

La cohabitation dans les familles recomposées : effets sur les dynamiques relationnelles quasi-fraternelles, le bien-être et le sentiment d'appartenance

Auteur : Bach, Clémence

Promoteur(s) : Brianda, Maria Elena; Scali, Thérèse

Faculté : par la Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Education

Diplôme : Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée

Année académique : 2024-2025

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/22508>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative" (BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'œuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-dessus (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

La cohabitation dans les familles recomposées : effets sur les dynamiques relationnelles quasi-fraternelles, le bien-être et le sentiment d'appartenance



Mémoire réalisé par Clémence Bach

Matricule étudiant : S193562

Sous la supervision de Mesdames **Maria Elena Brianda** et **Thérèse Scali**

Lectrices : Mesdames Céline Stassart et Laurianne Santiago Rodrigues Fernandes

En vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences Psychologiques

Année académique **2024-2025**

REMERCIEMENTS

Je tiens avant tout à remercier toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à la réalisation de ce mémoire :

Mes premiers remerciements s'adressent à mes deux promotrices, Madame Thérèse Scali et Madame Maria Elena Brianda, dont l'accompagnement et l'enseignement m'ont non seulement permis de découvrir l'approche systémique, mais aussi de m'y engager pleinement, au point d'en faire aujourd'hui le cœur de ma future pratique professionnelle. Je tiens à exprimer toute ma gratitude à Madame Thérèse Scali, pour sa bienveillance, sa grande disponibilité et son écoute attentive. Elle a su me guider avec justesse tout en me laissant la liberté d'exprimer pleinement ma personnalité dans ce travail. Je remercie également Madame Maria Elena Brianda, pour sa confiance, ses retours toujours pertinents et ses conseils éclairants.

J'adresse également mes remerciements à mes lectrices, Madame Céline Stassart et Madame Laurianne Santiago Rodrigues Fernandes, pour leur disponibilité et leur intérêt pour ce travail.

Je ne saurais assez remercier ma maman, pour sa disponibilité, ses réflexions éclairantes et sa relecture attentive à chaque étape de ce travail. Merci de m'avoir écoutée, accompagnée dans mes questionnements, et guidée dans mes doutes. Mon papa mérite également toute ma reconnaissance pour son soutien constant et sa relecture vigilante.

Je remercie aussi de tout cœur ma sœur et mon frère, ainsi qu'Emir, pour leur soutien et leur capacité à me rassurer tout au long de cette aventure. Leur écoute et leurs encouragements m'ont été précieux dans les moments de fatigue et d'incertitude. Je tiens également à remercier mes amies Pauline, Taïna, Alexandra, Kasseye, Ylka, Emma, ainsi que bien d'autres, qui ont su me soutenir, me faire rire, me changer les idées et me permettre de souffler quand cela était nécessaire.

Enfin, je remercie tout particulièrement les participants qui ont accepté de participer à cette recherche et de témoigner avec sincérité et spontanéité.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
REVUE DE LA LITTÉRATURE	2
1. Les familles recomposées.....	2
1.1. Définition et évolution	2
2. Le cycle de vie des familles recomposées.....	4
2.1. Les étapes antérieures à la recomposition familiale.....	4
2.1.1. La stabilité familiale bouleversée.....	4
2.2. La formation du couple et la rencontre de l'enfant avec le beau-parent	5
2.2.1. La dyade parent-enfant, couple-enfant et beau-parent-enfant	5
2.3. La rencontre des fratries des nouveaux conjoints	7
2.3.1. La notion de fratrie	7
2.3.2. Le système fraternel dans les familles recomposées	7
2.3.3. Une nouvelle fratrie, une transition para normative	8
I. Barrière du langage	9
II. La différence d'âge et de genre	9
III. Modification des rôles	10
IV. Des relations fraternelles plurielles	10
2.4. La cohabitation	12
2.4.1. Un enfant en voyage constant	12
2.4.2. Le sentiment d'appartenance	13
I. L'importance des temps communs	13
II. La création de rituels	14
III. Le rôle parental	15
2.4.3. La chambre, une forme d'autonomie	15
2.5. La naissance d'un enfant du couple et la décohabitation	17
2.6. La décohabitation	17
METHODOLOGIE	17
1. Objectif de l'étude	17
2. Questions de recherche	18

2.1. Comment la cohabitation influence-t-elle les dynamiques relationnelles au sein de la fratrie recomposée ?	18
2.2. En quoi la cohabitation affecte-t-elle le bien-être et le sentiment d'appartenance des adolescents ?	19
2.3. Quels besoins identifient-ils dans leur expérience en cohabitation recomposée ?	20
3. Participants	20
3.1. Anonymat et confidentialité	20
3.2. Critères de sélection	20
3.3. Procédure de recrutement	21
4. Méthode de recueil de donnée	21
4.1. L'entretien semi-structuré	22
4.2. Le génogramme et la ligne du temps	22
4.3. Cartographie des espaces familiaux	23
5. Méthode d'analyse des données	24
ANALYSE THEMATIQUE INDIVIDUELLE	24
1. Anamnèse de Madame Bleu	24
2. Anamnèse de Monsieur Rouge	26
3. Anamnèse de Monsieur Vert	27
4. Anamnèse de Madame Rose	28
5. Anamnèse de Madame Mauve	29
6. Anamnèse de Monsieur Orange	30
ANALYSE THEMATIQUE TRANSVERSALE	31
1. Axe thématique 1 – L'évolution des liens familiaux durant la cohabitation	31
1.1. Evolution des relations familiales	31
1.2. Evolution des relations avec le beau-parent	33
1.2.1. Changement d'attitude du beau-parent	33
1.2.2. Traitement différencié entre les enfants	34
1.2.3. Décalage dans les modes de vie	34
1.2.4. Absence de construction d'une nouvelle unité familiale	34
1.2.5. Lien avec la famille d'origine	35
1.3. Evolution de la relation avec les parents	35
1.4. Evolution de la relation avec la fratrie recomposée	36

1.4.1. Facteurs ayant influencés la création de lien	36
I. Facteur de personnalité et d'âge	36
II. Entre soutien et éloignement face aux conflits avec les beaux-parents	37
III. Le quotidien partagé avant et pendant la cohabitation	38
IV. Manque de continuité relationnelle	39
1.4.2. La continuité des contacts post-cohabitation	39
1.5. L'évolution de la relation avec la fratrie biologique	40
1.5.1. Distinction fratrie biologique et fratrie recomposée	40
2. Axe thématique 3 – Le niveau de bien-être et le sentiment d'appartenance	41
2.1. L'évolution du niveau de bien-être	41
2.1.1. Relation avec le beau-parent	41
2.1.2. Absence d'une dynamique familiale	42
2.1.3. Difficulté à être soi-même au sein du foyer	42
2.2. Ressenti au sein du domicile recomposé	43
2.2.1. Zones de confort au sein du domicile recomposé	43
2.2.2. Zones d'inconforts au sein du domicile recomposé	44
2.2.3. Zones ambivalentes au sein du domicile recomposé	45
2.2.4. La cohabitation dans son domicile personnel	45
2.2.5. La cohabitation chez le beau-parent	46
2.3. Le sentiment d'appartenance	46
3. Axe thématique 3 – Les besoins	48
3.1. Besoins exprimés durant la cohabitation	48
3.1.1. Relation stable et transparente	48
3.1.2. Concertation dans les choix et temporalité	49
3.1.3. Lieu de cohabitation	49
3.1.4. Critiques parentales	49
3.1.5. Inégalités entre les enfants	50
3.1.6. Construction de liens pré-cohabitation	50
DISUCCSION	50
1. Première question de recherche	50
2. Deuxième question de recherche	52
3. Troisième question de recherche	54

4. Forces de l'étude	55
5. Limites de l'étude	56
6. Perspective de recherche	57
7. Perspective clinique	57
CONCLUSION	59
BIBLIOGRAPHIE	61
RESUME	66
ANNEXES	67
1. Annexe 1 – Légende du génogramme	67
2. Annexe 2 – Analyse thématique individuelle de Madame Bleu	68
3. Annexe 3 – Analyse thématique individuelle de Monsieur Rouge	73
4. Annexe 4 – Analyse thématique individuelle de Monsieur Vert	79
5. Annexe 5 – Analyse thématique individuelle de Madame Rose	84
6. Annexe 6 - Analyse thématique individuelle de Madame Mauve	89
7. Annexe 7 – Analyse thématique individuelle de Monsieur Orange	93
8. Annexe 8 – Rappel de l'échantillon	100
9. Annexe 9 – Tableau récapitulatif des ressentis des participants par pièce dans la cohabitation recomposée	101
10. Annexe 10 – Regroupement des cartographies	102
11. Annexe 11 – Elaboration du guide d'entretien	104
12. Annexe 12 – Formulaire d'information au volontaire	112
13. Annexe 13 – Formulaire de consentement éclairé	117
14. Annexe 14 – Flyer de recrutement	120

INTRODUCTION

Dans la pensée occidentale moderne, la structure du foyer familial est souvent représentée par une configuration spécifique : un père, une mère et leurs enfants. Cette vision s'inscrit dans un modèle de la famille nucléaire qui, depuis les années 50, est perçue comme la norme sociétale. Toutefois, cette représentation ne capture qu'une facette de la réalité et omet les nombreuses nuances et complexités inhérentes à la dynamique familiale (Vignoli, Pirani & Salvini, 2013). En effet, suite à des changements sociaux, culturels et affectifs, nous observons l'émergence de nouvelles structures familiales telles que les familles recomposées, qui « dépassent les murs » du foyer mononucléaire.

La séparation ou le divorce des parents constitue, pour l'enfant, une rupture dans son parcours de vie, marquant bien souvent une reconfiguration de son univers familial (Lansford, 2009 ; Berger, 1997). À cette rupture s'ajoute fréquemment la recomposition de la cellule familiale, par la mise en couple de l'un ou l'autre parent - voire des deux - avec un nouveau partenaire. Ce dernier peut lui-même être parent, introduisant ainsi de nouveaux enfants dans le quotidien de l'enfant. La fratrie recomposée peut alors rassembler des enfants de statuts variés : frères et sœurs germains, demi-frères et demi-sœurs, mais également quasi-frères et quasi-sœurs - c'est-à-dire des enfants qui, en l'absence de tout lien biologique ou juridique, ont un lien du fait de l'union de leurs parents respectifs (Lapinte, 2013).

Dans ce contexte, l'enfant est amené à redéfinir ses fondements : représentations de la famille, habitudes de vie, rôles familiaux, construction de nouveaux liens, etc. (Dupont, 2016). Lors de cette reconfiguration familiale, les difficultés vécues par les enfants au niveau relationnel et représentatif peuvent être renforcées par le fait de devoir également adapter leur milieu de vie, en cohabitant avec les nouveaux membres de la famille (King & Boyd, 2016). Progressivement, se construit alors une famille recomposée, dont la dynamique relationnelle dépasse le seul cadre biologique.

Ces nouvelles configurations posent la question de la nature des relations qui peuvent s'instaurer entre ces enfants. Comment les enfants vivent-ils la cohabitation au sein de ces fratries recomposées ? Quels types de liens se construisent entre enfants issus de différentes filiations ? Comment chacun trouve-t-il sa place dans un système familial élargi ?

Ces questions s'inscrivent dans une réalité familiale qui occupe aujourd'hui une place importante dans le paysage familial contemporain. À ce titre, on constate sur le graphique de l'INSEE (2019) que la part des enfants vivant dans une famille recomposée en France a plus que doublé entre le milieu des années 1980 et le début des années 2010, avant de se stabiliser.



Graphique 1 - Evolution des enfants vivant en familles recomposées en France de 1985 à 2018

Dans cette perspective, cette recherche a pour objectif d'approfondir la compréhension du vécu et des besoins des individus ayant cohabité, durant leur adolescence, avec un ou plusieurs quasi-frères ou quasi-sœurs dans le cadre d'une famille recomposée. L'analyse portera spécifiquement sur les effets de cette cohabitation sur les dynamiques relationnelles fraternelles, ainsi que sur ses répercussions en termes de bien-être personnel et de sentiment d'appartenance à la cellule familiale. Afin d'atteindre cet objectif, je commencerai ce travail par une revue de la littérature, introduite par une brève redéfinition des notions et quelques repères statistiques sur les familles recomposées. Seront ensuite présentées les étapes du cycle de vie des familles recomposées, avec un focus particulier sur le système fraternel et l'étape de la cohabitation. Ensuite, je développerai la méthodologie de la recherche, reposant sur un guide d'entretien et des outils métaphoriques. Je procéderai ensuite à l'analyse des données individuelles, puis à une description transversale des résultats obtenus. Ceux-ci seront alors discutés en regard de la littérature scientifique, afin de formuler des perspectives cliniques et scientifiques.

REVUE DE LA LITTÉRATURE

1. Les familles recomposées

1.1. Définition et évolution

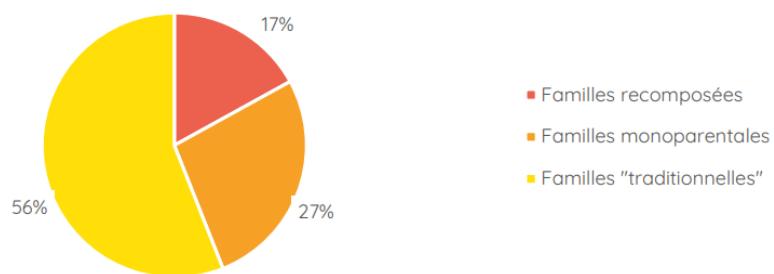
Parmi les nouvelles structures familiales, la famille recomposée est souvent considérée comme emblématique de la seconde modernité (Dupont, 2016). Ce terme ainsi que celui de "recomposition familiale" deviennent largement usités à partir des années 90. (Meulders-Klein & Théry, 1993).

Les familles recomposées existent depuis longtemps et ont évoluées au fil du temps. Jusqu'aux années 1960, elles résultaient principalement du veuvage et le beau-parent prenait la place du conjoint décédé. Aujourd'hui, ces réaménagements familiaux résultent davantage de la séparation conjugale (Théry & Leroyer, 2014)¹.

L'Institut National de la Statistique et des Études Economiques (INSEE) définit les familles recomposées comme un couple cohabitant avec au moins un enfant issu d'une union antérieure au sein de la résidence principale. Leur croissance reste cependant moins rapide, ces cinquante dernières années, que celle des séparations et des familles monoparentales.

Une enquête de l'institut de sondage Dédicated (2024) indique que les familles recomposées représentent environ 17 % des ménages en Wallonie et à Bruxelles (voir graphique 2). Cependant, à ce jour, malgré des propositions telles que la création, en France, d'un "certificat de reconstitution familiale" délivré par la mairie, aucune législation ne les reconnaît. (Théry & Leroyer, 2014, p. 332).

Quelle est votre situation familiale ? (n=1001)



Graphique 2 – Ligue des Familles (2024). Baromètre des parents 2024 – Le profil des familles 2024.
Institut de sondage Dédicated.

Définir une famille recomposée, distinguer ses membres et déterminer le moment précis à partir duquel il y a reconstitution familiale est complexe (Damon, 2012, p. 43-48). Pour ce faire, nous nous pencherons sur le cycle de vie des familles recomposées.

¹ Selon la recherche PROSPER, sur les 191 familles recomposées évaluées, 81,7 % (soit 156) se sont formées à la suite d'un divorce (Spoth, Greenberg, Bierman et Redmond, 2004).

2. Le cycle de vie des familles recomposées

Les familles se composent de personnes ayant un passé et un avenir partagés, formant un système émotionnel s'étendant sur plusieurs générations. Selon Minuchin (1974), leur cycle de vie est constitué de plusieurs étapes où la famille doit renégocier ses normes, rôles, frontières et rituels pour s'adapter aux nouvelles exigences tant éthiques qu'affectives.

Courtois (2002) décrit ces phases comme un « emboîtement de cycles » (p. 29-31), où les cycles individuels des membres s'entrelacent avec ceux des sous-systèmes, comme le couple ou la fratrie. Cela crée une temporalité familiale unique composée de phases de rapprochement et de phases d'autonomisation qui influencent la synchronisation des temps individuels (Goldbeter-Merinfeld, 2007, p. 331-333). Contrairement aux familles dites « traditionnelles », les familles recomposées passent par des étapes qui s'écartent du cadre normatif classique, car elles doivent composer avec un système familial préexistant.

2.1. Les étapes antérieures à la recomposition familiale

La période précédant la recomposition familiale joue un rôle significatif dans la structuration du nouveau foyer. Elle est influencée par divers facteurs, tels que le type de rupture préalable, le contexte de la rupture, son âge, son sexe, l'implication de l'entourage, le niveau de conflit, ... (Beverina & coll., 1991 ; Vangyseghem, 2004 ; Buisson et al. 2015). Cette "préhistoire" familiale peut comprendre le deuil suite au décès d'un parent (6%), la vie en monoparentalité dès la naissance de l'enfant (15%), ou la séparation des parents biologiques, ce dernier cas étant le plus fréquent (79%) (Buisson et al. 2015)².

2.1.1. La stabilité familiale bouleversée

Bien qu'elle puisse dans certaines circonstances constituer le seul choix possible, la séparation parentale constitue un événement marquant pour l'enfant, quel que soit son âge, (Lansford, 2009 ; Berger, 1997). Elle entraîne une perte de repères pour l'enfant qui subit la décision sans

² Selon la recherche PROSPER, sur les 191 familles recomposées évaluées, 81,7 % (soit 156) se sont formées à la suite d'un divorce (Spoth, Greenberg, Bierman et Redmond, 2004).

en saisir le sens (Berger, 1997 ; Darcourt, 2011). Il perd l'expérience du couple parental et les projections du futur en le privant de ce qui semblait une certitude : vivre avec ses deux parents jusqu'à l'âge adulte (Goldbeter-Merinfeld, 2010). Une perte de l'organisation parentale et de la structure familiale nécessite ainsi la construction d'une nouvelle dynamique familiale. Cette notion de perte se reflète d'ailleurs dans l'étymologie du terme anglais « stepfamiliales » qui désigne les familles recomposées, issu de la particule « steop » qui, en vieil anglais, signifie « endeuillé, orphelin » (Visher & Visher, 1979). Il est ainsi intéressant de se demander comment construire une nouvelle famille unie et stable lorsque la précédente s'est décomposée ?

Ces pertes peuvent être qualifiées de « relationnelles », se référant à la condition psychique (émotionnelle, affective, relationnelle) qui survient après l'arrêt d'une relation significative avec une ou plusieurs personnes (D'Amore, 2011). Elle peut également découler de la séparation ou de l'éloignement d'un certain environnement physique, géographique, affectif, relationnel ou symbolique. Ces pertes peuvent être temporaires et réversibles, ou permanentes et irréversibles (D'Amore, 2010) et entraînent souvent un sentiment d'appauvrissement voire de privation d'appartenance. D'un point de vue systémique, la notion de perte englobe à la fois les aspects interactifs et structurels, ainsi que les dimensions représentatives et symboliques d'une famille. Le divorce et la rupture relationnelle sont des pertes ambiguës puisque l'objet de la perte est absent physiquement mais demeure présent psychiquement et donc actif, freinant ainsi l'élaboration du deuil (Boss, 1999).

2.2. *La formation du couple et la rencontre de l'enfant avec le beau-parent*

La définition des rôles du beau-parent est souvent floue, voire inexistante. *C'est une relation qui s'ajoute aux liens de filiation avec ses caractéristiques propres (...)* (Irène Théry, 1988). La rencontre entre l'enfant et le nouveau conjoint peut se produire à des moments très variables. Dans un tiers des cas, il n'y a pas de transition entre le précédent foyer et le foyer recomposé. Pour d'autres, la rencontre est retardée durant des mois voire des années, ce qui peut perturber l'équilibre du système conjugal ou la relation parent-enfant (Dupont, 2016).

2.2.1. La dyade parent-enfant, couple-enfant et beau-parent-enfant

Selon l'approche systémique familiale (Carr, 2016), une relation dyadique positive peut renforcer les autres liens familiaux et participer à l'équilibre global de la famille recomposée,

dans une logique d'interdépendance positive (Browning & Artelt, 2012 ; Ganong & Coleman, 2017 ; Jensen & Howard, 2015 ; Papernow, 2013, 2018). Un consensus émerge au sein de la littérature scientifique quant à l'importance de la qualité des relations parent-enfant dans le développement de liens fraternels harmonieux, empreints d'affection et de comportements prosociaux (Brody, 2002 ; Jensen, 2017). À l'inverse, des interactions parentales marquées par l'intrusion, un contrôle excessif ou des dynamiques relationnelles négatives tendent à être associées à des relations fraternelles conflictuelles et agressives (Brody, 2002). Furman et Buhrmester (1985) considèrent d'ailleurs la relation parent-enfant comme un facteur central dans le développement de la qualité des liens fraternels, y compris au sein des quasi-fratries.

Au même titre que la relation parent-enfant, la qualité de la relation du couple recomposé exerce également une influence sur les dynamiques fraternelles. En effet, les couples caractérisés par des relations conflictuelles présenteraient des relations parent-enfant plus détériorées, et des liens quasi-fraternels plus marqués par les conflits et un moindre soutien, en comparaison avec les couples entretenant des relations plus positives (Deater-Deckard et al., 2002).

Enfin, la qualité du lien entre l'enfant et le beau-parent constitue également un levier important dans l'établissement de relations quasi-fraternelles harmonieuses. Lorsqu'elle est empreinte d'affection, de soutien et d'une communication de qualité, cette relation favorise un meilleur ajustement de l'enfant, tant sur le plan comportemental que psychologique, tout en ayant un impact positif sur l'ensemble des relations et sur le fonctionnement familial en matière de cohésion et d'harmonie (Ganong, Jensen, Sanner, Russell & Coleman, 2019). Cette observation est étayée par l'étude qualitative de Guinche (2009), qui montre, à travers six situations analysées, que l'établissement d'une relation bienveillante avec le beau-parent facilite le développement de liens fraternels harmonieux entre quasi-frères et quasi-sœurs.

Les parents jouent également un rôle dans la répartition égalitaire des ressources disponibles. Chapon-Crouzet (2005) rapporte que le traitement égalitaire des enfants permet à chacun de trouver sa place, car ceux-ci se situent sur un pied d'égalité. L'analyse de la littérature réalisée par Baham et ses collaborateurs (2008) confirme une forte corrélation entre le traitement parental différencié dans les familles recomposées et des relations négatives entre les membres de la fratrie. « *Aimés également, les enfants doivent être traités à l'identique* » (Théry 1996 : 161-162.)

2.3. La rencontre des fratries des nouveaux conjoints

2.3.1. La notion de fratrie

Les membres d'une *fratrie* classique sont issus d'un même couple, tout du moins d'un point de vue juridique, en portant le même patronyme (Favart, 2012). Chaque fratrie est unique par sa composition, ses conditions de vie et l'imaginaire qui lui est associé. C'est une relation imposée qui perdure toute la vie, comme le souligne Meynckens-Fourez (1999), même lorsque les membres s'éloignent, ils ne peuvent pas "divorcer".

Enfin, la fraternité représente aussi ceux qui sont perçus par l'extérieur comme les membres d'une famille, créant généralement un sentiment profond d'appartenance. Les termes "fraternel" et "fraternité" revêtent ainsi une double signification, à la fois une filiation partagée et un lien émotionnel (Favart, 2012). Selon Bronfenbrenner (1996, cité par Almadovar, 1998), la fratrie est considérée comme un micro-système intégré dans une structure sociale plus vaste.

2.3.2. Le système fraternel dans les familles recomposées

Selon Irène Théry (1996), dans une fratrie recomposée, tous les membres ne sont pas issus du même couple parental et n'ont donc pas le même patrimoine génétique, ce qui crée une diversité de situations (Lapinte, 2013) :

Demi-frère / Demi-sœur Half sibling	Frère et sœur Sibling	Quasi-frère/ Quasi-sœur Step siblings
- Enfant(s) d'union antérieure du parent A - Enfant(s) issu(s) de l'union actuelle (A et B) = représente 51 % des familles recomposées	- Enfant(s) d'union précédente du parent A et pas d'enfant du parent B = représente 41 % des familles recomposées	- Enfant(s) d'union précédente du parent A - Enfant(s) d'union précédente du parent B = représente 8% des familles recomposées

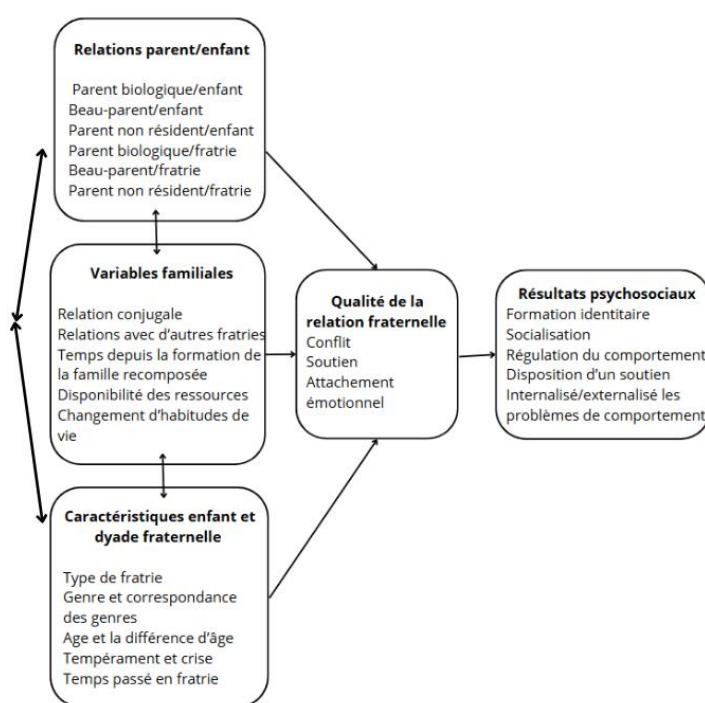
Tableau 3 - Présentation des différents types de fratries recomposées

Dans ce mémoire, je me concentrerai sur la situation la plus rare, « les quasi », où chaque membre du nouveau couple a déjà des enfants mais pas d'enfants en commun. En effet, il est intéressant d'analyser la manière dont s'articule deux fratries qui n'ont aucun lien biologique.

2.3.3. Une nouvelle fratrie, une transition para normative

Les enfants des familles recomposées doivent créer une nouvelle manière d'être et de vivre ensemble en l'absence de repères normatifs (Fine, 1998) : remise en question de leur vision de la filiation et de la fraternité, notamment en matière de langage (termes de filiation), de temporalité (alternance des rythmes de vie entre les foyers parentaux) et de spatialité (co-résidence) avec des individus qui ont une histoire familiale et une éducation différente (Poittevin, 2003).

Comme l'a souligné Irène Théry, dans ce contexte, la fraternité doit à la fois acquérir un sens et une légitimité tout en étant confrontée à une remise en question de ses fondements. Lorsque des enfants sans lien biologique sont considérés comme des « frères » ou des « sœurs », c'est l'essence même du lien fraternel et de ses processus de construction qui sont interrogés, (Fine, 1998). Les enfants sont confrontés à des tâches développementales similaires à celles liées à l'arrivée d'un nouveau frère ou d'une nouvelle sœur, mais dans un laps de temps accéléré puisqu'ils ne bénéficient pas du délai de grossesse (Dupont, 2016).



Jan Pryor (2014) utilise le modèle de Baham et Weimer (2008) pour montrer les différentes influences sur les relations fraternelles dans les familles recomposées, tout en soulignant leur rôle central dans le bien-être général. Cette étude s'appuiera notamment sur ce modèle afin de mieux comprendre les éléments qui favorisent ou entravent l'établissement de liens fraternels.

Schéma 4 - Pryor, J. (2014). *Stepfamilies: A Global Perspective on Research, Policy, and Practice*. New York : Routledge. (Traduction personnelle)

I. Barrière du langage

La fraternité commence dans les mots (Fine, 1998). Les discours et les paroles sont essentiels pour exprimer le lien fraternel reconstruit au sein d'une famille recomposée (Théry, 1991). Cependant, il n'existe aucun consensus sur la manière de nommer ses membres (Favart, 2012). Certains suggèrent "frères non germains" pour les enfants des familles recomposées sans lien biologique (Léridon, cité par Martin-Lebrun et Poussin, 1997). D'autres les appellent "frères et sœurs d'habitation" ou "quasi-frère ou quasi-sœur" (Poittevin, 2000, 2005).

Cependant, l'absence d'un vocabulaire unanimement reconnu reflète la difficulté de la société à conceptualiser une réalité pourtant de plus en plus fréquente (Martin-Lebrun et Poussin, 1997). Il revient donc aux fratries concernées de créer leur manière de se penser et dès lors, de se nommer.

II. La différence d'âge et de genre

Au-delà du langage, la nature des relations entre quasi-frères et quasi-sœurs est également influencée par la proximité d'âge et le genre. Une faible différence d'âge favorise généralement la complicité (Poittevin, 2016), mais elle peut aussi accentuer la compétition, chaque enfant cherchant à affirmer sa place dans la famille (Pollet & Hoben, 2011). À l'inverse, un écart d'âge important limite le partage d'expériences et peut compliquer le développement de liens fraternels, bien que la rivalité soit généralement moins marquée.

Les quasi-frères et quasi-sœurs du même sexe ont tendance à développer des liens plus forts, favorisés par le principe d'homophilie³ (Tanskanen & Rotkirch, 2019 ; Voorpostel et al., 2007). Cependant, cette proximité peut aussi accentuer la compétition et les comparaisons, surtout si les enfants sont confrontés aux mêmes attentes parentales (Pollet et Hoben, 2011). En revanche, lorsque des quasi-frères et quasi-sœurs de sexe opposés se rencontrent durant l'adolescence, l'absence de lien biologique et d'un vécu commun peut parfois mener à une relation amoureuse. Bien que légalement acceptée, celle-ci est souvent mal perçue par les parents qui la considèrent comme une menace pour l'unité familiale (Fine, 2012).

³ Le principe d'homophilie, littéralement "amour de la similitude", décrit la tendance naturelle des individus à s'associer à d'autres qui leur ressemblent, que ce soit sur le plan des caractéristiques démographiques, des valeurs ou des intérêts (Lazarsfeld, 1955)

III. Modification des rôles

Initialement, la fraternité se réalise dans « *un ordre de succession des naissances au sein d'une même fratrie* », qui « *fait reconnaître des aînés et des cadets* » (Héritier 1981 : 12) qui bénéficient de statuts différents. Une reconfiguration familiale peut changer la place de naissance de l'enfant par rapport à sa fratrie d'origine ou transformer sa situation antérieure s'il était enfant unique (Dupont, 2016). En outre, des enjeux relationnels peuvent apparaître lorsqu'un enfant perd la place privilégiée qu'il occupait auprès de son parent et se retrouve à devoir partager cette relation (Delage, 2011). Ces changements peuvent influencer l'identité et le sentiment d'appartenance de l'enfant au sein de la famille. Les enfants doivent non seulement négocier entre eux, mais aussi avec le sous-système parental pour déterminer les rôles de chacun.

L'ambiguïté est souvent de mise lors de cette transition para normative de recomposition familiale (Arat et al., 2021 ; van Houdt, 2021 ; van Houdt et al., 2020) et provient de frontières floues entre les membres de la famille (« ambiguïté des limites ») ou de rôles mal définis (« ambiguïté des rôles »), entraînant souvent du stress, une diminution du sentiment d'appartenance ou d'implication parentale (Brown et Manning, 2009 ; Stewart, 2005).

Selon William Beer (1988), l'ordre biologique demeure inchangé dans la relation entre les enfants d'une fratrie recomposée et leur fratrie biologique. On retrouve ainsi deux types de hiérarchies qui coexistent dans une famille recomposée : l'une, propre à la recomposition, qui se manifeste au sein du foyer recomposé, et l'autre, spécifique aux liens entre frères et sœurs de sang (Beer, 1998).

IV. Des relations fraternelles plurielles

Lou Charlotte Djo et Chantal Zaouche-Gaudron (2017) ont mené des entretiens auprès de 23 enfants âgés de 6 à 13 ans issus de fratries biologiques au sein de familles recomposées. Leurs résultats montrent que pour environ la moitié des enfants, la fratrie biologique constitue une ressource, un soutien essentiel dans le processus de recomposition. Cependant, pour les autres, cette relation peut générer des contraintes, notamment en raison de rivalités, de divergences face aux parents ou du poids des responsabilités ressenties par les aînés.

Quant aux relations avec la quasi-fratrie, elles sont perçues dans l'ensemble, comme satisfaisantes, car elles tendent à être davantage amicales que fraternelles, mais pour d'autres, elles sont marquées par des conflits. Enfin, certains enfants décrivent ces liens comme « neutres », déclarant « *Ce n'est ni difficile ni important, ils sont là, c'est tout.* » (Djo et Zaouche-Gaudron, 2017).

Les chercheurs ont observé que, en moyenne, les quasi-frères et sœurs rapportent des niveaux plus faibles de proximité (Anderson, 1999 ; Gyuris et al., 2020), de conflits (Deater-Deckard et Dunn, 2002), de soutien et de fréquence des contacts (White et Riedmann, 1992) que les frères et sœurs biologiques. De plus, ils ont tendance à vivre à des distances plus importantes les uns des autres à l'âge adulte (Ganong et Coleman, 2017).

Ce constat peut être mis en lien avec la théorie de l'attachement qui suggère que ce lien significatif entre frères et sœurs semble se développer au cours des premières années de vie. À l'inverse, pour les beaux-enfants, le fait de ne pas avoir été en contact dès la naissance limite la possibilité de développer un lien d'attachement similaire. Ainsi, la relation entre quasi-frères et quasi-sœurs nécessite généralement plus de temps pour se construire et une motivation partagée à développer un "esprit fraternel" (Whiteman et al., 2011).

Cependant, la littérature nuance ces constats en expliquant que les quasi-frères et sœurs peuvent également jouer un rôle important dans le développement, l'adaptation et le bien-être (Ahrons, 2007 ; Brown et al., 2015 ; Ganong & Coleman, 2017 ; Gatins et al., 2014 ; Harcourt et al., 2015 ; Bank, Burraston, & Snyder, 2004 ; Deater-Deckard, Dunn, & Lussier, 2002 ; Gass, Jenkins, & Dunn, 2007). Une relation fraternelle positive semble offrir un effet protecteur pour les enfants confrontés à des transitions ou à des situations d'adversité (Gass et al., 2007), tandis qu'une relation conflictuelle et négative peut être un indicateur de difficultés d'adaptation (Bank et al., 2004). Hetherington et ses collègues (1999) ont également soulevé l'importance du soutien des fratries recomposées dans l'adaptation des adolescents aux changements induits par la recomposition familiale.

2.4. *La cohabitation*

2.4.1. Un enfant en voyage constant

L'enfant en garde partagée vit souvent dans un état de "voyage constant". Il se retrouve dans une temporalité discontinue et fragmentée entre deux domiciles et les mondes différents de son père et de sa mère sans jamais vraiment avoir de chez lui où s'ancrer (Goldbeter-Merinfeld, 2011). Lorsqu'il intègre une famille recomposée par l'un de ses parents, l'enfant est confronté à la complexité supplémentaire de s'adapter à de nouveaux membres, ce qui peut amplifier le sentiment de dépaysement et exiger encore plus de flexibilité émotionnelle et relationnelle. Cela peut conduire à un inconfort émotionnel et psychologique jusqu'à un sentiment de déracinement, car l'enfant doit s'adapter à des identités et des modes de vie, sans avoir jamais la possibilité de se stabiliser dans un cadre familial cohérent (King & Boyd, 2016). Cette difficulté s'accentue lorsque les règles sont contradictoires entre les deux foyers et/ou quand un parent critique les règles de vie de l'autre (Dupont, 2016 ; Audibert, 2000 ; Fauré, 2000).

Il est aussi important de souligner que lorsque la recomposition familiale et la cohabitation surviennent durant l'adolescence, ces changements s'ajoutent à une période déjà marquée par des remaniements identitaires, relationnels et émotionnels (Bosma, 1994). Cette accumulation de transitions, propres à la fois au développement personnel et au contexte familial, peut ainsi intensifier la complexité du vécu et les difficultés d'adaptation des adolescents.

En 2012, une étude de la Ligue des Familles en Belgique a révélé que près de la moitié des familles recomposées (47%) choisissent de vivre dans le domicile d'un des partenaires (agrégation) suite à une séparation, principalement pour des raisons financières et pour recréer rapidement un cadre familial stable. Cette option peut être particulièrement délicate pour l'enfant, surtout si elle se déroule dans le même logement où il vivait avec ses deux parents biologiques. Par ailleurs, 4% des couples optent pour conserver chacun leur propre logement. Enfin, la moitié des familles recomposées s'établissent dans un nouveau foyer (emménagement) (Le Gall, 2005 ; Daron C. & Bailly O., 2012).

Le choix d'un nouveau logement neutre peut faciliter la recomposition familiale grâce à un espace de vie indépendant des histoires passées (Dupont, 2016) où chacun se retrouve sur un pied d'égalité (Le Gall, 2005). Cependant, le déménagement peut être source de perturbation des habitudes et de conflits, surtout s'il oblige l'enfant à changer d'école, d'activités extrascolaires et à s'éloigner de ses amis (Dupont, 2016). Les enfants des familles recomposées

se retrouvent souvent en proie au conflit de loyauté, surtout s'ils évoluent simultanément dans deux foyers distincts (Dupont, 2016).

2.4.2. *Le sentiment d'appartenance*

Les membres passent ainsi d'une famille à une autre et les enfants font souvent simultanément partie de plusieurs systèmes. Lors de ces transitions, on peut voir naître un nouveau sentiment d'appartenance en même temps qu'un ancien disparaît possiblement. Les membres des familles recomposées doivent ainsi construire de nouveaux liens, de nouveaux rôles et un nouveau sentiment d'appartenance (King, Boyd, & Thorsen, 2015 ; King & Boyd, 2016).

Ce processus peut être complexe, d'une part parce qu'il est influencé par les transitions familiales précédentes, et d'autre part parce qu'il mobilise un plus grand nombre d'acteurs que dans une famille biologique, chacun ayant ses propres attentes et représentations. Dans ce type d'ensemble fraternel, la co-résidence est centrale car elle devient l'élément commun à tous les enfants : ce n'est plus le patronyme qui unifie mais l'adresse. Néanmoins, cohabitation ne signifie pas nécessairement intensification des liens (Le Gall, Martin, 1993a, p 15).

Comme Poittevin (2003) l'affirme, nous distinguons dans la question de la co-résidence au moins deux dimensions : "vivre sous le même toit avec" et "vivre des choses avec". « *La perception de l'espace servant d'analyseur aux relations familiales* », la différence entre "vivre sous le même toit avec" et "vivre des choses avec" tient à l'investissement des enfants dans leurs relations » (Poittevin, 2003).

I. L'importance des temps communs

Anne Muxel insiste sur l'importance d'un univers et d'une mémoire communs pour créer et entretenir le lien fraternel. « *Les mêmes parents, une même maison, un même décor, une même éducation, un même milieu social et culturel. Frères et sœurs disposent d'un univers de références qui devraient créer une proximité plus forte qu'entre deux individus, par exemple, réunis par l'amitié. [...] Quel que soit le devenir de la relation dans le temps, l'expérience commune d'un passé partagé fixe des repères, des balises, dessinant une trame relationnelle au travers de laquelle frères et sœurs peuvent continuer de voyager. [...] C'est bien dans la mémoire que s'enracine la possibilité même du lien.* » (Muxel, 1998). Ne peuvent alors se

dissocier le temps (durée des temps communs) et l'espace (partage de lieux communs) dans une recherche sur les fratries recomposées (Singly, 1998, p 187). Selon Bonvalet & Lelièvre (1995) cité par Poittevin (2006), « *la famille serait alors perçue en fonction des liens tissés au cours du temps et de leur traduction dans l'espace, géographique et social* ».

Le corpus scientifique met en évidence que le fait de grandir sous un même toit durant l'enfance favorise le développement de relations au sein des fratries recomposées, l'unité de résidence constituant un cadre propice à l'émergence d'un vécu partagé et à une plus grande fréquence de contacts (Brown et al., 2015 ; Cadolle, 2000 ; Duberman, 1973 ; Ihinger-Tallman, 1987 ; Leeuw et al., 2024 ; Poittevin, 2003, 2006 ; Steinbach & Hank, 2018 ; Bourassa, 2025) Cependant, selon Leeuw, S., Hornstra, M., et Kalmijn, M. (2024), même si la cohabitation réduit considérablement les écarts, des différences notables persistent entre les liens de la fratrie recomposée et ceux de la fratrie biologique, même après avoir passé du temps ensemble.

II. La création de rituels

Au-delà des temps communs, on retrouve l'importance de l'instauration de rituels familiaux. « *Les groupes humains, quels qu'ils soient, ponctuent la vie en communauté par des moments symboliques et unificateurs, qui donnent un sentiment d'appartenance aux individus. Les familles, traditionnelles ou recomposées, ne dérogent pas à cette règle* » (Audibert, 2000). Toutefois, créer ces rituels représente un défi, car ils doivent à la fois respecter les habitudes passées des enfants tout en introduisant de nouvelles traditions propres à la nouvelle cellule familiale.

Dans une famille classique, les rituels se mettent en place de manière organique mais le processus est plus complexe dans une famille recomposée, car les enfants viennent avec les rituels de leur famille d'origine. Ils les abandonneront parfois avec peine, surtout si les nouveaux rituels entrent en contradiction avec ceux-ci et constituent une forme de conflit de loyauté, d'autant plus si l'autre parent non-gardien y voit une forme d'appropriation (Audibert, 2000 ; Fauré, 2000).

Les différentes valeurs entre les membres de la famille recomposée constituent également un obstacle. Un exemple typique est le repas du samedi soir : s'il s'agit d'un moment de détente dans la famille d'origine où l'on mangeait une pizza devant la TV, l'enfant vivra mal le dîner

bio à table sans écran instauré dans la nouvelle famille, car sont questionnées les valeurs éducatives et culturelles qui l'ont structuré jusque-là (Van Cutsem, 2000).

Pour construire cette nouvelle identité commune, la famille recomposée doit se stabiliser et chaque membre doit exprimer ses émotions et ses résistances. Ce processus prend généralement entre trois et cinq ans (Fauré, 2000) et sa réussite dépend de la capacité à trouver des solutions qui respectent l'histoire de chacun tout en instaurant de nouvelles traditions partagées (Audibert, 2000). Ces résultats s'inscrivent dans la lignée des travaux ayant montré que l'adaptation à une séparation parentale nécessite en moyenne deux à trois ans (Hetherington, 1989), tandis que l'ajustement aux dynamiques d'une famille recomposée peut s'étendre sur une période de quatre à sept ans (Papernow, 2009). Jensen (2021) souligne ainsi l'importance d'un effort commun pour parvenir à la création d'une réalité partagée, comme participer à des activités favorisant la découverte mutuelle et la clarification des bases de leur relation.

III. Le rôle parental

Le rôle des parents est significatif dans l'importance de partager du temps collectivement et de créer des rituels. Une stratégie particulièrement efficace consiste à prendre les repas ensemble (Beckmeyer et al., 2020), car cela favoriserait l'adaptation des jeunes, la cohésion de la famille recomposée et la participation des enfants à des activités parascolaires (Beckmeyer et al., 2020 ; Fine et al., 1993 ; Hutchinson et al., 2007 ; Struss et al., 2001). Mais les promenades, les jeux ou les tâches ménagères partagées contribuent aussi au sentiment de continuité, de stabilité et d'appartenance chez les adolescents des familles recomposées (Hutchinson et al., 2007). Par ailleurs, lorsque ces familles s'investissent régulièrement dans des activités communes et des routines quotidiennes, les adolescents affichent moins de comportements délinquants, consomment moins de substances illicites, présentent moins de problèmes comportementaux et émotionnels, et se montrent globalement plus satisfaits de leur vie familiale (Henry et Lovelace, 1995 ; Willets et Maroules, 2004).

2.4.3. *La chambre, une forme d'autonomie*

« La maison est une des plus grandes puissances d'intégration pour les pensées, les souvenirs et les rêves de l'homme (...) Dans cette intégration le principe liant, c'est la rêverie. Le passé, le présent et l'avenir donnent à la maison des dynamismes différents, des dynamismes qui

souvent interfèrent... La maison dans la vie de l'homme évincé les contingences, elle multiplie ses conseils de continuité. Sans elle l'homme serait un être dispersé. Elle maintient l'homme à travers les orages du ciel et les orages de la vie. Elle est corps et âme. Elle est le premier monde de l'être humain. » (Bachelard, La poétique de l'espace, 2004, p. 26).

Avoir un espace personnel, distinct de l'espace public, est essentiel pour se sentir en sécurité tant sur le plan physique que psychologique (De Backer, 2018, 2019). Dès lors, l'enfant va devoir préserver son propre espace dans ces environnements différents et adapter ou recréer son refuge (De Backer, 2018). Pour créer son refuge, il faut s'approprier un habitat en le personnalisant avec des objets qui sont chargés d'histoires, d'émotions et de souvenirs.

Le partage d'un espace commun, tel qu'une chambre, constitue une opportunité de renforcer la proximité entre enfants, en favorisant la création de souvenirs communs et l'émergence de moments partagés au quotidien (Guinche, 2009 ; Poittevin, 2003, 2006). Cependant, selon William Beer (1998), les nouveaux quasi-frères et sœurs peuvent être perçus comme des « envahisseurs ».

L'importance du « coin » ou de l'espace personnel réservé à l'enfant incarne l'idée d'un lieu où il peut exercer une certaine autonomie au sein du foyer commun, lui offrant une parenthèse d'indépendance, essentielle pour son bien-être et son développement (De Backer, 2018). L'étude de Poittevin (2003), montre que les familles individualisent souvent ces espaces afin de créer des conditions propices au travail scolaire et à la réussite.

François de Singly (1998, p. 99, 175, 112) souligne que la chambre d'enfant constitue un univers particulièrement complexe, qui occupe une place centrale dans les logements des familles contemporaines, témoignant de l'importance accordée à l'enfant. La chambre d'enfant doit remplir au moins trois fonctions principales : permettre à l'enfant de construire son autonomie, lui offrir un cadre de vie favorable à l'épanouissement et au travail, et enfin, être un lieu de socialisation avec ses parents, frères et sœurs ou camarades. En effet, les déplacements d'une chambre à l'autre nourrissent des connexions entre enfants et renforcent des proximités qui, malgré la diversité des origines, participent à la construction d'une fraternité fondée sur la cohabitation. Mais qu'en est-il quand les enfants sont contraints de partager le même espace ?

Une enquête menée par l'institut d'opinion Dédicated (2024) auprès de 1001 adultes résidant en Wallonie ou à Bruxelles souligne que les familles recomposées comptent fréquemment un nombre élevé d'enfants (22 % de ces familles ont trois enfants ou plus) où il n'est pas toujours possible d'offrir une chambre individuelle à chaque enfant. La répartition de l'espace est donc un élément significatif de la reconstitution familiale qui peut influencer la perception de l'intimité, le sentiment d'appartenance familiale et le bien-être des enfants. Ainsi, l'interaction entre l'espace de vie et les relations familiales ne constitue pas un aspect secondaire dans la compréhension du fonctionnement familial ; elle est au contraire un élément central qui façonne la manière dont se construit la notion même de « famille » (de Singly, 1998).

2.5. La naissance d'un enfant du couple et la décohabitation

La naissance d'un enfant issu de la nouvelle union ainsi que la décohabitation font également partie des étapes identifiées dans le cycle de vie des familles recomposées. Toutefois, ces dimensions ne seront pas développées ici, dans la mesure où elles ne relèvent pas directement de la problématique étudiée.

2.6. L'éventuelle séparation du couple

Les études ont mis en évidence un risque plus élevé de dissolution chez les couples en famille recomposée par rapport aux couples dans une première relation engagée (Raley & Sweeney, 2020) avec environ 50 à 60 % de remariages se terminant par un divorce (Bumpass, Sweet, & Martin, 1990 ; Kreider & Fields, 2002). Pour les enfants des unions précédentes, une telle séparation représente une nouvelle perte et un nouveau bouleversement de leur cadre de vie, ce qui peut être difficile à gérer (Dupont, 2016).

METHODOLOGIE

1. Objectif de l'étude

La présente étude vise à recueillir et à analyser le vécu des participants ayant cohabité, au cours de leur adolescence, avec des quasi-frères et/ou quasi-sœurs dans le cadre d'une famille recomposée. Elle cherche à comprendre comment la cohabitation influence les dynamiques

relationnelles au sein des fratries recomposées, et dans quelle mesure elle affecte le bien-être ainsi que le sentiment d'appartenance des adolescents. Au-delà de la compréhension de ces processus, cette étude souhaite également faire émerger, à partir des discours des participants, les besoins exprimés dans ce contexte spécifique. Ces éléments visent à nourrir une réflexion clinique et à identifier des pistes d'accompagnement adaptées à la réalité de ces adolescents.

Dans le cadre de cette recherche, une méthodologie qualitative a été élaborée reposant sur la réalisation d'entretiens semi-directifs et l'utilisation d'objets métaphoriques. Ces entretiens ont été menés afin de recueillir le vécu rétrospectif des participants en lien avec les objectifs préalablement définis. Ma recherche s'inscrit également dans une démarche exploratoire, et d'autres éléments ressortant du récit des participants pourront donc être pris en compte dans l'analyse des résultats. De ces objectifs, 3 questions de recherches ont ainsi été établies.

2. Questions de recherche

2.1. Comment la cohabitation influence-t-elle les dynamiques relationnelles au sein de la fratrie recomposée ?

La littérature souligne que la cohabitation favorise le développement de relations au sein des fratries recomposées, en offrant un cadre de vie partagé et une fréquence de contacts accrue (Brown et al., 2015 ; Cadolle, 2000 ; Duberman, 1973 ; Ihinger-Tallman, 1987 ; de Leeuw et al., 2024 ; Poittevin, 2003, 2006 ; Steinbach & Hank, 2018 ; Bourassa, 2025). Toutefois, comme le rappellent de Leeuw, Hornstra et Kalmijn (2024), bien que la cohabitation atténue les écarts relationnels, des différences significatives subsistent entre les liens établis dans les fratries recomposées et ceux observés entre frères et sœurs biologiques. En effet, même si les relations au sein des fratries recomposées sont globalement satisfaisantes, elles tendent davantage vers un lien de type amical que vers un lien fraternel (Djo et Zaouche-Gaudron, 2017). En outre, la littérature montre que les adolescents issus de fratries recomposées rapportent souvent une proximité, un soutien et une fréquence des contacts moindres, favorisant à long terme une plus grande distance relationnelle (Anderson, 1999 ; Deater-Deckard & Dunn, 2002 ; Ganong & Coleman, 2017 ; Gyuris et al., 2020 ; White & Riedmann, 1992).

Bien que la littérature se concentre fréquemment sur les dyades du sous-système fraternel ou parental, il apparaît que les relations parent-enfant et beau-parent-enfant constituent également

des facteurs déterminants dans la qualité des liens quasi-fraternels et dans le fonctionnement global du système familial recomposé (Brody, 2002 ; Furman & Buhrmester, 1985 ; Ganong et al., 2019).

Il apparaît donc pertinent d'explorer les éléments liés à la cohabitation qui ont favorisé ou entravé la création de liens fraternels au sein des fratries recomposées, tout en tenant compte de l'influence potentielle exercée par les autres dyades familiales sur cette relation.

2.2. En quoi la cohabitation affecte-t-elle le bien-être et le sentiment d'appartenance des adolescents ?

La recomposition familiale implique une transition complexe, caractérisée par une ambiguïté liée aux frontières familiales floues et à des rôles imprécis au sein du nouveau foyer (Arat et al., 2021 ; van Houdt, 2021 ; van Houdt et al., 2020). En l'absence de repères normatifs, les adolescents doivent redéfinir leur place, leur langage relationnel ainsi que leurs espaces physiques et psychologiques (Fine, 1998 ; Poittevin, 2003).

La cohabitation recomposée amène les adolescents à construire un nouveau sentiment d'appartenance, dans un contexte marqué par les transitions passées et l'implication d'un plus grand nombre d'acteurs aux attentes multiples (King, Boyd & Thorsen, 2015 ; King & Boyd, 2016). En outre, certains se retrouvent dans une temporalité fragmentée entre différents foyers et modes de vie, ce qui peut engendrer un sentiment de déracinement, d'instabilité et un inconfort psychologique (Brown & Manning, 2009 ; Stewart, 2005). La famille recomposée, définie davantage par une adresse commune que par le patronyme, doit ainsi élaborer un vécu partagé pour que chacun développe une identité familiale stable (Le Gall & Martin, 1993).

En outre, une relation quasi-fraternelle positive peut constituer une ressource importante pour le bien-être des adolescents confrontés à ces transitions, favorisant leur adaptation émotionnelle et réduisant les effets négatifs des difficultés rencontrées (Ahrons, 2007 ; Bank, Burraston & Snyder, 2004 ; Gass, Jenkins & Dunn, 2007 ; Hetherington et al., 1999). De plus, l'existence d'un espace personnel défini et autonome apparaît essentielle au maintien du bien-être psychologique dans ce contexte familial (Poittevin, 2003).

Toutefois, cohabiter ne suffit pas toujours à développer un sentiment réel d'appartenance : la distinction entre « vivre sous le même toit avec » et « vivre des choses avec » souligne l'importance de l'investissement émotionnel personnel dans la création d'un lien fraternel

authentique (Poittevin, 2003). L'émergence d'un véritable « esprit fraternel » exige en général un temps prolongé ainsi qu'une motivation partagée (Whiteman et al., 2011).

Cette recherche s'interroge ainsi sur la manière dont la cohabitation, favorise ou freine l'intégration et le bien-être des adolescents dans leur environnement recomposé.

2.3. Quels besoins identifient-ils dans leur expérience en cohabitation recomposée ?

En donnant une place centrale à leur vécu, cette étude cherche à dégager des éléments concrets pour mieux comprendre ce dont ils auraient eu besoin pour faciliter leur transition en famille recomposée. Ces informations permettront d'orienter les pratiques cliniques et éducatives vers un accompagnement plus ajusté lors des processus de recomposition familiale.

3. Participants

3.1. Anonymat et confidentialité

Afin de préserver l'anonymat de chacun des participants, des noms d'emprunt leur ont été attribués en lien avec des couleurs (Mr Rouge, Mr Vert, Mme Rose etc.). Toute information permettant l'identification des participants ou de leurs proches a été modifiée ou supprimée, c'est-à-dire des données sur leurs lieux de travail ou de domicile, par exemple. Pour garantir une protection accrue de l'anonymat, j'ai également placé les retranscriptions des différents entretiens dans un dossier d'annexes confidentielles.

3.2. Critères de sélection

Différents critères ont été fixés pour le recrutement des participants de cette recherche. Ils devaient avoir entre 18 et 30 ans au moment de l'étude (1) et avoir vécu, durant leur adolescence, dans une famille recomposée (2). Cette période de recomposition familiale devait impliquer une cohabitation avec au moins un quasi-frère et/ou une quasi-sœur (3), c'est-à-dire un enfant du conjoint du parent, avec lequel ils ne partageaient aucun lien biologique. Enfin, accepter de participer à l'étude et de partager leur vécu familial, était le dernier critère (4).

Ainsi, deux types de dynamiques résidentielles ont été considérés : d'une part, les situations où les deux familles ont emménagé ensemble dans un nouveau domicile commun ; d'autre part, celles où une famille s'est installée dans le logement préexistant de l'autre.

3.3. Procédure de recrutement

Après avoir reçu un avis favorable du comité d'éthique de la Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation (FPLSE) pour cette recherche, le recrutement s'est déroulé à travers les réseaux sociaux.

En effet, j'ai partagé mon flyer de recrutement (Annexe 14), sur ma page Facebook et Instagram. Les personnes intéressées ou ayant besoin de plus d'informations vis-à-vis de l'étude, pouvaient s'inscrire via un QR code sur le flyer ou me contacter par mail. Ces échanges m'ont permis de m'assurer de leur compréhension de l'étude et de répondre à leurs éventuelles questions. Nous convenions ensuite ensemble d'un lieu et d'une date pour la rencontre, soit dans les locaux universitaires, soit à leur domicile, selon nos disponibilités communes. Les lieux ont été choisis afin de favoriser la discussion et la confidentialité des témoignages.

Enfin, le formulaire d'information au volontaire (Annexe 12), ainsi qu'un rappel de l'objectif de l'étude a été abordé au début de chaque rencontre. Je me suis assurée de la compréhension des participants vis-à-vis de l'étude, et ai pris le temps de répondre à leurs éventuelles questions. De plus, une explication concernant l'anonymat et la confidentialité des données a été abordée, suivie de la signature des consentements éclairés (Annexe 13), en double exemplaire.

De cette manière, les rencontres avec 6 participants ont été réalisées durant le mois d'avril 2025. Chaque participant a été vu une seule fois pour un entretien d'1h30-2h00.

4. Méthode de recueil de donnée

L'étude repose sur une approche qualitative, centrée sur le vécu subjectif rétrospectif de jeunes adultes ayant grandi dans une famille recomposée. Adoptant un axe exploratoire, la méthodologie mobilise un entretien semi-structuré, enrichi de trois outils : le génogramme, la ligne du temps et la cartographie des espaces familiaux. Ces outils soutiennent l'expression du

récit, facilitent l'accès à des dimensions implicites de l'expérience familiale, et permettent une lecture plus fine des trajectoires individuelles en contexte de recomposition.

4.1. L'entretien semi-structuré

Les entretiens semi-structurés enregistrés ont constitué le point central de la collecte de données, dans la mesure où ils visaient à appréhender l'expérience vécue des jeunes adultes ayant grandi en famille recomposée durant leur adolescence. Le déroulement de ces entretiens s'appuyait majoritairement sur un guide préalablement élaboré (Annexe 11), structurant l'échange de manière progressive, de l'introduction à la conclusion.

Chaque rencontre débutait par un temps d'introduction destiné à instaurer un cadre sécurisant. Les participants étaient remerciés pour leur disponibilité, invités à poser d'éventuelles questions, et informés du déroulement de l'entretien et des différents outils utilisés. Il leur était également rappelé qu'ils pouvaient, à tout moment, interrompre l'échange ou choisir de ne pas répondre à certaines questions. L'entretien se poursuivait par une série de questions sociodémographiques générales (âge, situation familiale, composition de la fratrie, situation parentale), avant d'aborder les circonstances de la séparation, les étapes de la recomposition familiale, puis le vécu de la cohabitation avec les quasi-frères et sœurs.

Afin d'explorer les dimensions du bien-être et du sentiment d'appartenance, des questions spécifiques ont été intégrées au guide d'entretien. Par ailleurs, une mesure plus ponctuelle a été proposée : chaque participant a été invité à attribuer une note, sur une échelle de 1 à 10, représentant leur niveau de bien-être au sein du domicile recomposé, à deux moments - au début et à la fin de la cohabitation. Cette évaluation, permettait de mettre en lumière les évolutions perçues du bien-être au fil du temps, et de les mettre en perspective avec le contenu du récit.

4.2. Le génogramme et la ligne du temps

Parallèlement à l'entretien, deux outils ont été mobilisés durant l'échange : le génogramme et la ligne du temps. Ces dispositifs ont été mobilisés au fil du récit, et construits en temps réel, en interaction avec la personne interrogée.

Le génogramme, visait à représenter de manière schématique la structure familiale et l'évolution des liens entre les différents membres du système familial. La ligne du temps quant

à elle, avait pour fonction de situer temporellement et chronologiquement les événements significatifs. Elle offrait un appui à la narration du participant, en facilitant la mise en lien entre les différentes étapes de la trajectoire familiale et les relations qui y étaient associées.

4.3. Cartographie des espaces familiaux

À l'issue de l'entretien semi-structuré, un outil complémentaire a été proposé aux participants afin d'approfondir l'analyse du vécu de la cohabitation : la cartographie des espaces familiaux (Cuynet, Patrice et al., 2005). Cet outil visait à représenter, de manière subjective, les différentes zones du domicile familial tel qu'il était perçu au moment de la recomposition familiale.

Les participants ont reçu une feuille blanche sur laquelle il leur a été demandé de dessiner un plan simple du logement dans lequel ils avaient vécu pendant cette période, en représentant les pièces principales (chambre, salon, cuisine, jardin, etc.). Ils ont ensuite été invités à attribuer une valence émotionnelle à chaque espace, à l'aide de couleurs ou de symboles, selon les catégories suivantes : les zones de confort (où ils se sentent détendus ou en sécurité) ; les zones de conflits (où des tensions ou des désaccords surviennent) ; les zones de partages (où se déroulent des interactions positives ou collectives) ; les zones d'inconforts, de malaises ; autres.

Les participants disposaient d'une grande liberté dans la construction de leur cartographie : ils et elles pouvaient nommer les pièces selon leur propre langage, choisir librement les couleurs, ajouter des annotations ou créer leurs propres catégories. L'objectif était de favoriser une expression personnelle et nuancée de leur ressenti au sein de leur cohabitation.

Une fois la cartographie terminée, le participant a été invité à commenter sa représentation, à expliciter ses choix et à revenir sur les significations affectives ou relationnelles associées à certains espaces. La cohabitation au sein d'une famille recomposée revêt à la fois une dimension matérielle (partage d'un espace de vie commun, avec ses frontières, ses aménagements et ses règles de fonctionnement) et une dimension relationnelle (interactions quotidiennes, ajustements affectifs et des dynamiques sociales). La cartographie va ainsi permettre d'enrichir l'analyse en accédant à une autre modalité de mise en récit. Il permet également de donner une indication plus profonde du niveau de bien-être, des dynamiques relationnelles et de l'aspect plus « matériel » au sein du domicile.

5. Méthode d'analyse des données

La présente étude de nature qualitative et exploratoire, a été effectuée à partir des retranscriptions verbatim des entretiens réalisés auprès de l'ensemble des participants. Une analyse thématique individuelle a été réalisée en premier pour chaque participant (annexe 1). Ensuite, une analyse thématique transversale des participants a été réalisée, afin de comparer les thèmes convergents et divergents des récits des participantes.

ANALYSE THEMATIQUE INDIVIDUELLE

L'analyse individuelle des participants présentée dans cette section comporte une brève anamnèse des entretiens réalisés, suivie du génogramme familial et d'une ligne du temps. Le génogramme présenté, illustre les relations qu'entretenait le participant avec les différents membres de la famille durant la cohabitation recomposée. La ligne du temps quant à elle, reprend les différents événements de vie du participant allant de la séparation de ses parents biologique jusqu'à la fin de la cohabitation recomposée.

En annexe, se trouve l'analyse thématique individuelle pour chaque participant, détaillant les différents thèmes retrouvés dans le vécu des participants : l'évolution des liens familiaux durant la cohabitation (1), le niveau de bien-être et le sentiment d'appartenance (2) et les besoins (3). Elle permet une compréhension plus approfondie de la recherche. Les génogrammes, cartographies et lignes du temps réalisés pour chaque participant sont incorporés directement dans le corps de texte de l'analyse thématique individuelle située en annexe. La légende des génogrammes est en annexe 1. Il est également important de souligner que le point « contexte pré-cohabitation » ne constitue pas un axe d'analyse à part entière, mais sert uniquement de mise en contexte des éléments qui ont précédés la cohabitation recomposée.

1. Anamnèse de **Madame Bleu** (analyse thématique individuelle Annexe 2)

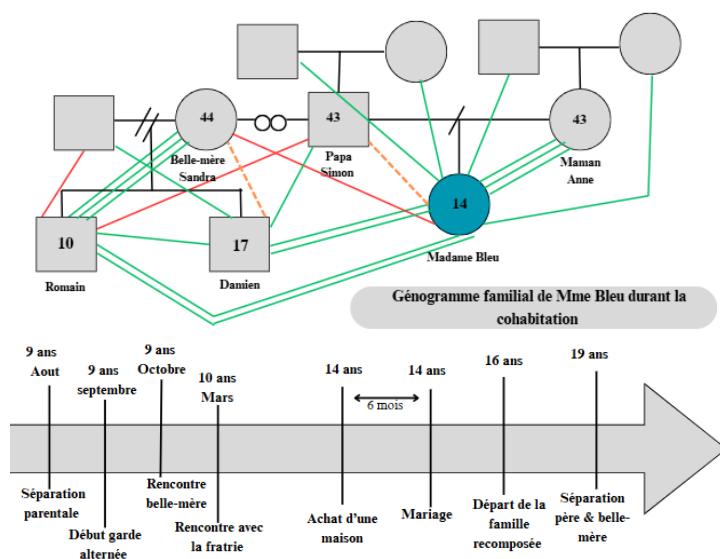
Mme Bleu, actuellement âgée de 24 ans, est la fille unique d'Anne (53 ans) et de Simon (53 ans), qui se sont séparés lorsqu'elle avait 9 ans. Suite à la séparation, son père est resté vivre dans la maison familiale, tandis que sa mère a emménagé dans un appartement. Un système de garde alternée, une semaine sur deux, a rapidement été instauré. Environ deux mois après la séparation, Mme Bleu (9 ans) a rencontré la nouvelle compagne de son père, dont elle garde un

souvenir positif : « *Elle était de base très bienveillante et au premier abord très gentille* » (442-443). À l'âge de 10 ans, elle a fait la connaissance des fils de cette dernière, Romain (6 ans) et Damien (13 ans), à l'occasion d'une sortie au carnaval. Elle décrit ces premières interactions comme positives : « *Je me suis toujours bien entendue avec eux* » (525).

À 14 ans, Mme Bleu apprend que son père prévoit de vendre leur maison familiale afin de débuter une cohabitation avec sa compagne et ses enfants dans un nouveau logement. Elle perçoit cette décision comme imposée par son père qui ne lui a pas demandé son avis.

Quelques mois après le début de la cohabitation, son père et sa belle-mère annoncent leur mariage. À partir de ce moment-là, Mme Bleu observe un changement d'attitude chez sa belle-mère, qui devient plus distante et moins chaleureuse à son égard : « *Elle n'a plus eu d'intérêt à s'intéresser à moi* » (801). Progressivement, la relation avec sa belle-mère est devenue conflictuelle. Durant cette même période, Mme Bleu s'est rapprochée de ses quasi-frères. Au départ, elle les considérait simplement comme « *les enfants de la nouvelle amoureuse de mon papa* » (594), puis progressivement elle en vient à les percevoir comme ses « *demi-frères* » (597).

L'ambiance familiale devenant progressivement trop pesante, Mme Bleu choisit de réduire sa présence dans le foyer paternel. À l'âge de 16 ans, elle décide de retourner vivre principalement chez sa mère, tout en continuant à passer occasionnellement un week-end chez son père. Selon elle, cette absence plus fréquente a affecté sa relation avec ses quasi-frères, avec lesquels elle perd progressivement en proximité. À 19 ans, son père et sa belle-mère divorcent. Depuis, Mme Bleu n'a plus eu de contact avec sa belle-mère et ses quasi-frères.



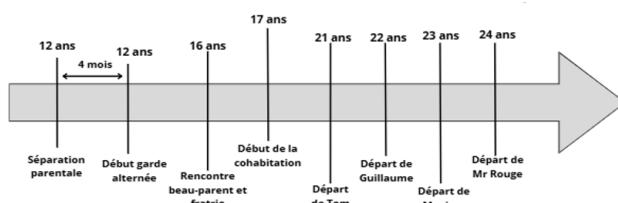
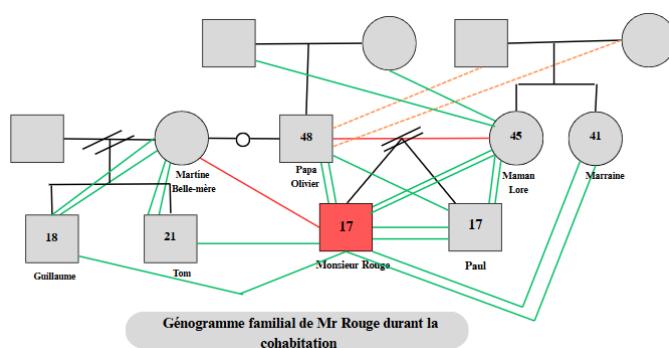
2. Anamnèse de Monsieur Rouge (analyse thématique individuelle annexe 3)

Monsieur Rouge, âgé de 26 ans, est le frère jumeau de Paul. Leurs parents, Lore (54 ans) et Olivier (57 ans), ont divorcé lorsqu'ils avaient 12 ans. Par la suite, une garde alternée a été mise en place, une semaine sur deux. Leur père a conservé la maison familiale.

À l'âge de 16 ans, Mr Rouge a rencontré la nouvelle compagne de son père ainsi que ses deux fils, Guillaume (17 ans) et Tom (20 ans). Il rapporte avoir eu une bonne entente initiale avec chacun d'eux. Par l'intermédiaire de leur mère, Mr Rouge et son frère ont appris peu de temps après que leur père avait eu une relation extraconjugale avec leur belle-mère, ce qui a contribué à créer une certaine distance dans leur relation avec cette dernière.

À 17 ans, le papa de Mr Rouge et de son frère leur ont annoncés sa volonté de cohabiter avec sa compagne et ses enfants dans leur domicile. Bien qu'il ait perçu cette décision comme imposée, Mr Rouge n'y voyait pas d'objection. Au fil de la cohabitation, des tensions sont apparues entre Mr Rouge et sa belle-mère, notamment en raison de différences dans leurs modes de vie et leurs façons de penser. En ce qui concerne sa relation avec ses quasi-frères, qui étaient également en garde alternée une semaine sur deux, il rapporte s'être toujours bien entendu avec eux, sans toutefois entretenir de lien proche : « *c'était comme des potes* » (588).

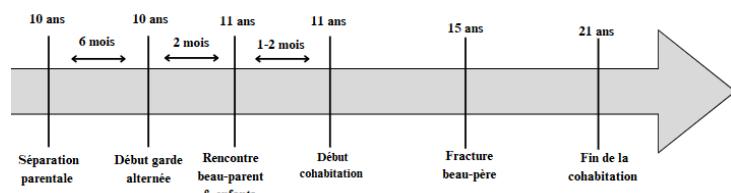
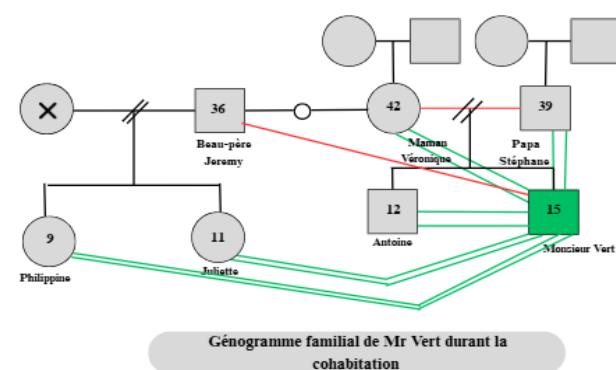
À l'âge de 24 ans, Mr Rouge fut le dernier de la fratrie à quitter le domicile recomposé. Aujourd'hui, il maintient un contact occasionnel avec Guillaume et Tom. Il apprécie ces moments, mais ne cherche pas activement à les voir.



3. Anamnèse de Monsieur Vert (analyse thématique individuelle annexe 4)

Monsieur Vert, âgé de 25 ans, est l'aîné d'Antoine, 22 ans. Ils sont les fils de Stéphane (49 ans) et Véronique (52 ans). À l'âge de 10 ans, leurs parents leur annoncent leur séparation. Six mois plus tard, leur père conserve la maison familiale et une garde alternée (une semaine sur deux) est mise en place. Deux mois après le début de cette garde partagée, leur mère leur annonce qu'elle fréquente quelqu'un et leur propose de le rencontrer. Cette nouvelle relation est bien accueillie par Mr Vert (11 ans) et son frère (8 ans). Peu après, Mr Vert fait la connaissance des filles de son beau-père, Philippine (5 ans) et Juliette (7 ans), avec qui il s'est bien entendu. Un mois après cette première rencontre, leur mère exprime son souhait d'aller cohabiter chez leur beau-père. Mr Vert (11 ans), qui passait déjà beaucoup de temps avec lui et ses filles, accueillit favorablement cette proposition.

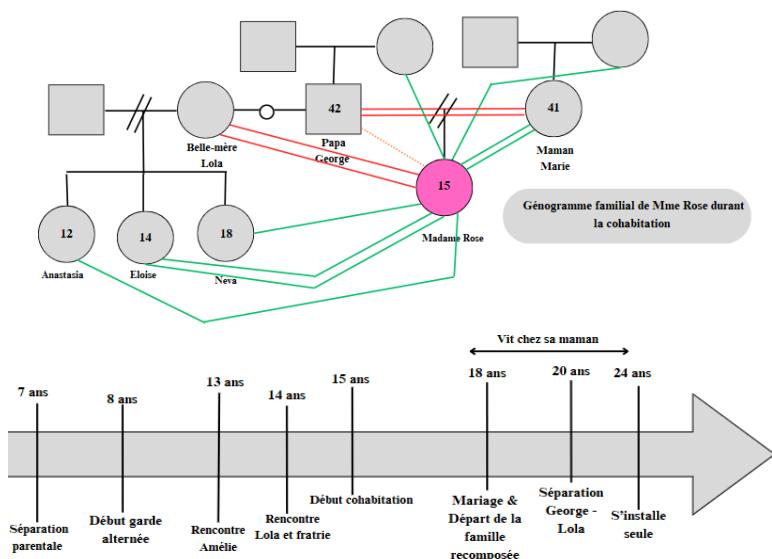
À 15 ans, la relation entre Mr Vert et son beau-père se dégrade à la suite d'une fracture de la jambe subie par ce dernier lors d'un séjour au ski. Immobilisé, son beau-père adopte une attitude plus stricte et contrôlante : « *Il était tout le temps sur nos côtes. Et à partir de ce moment-là, on ne nous laissait plus rien faire* » (497-498). Parallèlement, Mr Vert conserva une bonne relation avec ses quasi-sœurs, avec lesquelles il se rapprocha davantage. Mr Vert quitta le domicile recomposé à 21 ans, évoquant des tensions devenues trop fortes avec son beau-père, au point de ne plus se sentir chez lui. Depuis son départ, il maintient un contact occasionnel avec ses quasi-sœurs, bien que leur relation se soit quelque peu distendue.



4. Anamnèse de Madame Rose (analyse individuelle annexe 5)

Madame Rose, âgée de 25 ans, est l'enfant unique de Marie (51 ans) et George (52 ans). À l'âge de 7 ans, ses parents lui ont annoncé leur séparation. Sa mère est restée dans la maison familiale, tandis que son père a emménagé dans un appartement. Par la suite une garde alternée (une semaine sur deux) s'est mise en place. Mme Rose explique que suite à la séparation de ses parents, elle connut plusieurs beaux-parents. A 13 ans, elle fait la connaissance d'Amélie, alors en couple avec son père, qu'elle considère comme une seconde mère. Un an plus tard, son père s'est séparé d'Amélie pour former un nouveau couple avec Lola que Mme Rose rencontra à 14 ans. Elle explique que leur relation était assez distante. Peu après, elle fit la connaissance des trois filles de sa belle-mère : Anastasia (11 ans), Éloïse (13 ans) et Neva (17 ans). Elle explique s'être bien entendue avec elles mais souligne s'être surtout rapprochée d'Éloïse, avec qui elle partageait une chambre lorsqu'elle dormait chez sa belle-mère.

À 15 ans, son père et sa belle-mère ont décidés d'acheter une maison. Mme Rose explique qu'elle était contente de ne plus être tout le temps chez sa belle-mère, mais évoque également avoir pris conscience de l'engagement durable de son père dans cette relation : « *Et moi, je me dis, en fait, ça me dépasse et ça ne va pas s'arrêter* » (675-676). Dès le début de la cohabitation, Mme Rose ressentit que sa belle-mère ne la considérait pas comme faisant partie du foyer, générant ainsi des tensions entre elles. En revanche, elle a continué à se rapprocher d'Éloïse, avec qui elle partageait beaucoup de points communs. À 18 ans, suite au mariage de son père et de sa belle-mère, Mme Rose décida de couper tout contact avec Éloïse et le reste de la famille recomposée, y compris son père. À 20 ans, après la séparation de son père et de sa belle-mère, elle reprit contact avec son père.



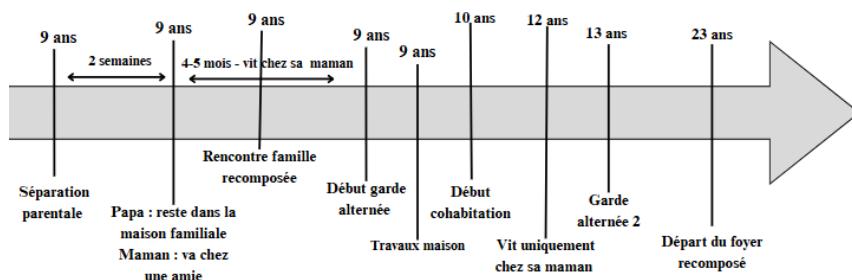
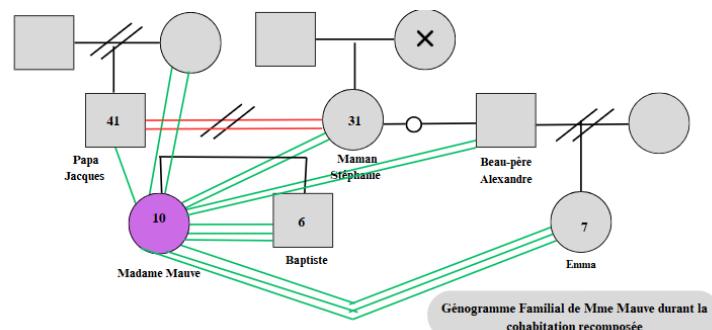
5. Anamnèse Madame Mauve (analyse thématique individuelle annexe 6)

Madame Mauve, âgée de 24 ans, est la grande sœur de Baptiste, 20 ans. Elle est la fille de Stéphanie (45 ans) et Jacques (55 ans) qui se sont séparés lorsqu'elle avait 9 ans. Par la suite, elle allait chez son père tous les mercredis et un week-end sur deux, passant le reste du temps chez sa mère.

Deux mois après la séparation, sa mère a entamé une relation avec Alexandre, que Mme Mauve a rencontré lors d'un dîner. Mme Mauve rapporte avoir bien vécu l'arrivée de ce nouveau partenaire avec qui elle s'entendait bien. Peu après, Alexandre leur présenta sa fille Emma (6 ans), avec qui elle s'est rapidement bien entendue.

À 10 ans, sa mère lui demanda son avis concernant le fait que son beau-père et sa quasi-sœur viennent vivre avec eux. Mme Mauve, qui s'entendait bien avec Alexandre et Emma, n'y voyait pas d'inconvénient. Elle explique être devenue proche d'Alexandre au fil du temps, en raison de son implication dans la vie familiale. Parallèlement, elle passa beaucoup de temps à jouer et à discuter avec Emma. Au fil des années, elle en est venue à considérer Emma comme une sœur, développant une relation fusionnelle avec elle.

À 23 ans, Mme Mauve quitta le domicile pour s'installer avec son compagnon. Elle reste aujourd'hui en contact régulier avec les membres de sa famille recomposée.



6. Anamnèse Monsieur Orange (analyse thématique individuelle annexe 7)

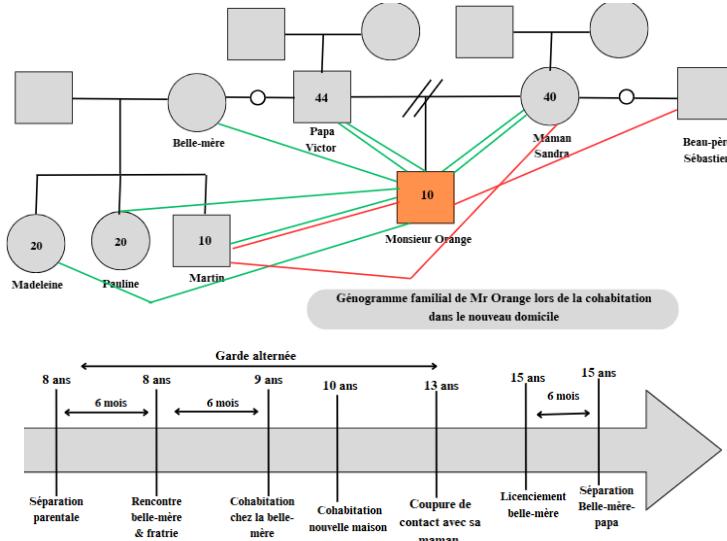
Monsieur Orange, âgé de 26 ans, est le fils unique de Sandra (56 ans) et Victor (60 ans). Ses parents se sont séparés lorsqu'il avait 8 ans. Par la suite, une garde alternée s'est rapidement mise en place, une semaine sur deux et son père a conservé la maison familiale.

Environ six mois après la séparation, son père a entamé une nouvelle relation. Mr Orange se souvient que sa première rencontre avec sa belle-mère s'était bien passée. Deux semaines plus tard, il rencontra les trois enfants de celle-ci : Pauline (18 ans), Madeleine (18 ans) et Martin, du même âge que lui (8 ans), avec qui il s'est vite bien entendu. Environ six mois après cette première rencontre, son père l'a informé de la possibilité qu'ils aillent vivre chez sa belle-mère. Habitué à passer du temps avec sa belle-mère et ses enfants, et s'entendant bien avec Martin, Mr Orange a accueilli positivement ce déménagement.

Sa belle-mère cherchait à le mettre à l'aise, même s'il ne se sentait pas totalement chez lui. Mr Orange (9 ans) partageait sa chambre avec Martin, avec qui il entretenait une bonne relation : « *T'es jeune, t'as le même âge, donc c'était sympa* » (324-325). Il mentionne cependant que leurs disputes étaient fréquentes, entretenant ainsi une relation à la fois proche et conflictuelle. Concernant sa relation avec Pauline et Madeleine, il explique avoir été en bons termes mais plus distant en raison de l'écart d'âge.

Un an après le début de la cohabitation, son père et sa belle-mère ont acheté une nouvelle maison pour offrir plus d'espace à chacun. Cette réorganisation a permis aux deux garçons, âgés de 10 ans d'avoir plus d'espace, soulignant que leur relation est restée similaire à celle qu'ils avaient auparavant : « *Un jour, on pouvait s'entendre, un jour, on ne s'entendait pas* » (522-523).

La dernière année de la cohabitation a été marquée par une dégradation du climat familial, liée au licenciement de sa belle-mère. Mr Orange, alors âgé de 15 ans, évoque une relation conflictuelle avec elle, notamment à cause de comportements déplacés de sa part. Cette détérioration a conduit à la séparation de son père et de sa belle-mère 6 mois plus tard. Après la séparation, ses contacts avec Martin sont devenus plus ponctuels. Il précise toutefois conserver une bonne entente avec lui, bien qu'ils ne soient plus aussi proches. Concernant sa belle-mère, Mr Orange indique ne plus avoir aucun contact avec elle aujourd'hui.



ANALYSE THEMATIQUE TRANSVERSALE

Dans cette section se trouve l'analyse thématique transversale des données recueillies qui reprend les axes thématiques dégagés lors des analyses thématiques individuelles, à savoir : l'évolution des liens familiaux durant la cohabitation (1), le niveau de bien-être et le sentiment d'appartenance (2) et les besoins (3). Chaque axe thématique est subdivisé en rubriques et sous-rubriques, regroupant les divers thèmes abordés par les participantes. L'objectif est de comparer les expériences et perceptions des différents participants afin d'identifier des points de convergence et de divergence au sein des trajectoires familiales recomposées. Un tableau récapitulatif de l'échantillon est situé en annexe (annexe 8).

1. Axe thématique 1 - L'évolution des liens familiaux durant la cohabitation

1.1. Evolution des relations familiales

Un tableau a été élaboré afin d'analyser l'évolution des relations familiales dans le contexte de la cohabitation recomposée. Pour chaque participant, les relations avec les différentes figures familiales - père, mère, fratrie biologique, quasi-frères/quasi-sœurs et beau-parent - sont décrites à trois moments : avant la cohabitation, au début de la cohabitation, et à la fin de la cohabitation. Ce format permet de retracer les changements relationnels au fil du temps qui sont codées par des couleurs :

Bonne entente	Proche	Fusionnel	Distant
Mauvaise entente	Conflictuel	Coupe de contacts	Proche et conflictuel

Par ailleurs, les numéros à l'intérieur du tableau fond référence à l'âge de chaque participant durant les différentes périodes.

	Avant	Pendant		Après Séparation
		Début cohabitation/mariage	Changement garde	
Mme Bleu	10 ans	14 ans	16 ans	19 ans
Papa (cohabitation)	39 ans	43 ans	45 ans	48 ans
Maman	39 ans	43 ans	45 ans	48 ans
Fratrie biologique	X	X	X	
Quasi-frère Romain = R	R : 6 ans D : 13 ans	R : 10 ans D : 17 ans	R : 12 ans D : 19 ans	Romain : 15 ans Damien : 22 ans
Belle-mère	40 ans	44 ans	46 ans	49 ans

Figure 1 : Tableau récapitulatif de l'évolution des relations familiale de Mme Bleu

	Avant	Pendant	Après Départ du domicile
Mr Rouge	16 ans	17 ans	24 ans
Papa (cohabitation)	47 ans	48 ans	55 ans
Maman	44 ans	45 ans	52 ans
Frère biologique (Paul)	16 ans	17 ans	24 ans
Quasi-frère Guillaume = G Tom = T	G : 17 ans T : 20 ans	G : 18 ans T : 21 ans	G : 25 ans T : 28 ans
Belle-mère			

Figure 2 : Tableau récapitulatif de l'évolution des relations familiale de Mr Rouge

	Avant	Pendant		Après Départ du domicile
		Début cohabitation	Fracture	
Mr Vert	11 ans	11 ans	15 ans	21 ans
Papa	35 ans	35 ans	39 ans	45 ans
Maman (cohabitation)	38 ans	38 ans	42 ans	48 ans
Frère biologique (Antoine)	8 ans	8 ans	12 ans	18 ans
Quasi-sœur Philippine = P Juliette = J	P : 5 ans J : 7 ans	P : 5 ans J : 7 ans	P : 9 ans J : 11 ans	P : 15 ans J : 17 ans
Beau-père	32 ans	32 ans	36 ans	42 ans

Figure 3 : Tableau récapitulatif de l'évolution des relations familiale de Mr Vert

	Avant	Pendant		Après Séparation
		Début cohabitation	Mariage	
Mme Rose	14 ans	15 ans	18 ans	20 ans
Papa (cohabitation)	41 ans	42 ans	45 ans	47 ans
Maman	40 ans	41 ans	44 ans	46 ans
Fratrie biologique	X	X	X	

Quasi-sœur Anastasia = A Neva = N Eloise = E	A : 11 ans Neva : 17 ans	A : 12 ans N : 18 ans	A : 15 ans N : 21 ans	Anastasia : 17 ans Neva : 23 ans
	E : 13 ans	E : 14 ans	E : 17 ans	Eloise : 19 ans
Belle-mère				

Figure 4 : Tableau récapitulatif de l'évolution des relations familiale de Mme Rose

	Avant	Pendant	Après Départ du domicile
Mme Mauve	9 ans	10 ans	23 ans
Papa	40 ans	41 ans	54 ans
Maman (cohabitation)	30 ans	31 ans	44 ans
Frère biologique (Baptiste)	5 ans	6 ans	19 ans
Quasi-sœur (Emma)	6 ans	7 ans	20 ans
Beau-père			

Figure 5 : Tableau récapitulatif de l'évolution des relations familiale de Mme Mauve

	Avant	Pendant		Après Séparation
		Début cohabitation	Licenciement	
Mr Orange	8 ans	9 ans	15 ans	15 ans
Papa (cohabitation)	42 ans	43 ans	49 ans	49 ans
Maman	38 ans	39 ans	45 ans	45 ans
Fratrie biologique	X	X		X
Quasi-frère/sœur Madeleine = M Pauline = P Martin = Mart	M : 18 ans P : 18 ans	M : 19 ans P : 19 ans	M : 25 ans P : 25 ans	Madeleine : 25 ans Pauline : 25 ans
	Mart : 8 ans	Mart : 9 ans	Mart : 15 ans	Martin : 15 ans
Belle-mère				

Figure 6 : Tableau récapitulatif de l'évolution des relations familiale de Mr Orange

1.2. Evolution des relations avec le beau-parent

Parmi les six participants de l'étude, cinq d'entre eux rapportent une dégradation de la relation avec leur beau-parent à la suite de la cohabitation. Cette détérioration s'explique par plusieurs facteurs, qui varient selon les contextes.

1.2.1. Changement d'attitude du beau-parent

Dans plusieurs récits, les participants décrivent un basculement dans le comportement du beau-parent, souvent lié à un événement déclencheur. **Mme Bleu** note une dégradation dans sa relation avec sa belle-mère après le mariage de son père : « *Elle n'a plus eu d'intérêt à s'intéresser à moi* » (801). Elle évoque une relation de plus en plus froide, marquée par l'absence de dialogue et de silence : « *Moi, elle ne me parlait pas, je faisais partie des meubles, quoi. Que je sois là ou pas, c'était pareil.* » (811-812). En outre, sa belle-mère avait une incidence sur les décisions de son père, ce qui la contrariait : « *ce n'était pas ma mère* » (867).

Chez Mr Vert, la relation s'est dégradée après une fracture de son beau-père : « *Et à partir de ce moment-là, on ne nous laissait plus rien faire* » (497-498). En tant qu'adolescent, Mr Vert exprimait un besoin croissant de liberté, ce qui entraînait en contradiction avec l'attitude de son beau-père, devenu de plus en plus strict, générant ainsi des tensions entre eux. Mr Orange décrit également une transformation dans l'attitude de sa belle-mère, à la suite de son licenciement. Il mentionne une atmosphère très tendue, des disputes fréquentes, et un comportement instable de sa belle-mère : « *Ça gueulait, des assiettes, des verres volaient dans la maison* » (826). Il parle d'une personne qui a « *complètement chuté dans sa personne* » (650), ce qui a entraîné des relations conflictuelles avec Mr Orange.

1.2.2. *Traitements différenciés entre les enfants*

Certains participants rapportent un traitement inégal entre les enfants du beau-parent et eux-mêmes. Mme Bleu et Mr Rouge observaient un traitement préférentiel de la part de leur belle-mère envers ses propres enfants, renforçant, chez Mme Bleu, un sentiment d'exclusion, et, chez Mr Rouge, des tensions dans sa relation avec celle-ci.

Mr Orange souligne une incohérence éducative entre son père et sa belle-mère qui n'autorisaient pas les mêmes choses aux deux garçons. Cela pouvait alimenter des conflits entre les deux garçons et entre les parents. Mme Mauve mentionne un traitement différencié en début de recomposition mais précise que ces écarts ont été discutés et réajustés afin de trouver un fonctionnement commun avec des règles éducatives similaires.

1.2.3. *Décalage dans les modes de vie*

Mr Rouge décrit un fort décalage entre son mode de vie et celui de sa belle-mère, perçue comme « *très rigide* » (458) et attachée à un certain ordre : « *Il faut que tout soit rangé tout le temps, qu'elle sache tout prévoir, alors que moi et mon frère, ce n'est pas du tout ça* » (462-463). Il explique avoir ressenti une contrainte à devoir changer ses comportements au sein du foyer : « *Je réfléchissais tout en fonction de si ça ne va pas les faire chier, alors qu'avant je l'aurais fait sans réfléchir* » (487-488). Ce contraste pouvait générer des conflits entre lui et sa belle-mère.

1.2.4. *Absence de construction d'une nouvelle unité familiale*

Plusieurs participants révèlent une absence de volonté du beau-parent d'intégrer l'adolescent dans une dynamique familiale partagée. Mme Rose affirme que sa belle-mère ne la considérait pas comme faisant partie du foyer : elle n'allait pas la chercher à l'école, ne lui faisait pas à manger, ne s'occupait pas de sa lessive et ne lui adressait quasiment pas la parole. Mme Rose

ne se sentait donc pas la bienvenue par sa belle-mère qui continuait son mode de vie comme si elle n'était pas présente, ce qui générait des tensions. « *C'est comme si je n'existaient pas* » (800).

À l'inverse, **Mme Mauve** évoque une volonté explicite de sa maman et de son beau-père de construire une dynamique familiale dès les débuts de la recomposition. Elle souligne l'implication de son beau-père dans la vie quotidienne et la recherche de créations de liens entre les différents membres du foyer.

1.2.5. Liens avec la famille d'origine

Dès leur première rencontre, **Mr Rouge** entretient avec sa belle-mère une relation assez distante. Cette posture s'explique par le fait qu'il comprit que sa belle-mère était probablement la personne avec qui son père avait entretenu une relation extra-conjugale. Cette représentation a rendu difficile l'acceptation de sa présence au sein du foyer, en particulier dans la maison familiale, où elle occupait désormais les rôles auparavant tenus par leur mère.

De son côté, **Mme Rose** estime que sa belle-mère ne l'a jamais acceptée parce qu'elle représentait le passé de son père avec sa maman. Son refus initial d'accepter la séparation entre son papa et sa belle-mère précédente, Amélie, ainsi que sa réticence à rencontrer sa nouvelle belle-mère ont contribué à renforcer les tensions dès le début de la cohabitation.

1.3. Evolution de la relation avec les parents

La cohabitation dans le foyer recomposé a également influencé l'évolution des relations entre les participants et leurs parents, avec des nuances selon les situations.

Pour certains, elle a entraîné un éloignement progressif. **Mme Bleu** et **Mme Rose** évoquent une prise de distance avec leur père, qu'elles jugeaient peu disponible et peu à l'écoute de leur vécu. Elles expliquent avoir été fâchées qu'ils ne prennent pas la peine de les comprendre et de les aider dans leur mal-être. **Mme Rose** parle d'une relation quasi inexistante avec le sien, marquée par la peur de perdre le lien et par des échanges empreints de reproches liés à son poids. A l'inverse, pour **Mr Rouge** et **Mr Vert**, leur parent présent au domicile a occupé une position de soutien face aux tensions liées au beau-parent. Le père de **Mr Rouge**, qui était initialement dans une posture de médiateur face aux tensions avec sa belle-mère, a progressivement pris conscience du mal-être de son fils et s'est ensuite montré soutenant face à ses difficultés et ses besoins. **Mr Vert**, quant à lui, souligne le rôle de sa mère, qui tentait de rester à l'écoute et de le rassurer malgré une ambiance familiale pesante. Pour ces quatre participants, la relation avec le parent non-cohabitent est restée stable, voire s'est renforcée.

À l'inverse, **Mr Orange** et **Mme Mauve** expliquent avoir maintenu une relation proche avec le parent présent au domicile, mais rapportent des relations plus distendues avec le parent externe. **Mr Orange** mentionne une rupture totale avec sa mère dès l'adolescence, en lien avec la relation qu'elle entretenait avec son nouveau conjoint. **Mme Mauve**, quant à elle, décrit des tensions avec son père, notamment liées à ses critiques envers la famille maternelle, bien qu'une mise au point à l'adolescence ait permis une amélioration de leur relation.

1.4. Evolution de la relation avec la fratrie recomposée

Chez les six participants, on constate que la cohabitation a systématiquement favorisé un rapprochement avec au moins un membre de la fratrie recomposée. Bien que les degrés d'intimité et les modalités relationnelles diffèrent selon les configurations, tous les récits indiquent que la vie commune a joué un rôle facilitateur dans l'émergence de liens.

	Mme Bleu	Mr Rouge	Mr Vert	Mme Rose	Mme Mauve	Mr Orange
Représentation	Demi-frère	Ami	Sœur	Amie (Eloïse)	Sœur	Ami

Figure 7 : Tableau récapitulatif des représentations des quasi-frères et sœurs durant la cohabitation

A travers le tableau ci-dessus on constate que ces liens n'ont pas toujours pris la forme d'une relation fraternelle reconnue comme telle. Leur nature, leur intensité et leur durabilité ont été, selon le récit des participants, influencées par plusieurs facteurs, analysés ci-dessous.

1.4.1. Facteurs ayant influencés la création de lien

I. Facteur de personnalité et d'âge

Mme Rose met en avant la similarité de tempérament avec sa quasi-sœur Éloïse, soulignant des points communs en termes d'humour, de caractère et de centres d'intérêt, qui ont favorisé un rapprochement et la création de liens. **Mr Orange** souligne également que le fait d'avoir cohabité avec son quasi-frère, du même âge que lui, facilitait leurs jeux, leurs rires et le partage d'intérêts communs. Cependant, les différences de personnalité entre lui (réservé et effacé) et son quasi-frère Martin (nervieux) ont engendré des difficultés à établir un lien plus profond. Cette différence de tempérament le poussait parfois à prendre sur lui, étant habitué auparavant à un environnement plus calme. En outre, leur relation oscillait entre proximité, conflits et

rivalités, rendant difficile l'établissement d'un lien stable. Il évoque par ailleurs une distance plus marquée avec ses quasi-sœurs Pauline et Madeline, en raison de leur écart d'âge.

Mr Rouge estime que la recomposition est intervenue trop tardivement : ils étaient adolescents, avec leurs vies respectives, leurs habitudes, leurs projets et leurs groupes d'amis. Dans ce contexte, il était selon lui trop tard pour créer une réelle dynamique familiale commune : « *Et on était trop vieux j'ai envie de dire pour vraiment tisser des liens comme frère et sœur* » (570-571). Ainsi, Mr Rouge explique qu'il ne ressentait pas le besoin de tisser des liens plus profonds, considérant que la relation existante était suffisante. **Mme Mauve** rejoint Mr Rouge en expliquant que selon elle, le fait d'avoir cohabiter avec sa quasi-sœur Emma dès l'enfance leur a permis de tout partager, de passer du temps ensemble et créer une relation fusionnelle : « *On s'est construit directement avec eux, on a construit notre histoire familiale avec eux* » (576-577). Elle pense qu'une recomposition plus tardive aurait limité cette proximité.

II. Entre soutien et éloignement face aux conflits avec les beaux-parents

Plusieurs récits montrent que des formes d'alliances se sont construites en réaction à des conflits parentaux. **Mme Bleu**, **Mr Orange**, **Mr Rouge** et **Mme Rose** rapportent que, bien qu'ils ne discutaient pas explicitement des disputes au sein du domicile, leurs quasi-frères et sœurs constituaient néanmoins un soutien important. **Mme Bleu** et **Mr Rouge** expliquent que, bien que leur relation avec leur fratrie recomposée ne soit pas étroite ni intime, la simple présence de ces derniers leur offrait une meilleure appréhension et un moment d'apaisement au sein des tensions du domicile. **Mme Bleu** évoque des moments de répit partagés (promenade, films ...) avec ses quasi-frères, tandis que **Mr Rouge** souligne que leur présence lui a permis de mieux accepter certaines difficultés associées à la cohabitation, notamment les tensions avec sa belle-mère et les changements organisationnels au sein du domicile. **Mme Rose** souligne que sa relation avec Éloïse, centrée sur des activités communes et des échanges généraux, représentait une de ses ressources principales face aux tensions avec sa belle-mère et au climat pesant : « *Je pense que ça aurait été 100 fois pire s'il n'y avait pas quelqu'un avec qui je m'entendais bien* » (691-692). **Mr Orange**, quant à lui explique que son quasi-frère représentait un soutien face aux disputes parentales. Il précise que ce climat conflictuel n'étant plaisant pour aucun d'eux, ils tentaient parfois d'aggraver les tensions dans l'espoir que leurs parents respectifs se séparent.

Mr Vert évoque également ce soutien mutuel avec sa fratrie recomposée : « *En mode, tous ensemble contre notre beau-père* » (553). À la suite du changement de comportement de son

beau-père, Mr Vert et ses quasi-sœurs se sont rapprochés. Il explique que cette ambiance n'était agréable pour personne et ils ont donc fait face à ces tensions ensemble notamment en discutant et en passant des moments agréables.

Cependant, les conflits avec les figures parentales ont parfois eu un effet indirect sur les relations que les participants entretenaient avec leurs quasi-fratrie. **Mme Bleu** et **Mr Rouge** rapportent tous deux avoir évité d'impliquer leurs quasi-frères dans les tensions qu'ils vivaient avec leur belle-mère. **Mme Bleu** explique que Romain, son quasi-frère, était très proche de sa maman et en conflit avec le père de Mme Bleu. De son côté, Mme Bleu était en conflit avec la maman de Romain, rendant ainsi difficile les échanges autour des tensions familiales : « *J'étais sur un terrain très glissant et j'avais peur de faire une bêtise* » (947-948). **Mr Rouge** partage que face aux tensions avec sa belle-mère, il était difficile pour lui de partager son ressenti avec ses quasi-frères, ce qui a instauré une certaine distance dans leur relation : « *C'était entre elle et moi et je ne voulais pas les mettre là-dedans, ça n'avait aucun intérêt* » (823-824).

L'absence de soutien d'Éloïse face aux tensions vécues par **Mme Rose** a non seulement freiné le développement de liens plus profonds entre elles, mais a également conduit, à terme, à une rupture de contact. Suite au mariage de leurs parents respectifs, Mme Rose dit avoir pris conscience que leur relation, centrée sur des échanges généraux était en réalité « *superficielle* » (854), car elles n'avaient jamais abordé ensemble les difficultés vécues dans le foyer.

III. Le quotidien partagé avant et pendant la cohabitation

Plusieurs participants soulignent que la cohabitation quotidienne leur a permis de passer du temps ensemble et d'avoir une histoire en commun. **Mme Mauve**, **Mr Rouge** et **Mr Vert** indiquent également que le fait d'avoir rencontré leur fratrie recomposée en amont de la cohabitation a facilité l'établissement d'un lien initial. **Mme Rose**, quant à elle, évoque que le fait d'avoir partagé la chambre d'Éloïse lors de ses visites chez sa belle-mère a contribué à approfondir leur connaissance mutuelle et à établir un lien avant la cohabitation. **Mr Orange** qui avait partagé une chambre avec son quasi-frère pendant la cohabitation chez sa belle-mère, rejoint Mme Rose. Cet espace commun leur a permis de passer plus de temps ensemble et développer des liens plus facilement.

Plusieurs participants insistent également sur le rôle du partage du quotidien dans la création de liens avec la fratrie recomposée. Pour **Mr Vert**, **Mr Orange** et **Mme Mauve**, le fait d'avoir

cohabité leur a permis de partager leur réalité quotidienne, de jouer ensemble, de discuter, de faire des activités ... Ils soulignent que sans cette expérience, leurs liens avec leurs quasi-frères et sœurs auraient été probablement moins forts. **Mr Rouge** explique que même si ses liens avec sa fratrie étaient moins intimes, la cohabitation leur a permis de partager un « *petit bout de vie en commun* » (1190-1191), sans quoi il les aurait plus perçus comme des connaissances lointaines.

IV. Manque de continuité relationnelle

De manière similaire, **Mr Orange** et **Mme Bleu** évoquent une discontinuité relationnelle avec leur fratrie recomposée. A 16 ans, **Mme Bleu** décida d'aller vivre principalement chez sa maman, retournant parfois un week-end chez son papa et sa belle-mère. Cette absence plus fréquente impacta sa relation avec ses quasi-frères, devenant plus distante. En effet, il lui était difficile de maintenir leur relation en ayant beaucoup moins de contacts : « *On n'a pas eu énormément de temps pour soit renforcer, soit dissoudre un peu les liens* » (885-886). **Mr Orange** explique que le fait qu'il soit en garde alternée amenait une certaine discontinuité dans leur quotidien. Leur relation était ainsi rythmée par des moments de partage et des moments de séparation. Mr Orange souligne tout de même que ces moments de séparation lui offraient des moments de calme et des temps de partage plus privilégiés avec son papa. Mr Orange évoque n'avoir partagé qu'une courte période de sa vie avec lui, ce qui ne lui a pas permis de grandir à ses côtés.

1.4.2. La continuité des contacts post-cohabitation

Dans l'ensemble des récits, on observe une diminution des contacts entre les participants et leurs quasi-frères/sœurs après la cohabitation. Les départs du domicile ont eu des origines variées - séparation parentale, prise d'autonomie, conflit - mais, quelle que soit la nature des liens construits pendant la cohabitation, ces relations se sont pour la plupart espacées ou interrompues.

	Mme Bleu	Mr Rouge	Mr Vert	Mme Rose	Mme Mauve	Mr Orange
Contact post-cohabitation	Coupure de contacts	Occasionnel	Occasionnel	Coupure de contacts	Réguliers	Occasionnel

Figure 8 – Tableau récapitulatif des contacts entre la fratrie recomposée suite à la cohabitation

Mme Rose et **Mme Bleu** évoquent toutes deux une rupture totale du lien avec leur fratrie recomposée. **Mme Rose** explique qu'après le mariage de son père avec sa belle-mère, elle a coupé tout contact avec eux ainsi qu'avec Éloïse et ses sœurs. **Mme Bleu** indique que, depuis la séparation de son père et de sa belle-mère, elle n'a plus aucun lien avec sa famille recomposée.

Mr Rouge, **Mr Vert** et **Mr Orange** relatent le maintien d'un lien plus distant mais bon avec leur fratrie recomposée. **Mr Rouge** et **Mr Vert** évoquent des contacts occasionnels lors de réunions familiales ou d'anniversaires, soulignant qu'il apprécie ces moments, sans pour autant chercher à les voir en dehors de ces événements. **Mr Orange** indique que, depuis la séparation de son père et de sa belle-mère, sa relation avec son quasi-frère, Martin, est devenue plus espacée, ne cherchant pas à se voir. Il lui arrive encore de le croiser, notamment par l'intermédiaire d'amis communs, et précise qu'ils s'entendent toujours bien malgré la distance instaurée.

Enfin, **Mme Mauve** se distingue par le maintien d'un lien fort avec l'ensemble des membres de sa famille recomposée, malgré son départ du domicile familial. Elle indique que, bien que sa relation avec sa quasi-sœur soit moins fusionnelle qu'auparavant en raison de leurs contacts moins fréquents, elles restent très proches et s'organisent des moments ensemble.

1.5. L'évolution de la relation avec la fratrie biologique

On constate que chez les participants ayant une fratrie biologique, la cohabitation au sein du foyer recomposé n'a pas eu d'impact négatif sur ces relations. Au contraire, ces liens sont restés stables, voire se sont renforcés.

Mr Rouge explique qu'avec son frère, ils partageaient des ressentis similaires face aux tensions liées à leur belle-mère. Bien qu'ils n'en n'aient pas discuté en profondeur, ils se sont soutenus mutuellement : « *Lui était derrière moi, et moi derrière lui.* » (771) De même, **Mr Vert** et **Mme Mauve** explique que la cohabitation n'a pas affecté leur relation avec leur fratrie biologique, qu'il considérait comme un soutien et avec qui ils entretenait une relation très proche. **Mme Mauve** décrit une dynamique fluide, où parfois elle faisait des activités avec son frère, parfois des activités plus féminines avec sa quasi-sœur, et faisaient souvent des activités à trois.

1.5.1. Distinction fratrie biologique et fratrie recomposée

Par ailleurs, ces participants font une distinction entre la relation entretenue avec leur fratrie biologique et celle nouée avec les quasi-frères et sœurs issus de la reconstitution.

Mr Vert et Mme Mauve expliquent que leur relation avec leur frère biologique est fondée sur un lien de sang, renforcé par le fait qu'ils ont toujours vécu ensemble, notamment en dehors de la famille recomposée. Ils soulignent que leur fratrie biologique a également vécu des réalités comme la séparation de leur parent ou encore le quotidien chez leur autre parent.

Dans le cas de Mme Rose, la naissance de Camille, sa demi-sœur du côté maternel, a joué un rôle dans la manière dont elle considérait sa quasi-sœur, Eloïse. Elle décrit Camille comme sa sœur, avec qui elle a noué une relation fusionnelle. Elle explique s'être fort impliquée dès sa naissance, se considérant comme sa deuxième maman. Elle faisait ainsi une distinction entre Camille et Eloise avec qui elle n'entretenait pas la même relation et le même vécu.

2. Axe thématique 3 - Le niveau de bien-être et le sentiment d'appartenance

2.1. L'évolution du niveau de bien-être

L'analyse des données révèle que pour quatre des six participants, leur niveau de bien-être a diminué au fil de la cohabitation. En parallèle, Mme Rose présente un niveau de bien-être stable mais très bas. Le tableau ci-dessous met également en avant que seule Mme Mauve, maintient un niveau de bien-être élevé tout au long de cette période.

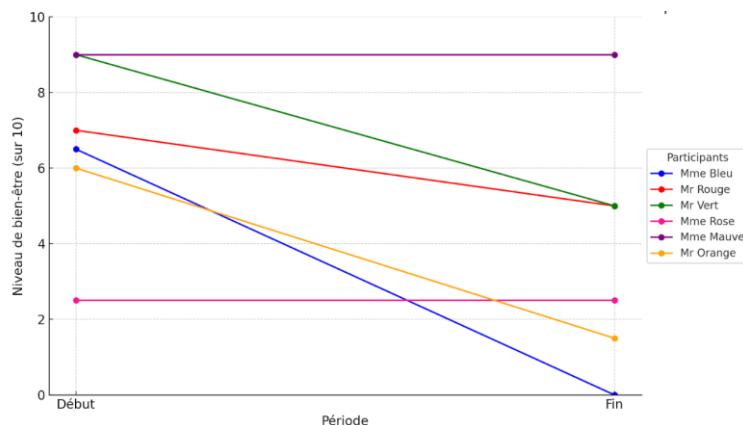


Figure 9 – Schéma récapitulatif du niveau de bien-être au début et à la fin de la cohabitation

À travers les récits, il apparaît que le bien-être des participants est notamment lié à la qualité des relations entretenues avec les membres du foyer, à leur capacité à être eux-mêmes et à la mise en place - ou non - d'une véritable dynamique familiale.

2.1.1. Relation avec le beau-parent

Mme Bleu, Mr Rouge, Mr Orange, Mme Rose et Mr Vert évoquent que leur bien-être a principalement été affecté par la mauvaise relation qu'ils entretenaient avec leur beau-parent.

Mme Bleu se sentait ignorée par sa belle-mère qui était froide et distante avec elle, impactant ainsi son bien-être dans le domicile. A la fin de la cohabitation, elle ne se sentait plus chez elle, déclarant qu'elle y allait uniquement « *par obligation* » (1314), avec l'impression persistante de ne « *pas être à sa place* » (1314). Mme Rose décrit une relation tendue avec sa belle-mère, qui lui faisait sentir qu'elle n'était pas la bienvenue, ce qui lui donnait le sentiment d'être « *le vilain petit canard* » (1162). Ce manque d'intégration a progressivement altéré sa confiance en elle et son bien-être au sein du domicile. Mr Rouge rapporte que les différences d'habitudes de vie entre lui et sa belle-mère ont progressivement généré un sentiment d'inconfort. Il se sentait de moins en moins à sa place, allant jusqu'à devoir réfléchir à ce qu'il pouvait faire ou non.

Mr Vert indique qu'à partir du moment où son beau-père s'est fracturé la jambe, il faisait de moins en moins de choses dans la maison et se sentait de moins en moins chez lui. Mr Orange décrit une atmosphère familiale anxiogène et pesante marquée par des tensions constantes entre son père et sa belle-mère, entre Martin et lui, ainsi qu'entre Martin et sa mère : « *C'était quand même une vie de famille conflictuelle où ça criait régulièrement* » (864-865). Le licenciement de sa belle-mère a intensifié les tensions, au point que Mr Orange en est venu à préférer que son père et sa belle-mère se séparent et qu'il retourne à sa vie d'avant.

Mme Mauve, à l'inverse, témoigne d'un niveau de bien-être stable et élevé durant toute la cohabitation. Elle explique qu'elle entretenait de bonnes relations avec tous les membres du foyer : « *On faisait tous ensemble comme une famille normale* » (594). Elle pouvait être pleinement elle-même dans cette famille recomposée, sans jamais se sentir exclue ou différente.

2.1.2. *Absence d'une dynamique familiale*

Mme Rose, compare son expérience à une situation de « *colocation* » (1245) dans la maison de son père et de sa belle-mère. Selon elle, ces derniers ont cherché à construire un couple, mais non une famille : « *Il y a une personne de plus dans la maison, et voilà, chacun faisait sa vie* » (1241). Ainsi, chacun vivait selon ses propres habitudes, sans réelle volonté de créer des liens. Elle exprime un profond mal-être dans cette maison, soulignant qu'elle ne s'était jamais sentie aussi seule malgré la présence d'autant de personnes : « *Je subissais et je me taisais* » (1079).

2.1.3. *Difficulté à être soi-même au sein du foyer*

Mr Orange, décrit une difficulté à affirmer ses envies ou ses besoins, en lien avec une personnalité discrète et réservée : « *C'était plus moi et moi plutôt que le fait d'être frustré par*

rappor t à quelqu'un d'autre dans la même famille » (729-730). Toutefois, cette tendance à s'effacer était renforcée par la présence de son quasi-frère, Martin, décrit comme plus affirmé, ce qui l'amenait à adopter une posture plus passive, n'étant ainsi pas tout à fait lui-même.

Mr Rouge souligne avoir un humour plutôt piquant, qui n'était pas toujours apprécié par les autres membres de la famille. Sa consommation de certaines substances contribuait également à le faire percevoir comme problématique. Il explique s'être ainsi progressivement restreint dans les conversations familiales, se percevant lui-même comme un « *marginal* » (940).

2.2. Ressenti au sein du domicile recomposé

Dans le cadre de cette étude, chaque participant a été invité à réaliser une cartographie de leur domicile recomposé, en représentant l'organisation spatiale de leur environnement familial et en notant leur ressenti pour chaque pièce. Un tableau synthétisant les ressentis associés à chaque pièce du domicile recomposé pour chaque participant est présenté en annexe 9. Le regroupement de toutes les cartographies se trouve en annexe 10.

2.2.1. Zones de confort au sein du domicile recomposé

À travers les récits, il ressort que les zones de confort étaient régulièrement associées à leur espace personnel (leur chambre) ainsi qu'aux chambres des membres de leur fratrie ou quasi-fratrie avec qui ils entretenaient une relation de proximité, de soutien ou de complicité.

Mme Bleu souligne que sa chambre était un espace où elle pouvait se retirer et être dans sa bulle. Elle ajoute que la chambre de Damien, son quasi-frère qu'elle percevait comme un soutien, était également un lieu agréable, où elle partageait des moments avec ses quasi-frères.

Mr Rouge considérait également sa chambre et celle de son frère comme des zones où il se sentait totalement à l'aise. En revanche, la chambre de ses quasi-frères - avec qui il avait une relation cordiale mais pas intime - n'était pas un espace dans lequel il se rendait spontanément, sauf lorsqu'il y était invité pour jouer à la console. Il cite aussi la cuisine et la salle à manger comme des lieux de partage, où toute la famille se retrouvait pour manger.

Mr Vert perçoit également sa chambre, celles de son frère et de ses quasi-frères comme des espaces confort. Ces derniers étant des ressources affectives pour lui, il passait beaucoup de temps en leur compagnie, circulant librement dans leurs chambres respectives.

Mme Rose identifie sa chambre, celle d'Éloïse et leur salle de bain comme ses espaces de confort qui étaient situées dans une partie plus externe de la maison « *Même symboliquement, on était séparées du reste* » (1074). Elles avaient chacune leur propre chambre mais passaient souvent d'une chambre à l'autre passant ainsi régulièrement du temps ensemble : « *C'était deux chambres, mais c'était les deux les nôtres* » (756-757). En revanche, elle n'allait pas dans les chambres de ses deux quasi-sœurs, avec lesquelles elle n'entretenait pas de lien particulier.

Mr Orange mentionne sa chambre et celle de son père comme ses zones de confort. Sa chambre lui offrait intimité et autonomie, tandis que celle de son père était un espace où il pouvait passer des moments privilégiés avec lui. Il souligne que même après avoir obtenu sa propre chambre, il continuait à passer beaucoup de temps avec Martin, partageant leurs espaces respectifs.

Pour **Mme Mauve**, tant les chambres que les espaces communs étaient perçus comme des espaces de bien-être et de partage. Elle partageait régulièrement des moments avec son frère et sa quasi-sœur dans l'une ou l'autre des chambres. Elle distingue néanmoins sa propre chambre comme un lieu plus intime, sa pièce, marquant son besoin d'un espace personnel.

2.2.2. Zones d'inconfort au sein du domicile recomposé

Les espaces communs sont fréquemment identifiés comme des zones de malaise par les participants ayant une relation tendue avec leur beau-parent. Ces lieux de vie partagés deviennent alors des endroits à éviter, associés à un sentiment d'inconfort et de tension.

Mme Bleu décrit le domicile recomposé comme un environnement froid et peu chaleureux. Éloignée de sa mère et de ses amis, elle se sentait isolée et mal à l'aise. Elle évitait les espaces fréquentés par son père et sa belle-mère, en raison de l'atmosphère lourde qui y régnait : « *L'ambiance dans la maison était terrifiante, terrible* » (1123-1124). **Mme Rose** décrit également la maison comme un lieu froid, vide et étouffant. Elle évitait les pièces communes, notamment la cuisine, perçue comme une zone tendue où ils se retrouvaient pour manger. Elle explique qu'elle adaptait son comportement dans ces espaces par peur d'aggraver les tensions. Elle veillait aussi à ne jamais se retrouver seule avec son père et sa belle-mère.

Mr Vert partage un ressenti similaire. Le salon et la salle à manger, où son beau-père était souvent présent, étaient pour lui des espaces d'inconfort et de conflit. Il explique qu'il évitait d'aller dans ces espaces pour fuir les remarques désobligeantes qu'il recevait régulièrement de son beau-père : « *On était beaucoup moins en bas, tous, quoi. On l'évitait* » (851-852). Il souligne qu'avant la blessure de son beau-père, il n'y avait pas de véritables zones de conflit :

« *J'aurais tout mis en vert et peut-être des zones mitigées.* » (816) À cette époque, les quelques tensions étaient mineures et ne ressemblaient en rien à celles qui se sont installées par la suite.

Mme Mauve, à l'inverse, affirme n'avoir identifié aucune zone d'inconfort. Elle entretenait de bonnes relations avec l'ensemble du foyer, ce qui lui permettait de circuler librement et sereinement dans tous les espaces : « *On était tous bien ensemble* » (550-551).

2.2.3. *Zones ambivalentes au sein du domicile recomposé*

Certains espaces sont investis de manière ambivalente, pouvant être à la fois des lieux de partage et de conflit. Leur perception de ces lieux variait en fonction des personnes présentes ou de l'ambiance générale au sein du foyer.

Mr Orange illustre bien cette ambivalence. Il identifie la cuisine et la salle à manger comme des lieux à la fois de conflits et de partage. Sa chambre partagée avec son quasi-frère représentait aussi un espace à double signification : ils y passaient de nombreuses soirées à jouer ensemble, mais le manque d'intimité pouvait parfois générer des tensions. Il résume cette ambivalence à travers le salon, qu'il qualifie être le reflet du « *vivre en commun dans la maison* » (1079), en étant à la fois une zone de confort, une zone de partage et une zone de conflit.

Mr Rouge souligne également cette ambivalence. Le salon était un lieu de vie partagé mais était aussi source d'inconfort lorsqu'il s'y retrouvait seul avec son père et sa belle-mère : « *Tu ne te sentais pas aussi à l'aise qu'à table où tout le monde est là* » (1022-1023). Il mentionne aussi la salle de bain comme un lieu où il devait s'adapter aux exigences de propreté imposées par sa belle-mère, ce qui l'empêchait d'y être totalement à l'aise. **Mr Vert** complète cette idée en évoquant la cuisine comme un espace où il s'y sentait bien en l'absence de son beau-père, mais dès que celui-ci était présent, l'ambiance devenait pesante et source d'inconfort.

2.2.4. *La cohabitation dans son domicile personnel*

Mme Mauve relate que lorsque sa mère est revenue vivre dans la maison familiale, des travaux ont été entrepris pour aménager l'espace de manière à ce que son beau-père et sa fille Emma disposent chacun d'un espace personnel. Selon Mme Mauve, cet ajustement visait à favoriser le bien-être de tous en créant un environnement propice à la cohabitation : « *C'est un peu comme si on avait tous une nouvelle maison en soi* » (361-362).

À l'inverse, **Mr Rouge** exprime un ressenti beaucoup plus difficile face à la reconstitution de son foyer : avant la reconstitution, il ne ressentait aucun malaise dans son domicile. Il témoigne

de la difficulté d'accepter l'arrivée de nouvelles personnes dans sa maison d'enfance, un lieu chargé d'histoire familiale. Il souligne que la présence de sa belle-mère, perçue comme directement liée à la séparation de ses parents, a rendu la situation encore plus difficile : « *Ça n'a pas été facile de voir la maîtresse de mon papa venir vivre dans notre maison d'enfance, cuisiner, faire le ménage, s'occuper du foyer là où ma maman l'avait fait auparavant* » (417-419).

2.2.5. *La cohabitation chez le beau-parent*

Pour **Mr Orange**, la première année de vie en garde alternée s'est déroulée chez sa belle-mère. Il explique que malgré un accueil chaleureux et une bonne entente avec Martin, il ne s'est jamais senti pleinement chez lui. Il explique qu'il devait s'ajuster à son nouveau mode de vie en garde alternée en étant dans un nouveau domicile dans lequel il n'avait pas ses marques. Même si le partage de chambre a permis un rapprochement avec Martin, il souligne qu'il était compliqué en tant qu'enfant unique de devoir tout partager et de s'adapter aux habitudes de l'autre. Il ne disposait daucun espace où il pouvait être seul, ce qui était d'autant plus difficile lorsqu'ils se disputaient. Lorsqu'ils ont déménagé dans un nouveau domicile, l'obtention d'une chambre individuelle lui a offert plus de liberté et d'intimité : « *Ça faisait du bien de pouvoir être dans sa chambre tranquille et d'y faire ce que tu voulais, sans avoir quelqu'un dans ta chambre, dans ton endroit* » (407-409). **Mme Rose** partage cet avis, expliquant que lorsqu'ils ont déménagés dans un nouveau domicile, elle était contente de pouvoir avoir son propre espace.

Au départ, **Mr Vert** se sentait bien dans le domicile de son beau-père et ne percevait pas de différence avec celui de son père : « *Les deux, c'était pareil* » (490-491). Lors de l'emménagement, Mr Vert partageait une chambre avec son frère. Il explique qu'après la séparation de ses parents, ils avaient l'habitude de dormir ensemble, ce qui les rassurait et leur offrait un espace où ils pouvaient discuter. Plus tard, la séparation parentale étant mieux intégrée, il a obtenu sa propre chambre, répondant à un besoin d'intimité et d'espace personnel. Des travaux ont été réalisés pour aménager une chambre individuelle. Ce changement n'a pas engendré de conflit avec son frère, les deux étant en accord avec cette décision.

2.3. Le sentiment d'appartenance

Au niveau du sentiment d'appartenance, la plupart des participants interrogés ne considèrent pas les différents membres du foyer recomposé comme faisant partie de leur famille. Ce manque d'identification est étroitement lié aux facteurs ayant affecté leur bien-être au sein du domicile.

	Mme Bleu	Mr Rouge	Mr Vert	Mme Rose	Mme Mauve	Mr Orange
Sentiment appartenance	X	X	V : pour sa mère et sa fratrie X : pas pour son beau-père	X	V	X

Figure 10 – Tableau récapitulatif du sentiment d'appartenance à la famille recomposée

Mme Bleu, par exemple, explique ne jamais s'être sentie intégrée dans cette nouvelle configuration familiale. Elle ne percevait pas ce groupe comme une famille, mais plutôt comme : « *mon papa, sa compagne et ses enfants* » (1169). Les tensions persistantes avec sa belle-mère et l'ambiance générale dans le foyer l'empêchaient de se sentir à sa place, d'être totalement elle-même et de créer des liens avec les autres membres : « *Toutes mes relations et tous mes ressentis ont été vraiment entachés par ce sentiment de malaise et de mauvaises relations* » (1179-1180). Elle précise que si leur relation avait évolué dans un contexte bienveillant ou elle se sentait en sécurité, elle aurait pu les considérer plus facilement comme des membres de sa famille. Un ressenti similaire est exprimé par Mr Rouge, qui ne se sentait pas accepté par les membres du foyer tant pour ses habitudes de vie que pour sa personnalité. Cela l'a conduit à ne plus se sentir chez lui et à ne pas pouvoir être totalement lui-même dans cet environnement.

Mme Rose, décrit ne pas considérer les différents membres du foyer comme sa famille. En plus des conflits avec sa belle-mère, Mme Rose avait l'impression de vivre dans une maison partagée avec des inconnus, sans qu'aucun lien n'ait été réellement construit. Elle avait tendance à minimiser ses propres ressentis, n'en parlait pas, n'osait pas prendre d'initiatives ou faire de propositions. Elle finissait par intérieuriser ses émotions, ce qui a progressivement eu un impact sur son bien-être et sur son poids.

Mr Orange explique que sa difficulté à être pleinement lui-même au sein du foyer était également liée à l'absence de sentiment d'appartenance à la famille recomposée. Il mentionne avoir toujours conservé un fort attachement à sa famille d'origine, nourrissant l'espoir que ses parents finiraient par se remettre ensemble. Mr Orange explique que le temps qu'il comprenne et accepte que ses parents refaisaient chacun leur vie, la relation avec sa belle-mère s'est dégradée. Ce manque de continuité relationnelle ne lui a ainsi pas laisser le temps pour considérer sa belle-mère et son quasi-frère comme faisant partie de sa famille.

Mr Vert, quant à lui, semble avoir développé un sentiment d'appartenance partiel. Il explique qu'il se sentait soutenu, inclus et considéré par sa mère, son frère et ses quasi-sœurs, qu'il

considérait comme sa famille. Il précise néanmoins ne jamais avoir intégré son beau-père dans cette définition : « *Déjà, j'avais déjà un papa, et puis on s'entendait tellement plus à la fin que pour moi, il n'était pas vraiment de ma famille* » (920-921).

Mme Mauve est la seule participante à témoigner d'un sentiment d'appartenance à sa famille recomposée. Elle explique que chacun faisait attention au bien-être de l'autre et qu'ils cherchaient à partager des moments communs : « *On n'était pas tous dans notre coin, on a construit un truc ensemble* » (496-497).

3. Axe thématique 3 – Les besoins

Le dernier axe aborde les besoins exprimés par les participants pendant leur expérience en cohabitation recomposée. Dans la continuité, on constate que les besoins évoqués par les participants sont étroitement liés aux éléments ayant affecté leur bien-être et leur sentiment d'appartenance au sein de la famille recomposée.

3.1. Besoins exprimés durant la cohabitation

3.1.1. *Relation stable et transparente*

Un besoin évoqué par Mme Bleu, Mr Orange et Mr Vert est celui de stabilité et de constance dans leur relation avec leur beau-parent. Mme Bleu insiste sur l'importance de ne pas vivre dans une incertitude permanente concernant l'attitude de cette dernière à son égard : « *Ne pas me dire un coup elle est gentille, un coup elle ne l'est pas et de me demander comment elle va me recevoir* » (1128-1129). Mr Vert exprime aussi qu'il aurait voulu que sa relation avec son beau-père reste aussi bonne qu'au début de la cohabitation. Mr Orange décrit une atmosphère familiale globalement tendue, marquée par des conflits fréquents. Sur un plan plus personnel, il souligne des disputes récurrentes avec son quasi-frère, auxquelles se sont ajoutées, plus tard, des tensions avec sa belle-mère. Ce climat lui générât du stress et ne lui permettait pas de développer des liens avec les différents membres du foyer.

Le besoin de dialogue et de transparence est également partagé par Mme Rose et Mr Rouge. Mme Rose explique qu'elle en avait assez des faux-semblants, des apparences, de ce jeu collectif où tout le monde faisait comme si tout allait bien de façade alors que ce n'était pas la réalité : « *J'aurais préféré qu'on se hurle dessus plutôt qu'on se sourie dans l'escalier sans se parler* » (1175-1176). Mr Rouge aurait également souhaité davantage de transparence concernant les circonstances de rencontre entre son père et sa belle-mère, ce qui aurait pu

renforcer sa confiance et limiter ses questionnements ou suppositions à ce sujet. Il identifie également le besoin d'un dialogue plus ouvert au début de la cohabitation, lui permettant d'exprimer clairement ce qui lui convenait ou non afin d'établir un fonctionnement commun.

Mme Bleu et Mme Rose mentionnent également qu'elles auraient souhaité pouvoir maintenir une relation stable et de confiance avec leur père. Elles regrettent qu'il n'ait pas pris le temps de comprendre leur mal-être ni cherché à les accompagner et à les aider davantage.

3.1.2. Concertation dans les choix et temporalité

Mme Bleu et Mme Rose expriment le sentiment que la recomposition familiale leur a été imposée par leurs parents, sans qu'on leur ait laissé la possibilité de donner leur avis. Mme Rose souligne que les parents ont tendance à considérer leur vie amoureuse comme une affaire personnelle, sans toujours prendre conscience que, dès lors qu'il y a des enfants, ces choix ont un impact direct sur eux aussi : « *La semaine où je suis là, on est deux* » (1197). Elle estime que les enfants, quel que soit leur âge, devraient pouvoir s'exprimer et ne pas simplement subir une situation qu'ils n'ont pas choisie : « *Pour moi, c'est imposer à des gens qui n'ont pas demandé de vivre ensemble, de vivre ensemble* » (1188-1189). Dans son cas, elle estime que son père aurait dû chercher une partenaire qui lui corresponde également.

Mme Bleu et Mr Orange reviennent également sur la rapidité de la recomposition. Mme Bleu aurait souhaité que son père lui laisse davantage de temps pour digérer les événements liés à la séparation. Mr Orange exprime le sentiment que cette transition s'est faite trop tôt, à un âge où il ne comprenait pas encore pleinement la situation.

3.1.3. Lieu de cohabitation

Selon Mr Rouge, le fait que la cohabitation se soit passée dans son domicile familiale n'était pas une bonne chose. Il exprime qu'un nouveau lieu aurait été mieux adapté à accueillir autant de monde. En outre, une nouvelle maison aurait permis de construire leur histoire propre avec des nouvelles marques et un nouveau rythme : « *On aurait tous recommencé à zéro, au lieu qu'eux arrivent en cours de route dans une maison où il y avait déjà une histoire* » (934-935).

3.1.4. Critiques parentales

Mme Mauve souligne qu'elle aurait eu besoin que son père respecte davantage sa nouvelle réalité familiale. Les critiques récurrentes qu'il adressait aux membres de la famille recomposée étaient difficiles à vivre pour elle, car elle s'y sentait attachée. Elle souligne qu'elle trouvait le

comportement de son papa égoïste car cette nouvelle réalité était une adaptation pour tout le monde mais qu'il ne permettait pas que les choses se passent bien.

3.1.5. *Inégalités entre les enfants*

Mr Orange mentionne l'importance d'une meilleure cohérence éducative entre les adultes : « *Il aurait fallu qu'ils soient plus en accord sur les choses acceptables ou non* » (1095-1096). Il explique qu'il avait un sentiment d'inégalité dans les règles imposées entre son père et sa belle-mère, ce qui n'était pas facile pour lui.

3.1.6. *Construction de liens pré-cohabitation*

Mme Rose explique que dans sa situation, elle n'a pas été mise dans un contexte où le dialogue était ouvert et n'a donc pas eu la chance d'essayer de construire quelque chose avec les différents membres du foyer. Elle a eu l'impression d'être mise dans une maison avec cinq autres personnes sans qu'aucun lien ne soit créé. Elle estime qu'avant toute cohabitation, il est essentiel de créer des liens entre les membres. Selon elle, sans ce travail préalable, une maison ne peut pas devenir familiale.

DISCUSSION

L'objectif de ce travail vise à comprendre l'expérience subjective et rétrospective des jeunes adultes (échantillon de 6 participants - 3 hommes et 3 femmes) ayant vécu en cohabitation recomposée lorsqu'ils étaient adolescents, en explorant l'impact de la cohabitation sur leur dynamique relationnelle fraternelle, leur bien-être et leur sentiment d'appartenance. L'étude s'est également penchée, de manière plus exploratoire, sur les différents besoins exprimés par ces participants tout au long de leur parcours.

1. Première question de recherche

La première question de recherche questionne l'impact de la cohabitation recomposée sur la dynamique relationnelle entre quasi-frères et sœurs.

Les résultats indiquent que la cohabitation a favorisé, chez l'ensemble des participants, un rapprochement avec au moins un membre de la fratrie recomposée. Le partage du quotidien, la fréquence accrue des interactions ainsi que le temps passé ensemble apparaissent comme des facteurs significatifs dans l'émergence et le renforcement des relations intra-fraternelles. De

manière générale, les participants s'accordent sur le fait que, sans cette expérience de vie commune, les liens établis avec leurs quasi-frères et sœurs auraient été significativement moins forts. Ce constat est en adéquation avec la littérature existante qui souligne que la cohabitation permet le développement de relations au sein des fratries recomposées (Brown et al., 2015 ; Cadolle, 2000 ; Duberman, 1973 ; Ihinger-Tallman, 1987 ; de Leeuw et al., 2024 ; Poittevin, 2003, 2006 ; Steinbach & Hank, 2018 ; Bourassa, 2025)

En outre, certains éléments spécifiques tels que le partage de chambre ou le fait d'avoir fait connaissance avec les quasi-frères et sœurs avant la période de cohabitation ont facilité l'établissement initial de ces liens. En effet, partager un espace commun a permis une meilleure connaissance de l'autre et d'initier progressivement une dynamique relationnelle positive. Le partage d'un espace commun, comme une chambre, représente une occasion propice au développement de liens entre enfants, en favorisant la construction de souvenirs et l'instauration de moments partagés au quotidien (Guinche, 2009 ; Poittevin, 2003, 2006). Certains participants mentionnent également que le fait d'avoir un âge et une personnalité similaire leur a permis de se rapprocher, partageant des choses communes. Cet élément rejoint la littérature qui mentionne que ces facteurs facilitent la complicité et le développement de liens entre enfants (Poittevin, 2016 ; Tanskanen & Rotkirch, 2019 ; Voorpostel et al., 2007).

En outre, plusieurs participants ont souligné que la proximité quotidienne avec leurs quasi-frères et sœurs leur avait permis de bénéficier d'un soutien de leur part face aux difficultés rencontrées dans le cadre familial recomposé. Ainsi, même lorsque les liens n'étaient pas explicitement étroits ou intimes, la simple présence des quasi-frères et sœurs représentait un facteur protecteur, contribuant à atténuer les difficultés et les tensions vécues au domicile. Ces résultats s'inscrivent en continuité avec les recherches précédentes soulignant le potentiel bénéfique et soutenant des relations au sein des fratries recomposées dans des contextes familiaux complexes ou conflictuels (Gass et al, 2007 ; Hetherington et al., 1999).

Toutefois, bien que les liens développés au cours de la cohabitation aient été perçus comme globalement positifs, les résultats montrent que ces liens tendent à être davantage considérés comme amicaux que fraternels par la plupart des participants, en lien avec ce que l'on retrouve dans la littérature (Djo et Zaouche-Gaudron, 2017). Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce manque d'approfondissement des liens. Si les différences d'âge, de personnalité, le manque de continuité relationnelle ou encore une recomposition familiale tardive ont parfois limité la profondeur relationnelle, le principal facteur mis en avant est la présence de conflits persistants

avec les beaux-parents. En effet, la majorité des participants expliquent avoir intentionnellement évité d'impliquer leurs quasi-fratrie dans les tensions qu'ils vivaient avec le parent de ceux-ci. Cette volonté de protection et d'évitement a instauré une certaine distance, réduisant la possibilité d'établir des relations intimes ou confidentielles avec eux. Ainsi, la qualité conflictuelle des relations avec le beau-parent apparaît comme un frein majeur à l'émergence de relations fraternelles profondes, corroborant ainsi avec cette observation déjà établie dans la littérature (Ganong, Jensen, Sanner, Russell & Coleman, 2019).

En parallèle, les relations avec la fratrie biologique sont restées stables voire renforcées dans certains cas. Les résultats mettent également en évidence une différenciation systématique, chez les participants, entre les considérations de leur fratrie biologique et celles de leur fratrie recomposée. Ils soulignent une différence fondée sur le lien de sang, une histoire de vie partagée antérieure à la reconstitution et un vécu commun notamment dans la vie avec leur autre parent.

Enfin, les données révèlent une diminution significative de l'intensité des liens quasi-fraternels après la cohabitation. Si, dans certains cas, un contact occasionnel demeure, la majorité des participants rapportent une discontinuité relationnelle importante voire une rupture complète des contacts post-cohabitation. Cette distinction confirme ainsi les résultats de la littérature qui montrent que les liens recomposés demeurent généralement plus distants, conflictuels et moins durables dans le temps (Ganong & Coleman, 2017 ; Gyuris et al., 2020 ; White et Riedmann, 1992 ; Deater-Deckard et Dunn, 2002 ; Anderson, 1999) et que le fait de ne pas avoir été en contact dès la naissance limite ainsi la possibilité de développer un lien d'attachement similaire (Whiteman et al., 2011).

2. Deuxième question de recherche

Notre deuxième question de recherche s'intéresse à l'impact de la cohabitation recomposée sur le niveau de bien-être et le sentiment d'appartenance des adolescents.

Les résultats obtenus mettent en évidence une diminution générale du niveau de bien-être des participants au fil de la cohabitation. Seule une participante conserve un niveau élevé et constant de bien-être (9/10) durant cette période, tandis qu'une autre présente un niveau stable mais faible (2/10) tout au long de l'expérience.

Le principal facteur influençant négativement le bien-être des adolescents interrogés est la qualité conflictuelle de leur relation avec leur beau-parent. Ces tensions relationnelles

généraient fréquemment un sentiment récurrent de malaise, d'inconfort et d'isolement au sein du domicile familial recomposé. Certains participants décrivent une difficulté à se sentir véritablement chez eux, se percevant comme étrangers dans leur propre domicile ou comme ayant l'impression de ne pas être à leur place. Ce vécu impactait pour certains leur estime personnelle, leur confiance en eux et leur capacité à être pleinement eux-mêmes au sein du foyer. Certains évoquent également que l'absence de soutien de la part de leur parent a renforcé ce mal-être, contribuant ainsi à une dynamique familiale perçue comme anxiogène et pesante.

Les relations conflictuelles avec le beau-parent se sont traduites spatialement par une forte différenciation entre les zones perçues comme confortables et celles vécues comme sources d'inconfort au sein du domicile. Les participants ayant vécu des tensions avec leur beau-parent ont fréquemment identifié les pièces communes, telles que le salon, la salle à manger ou la cuisine, comme des espaces à éviter en raison de l'ambiance pesante et anxiogène qui y régnait en raison de la présence régulière du beau-parent dans ces espaces. À l'inverse, leur chambre personnelle et les chambres des fratries, tant biologiques que recomposées avec lesquels une relation positive existait, représentaient des lieux de confort et de partage. Ces résultats renforcent la littérature qui indique que l'une des fonctions de la chambre est la socialisation entre frères et sœurs, renforçant leur proximité (De Singly, 1998).

Par ailleurs, le lieu de recomposition a également joué un rôle dans le bien-être de certains participants. Deux participants ayant débuté la cohabitation dans le domicile du beau-parent, rapportent qu'ils se sentaient peu à l'aise et peu chez eux. Ils décrivent une amélioration de leur sentiment de bien-être à partir du moment où ils ont déménagé dans un nouveau logement commun. À l'inverse, pour un participant dont la recomposition familiale a eu lieu dans son domicile familial initial, il témoigne de la difficulté d'accepter l'arrivée de nouvelles personnes dans sa maison d'enfance, un lieu chargé d'histoire familiale. Ce constat rejoint les travaux de Dupont (2016) et Le Gall (2005), qui soulignent que le choix d'un nouveau lieu de vie, détaché des histoires familiales passées, peut faciliter le processus de recomposition en instaurant un environnement plus égalitaire pour chacun.

Plusieurs participants soulignent l'importance d'avoir pu bénéficier, au cours de la cohabitation, d'une chambre personnelle. Ceux ayant initialement dû partager leur chambre ont rapporté une amélioration de leur bien-être dès lors qu'ils ont obtenu leur propre espace. Ce dernier leur offrait davantage d'intimité et de liberté personnelle. En ce sens, le « coin à soi » offre une parenthèse d'indépendance essentielle au bien-être (De Backer, 2018).

Ainsi, l'ensemble de ces dynamiques affectives et spatiales a eu une incidence directe sur le sentiment d'appartenance des participants envers leur famille recomposée. La majorité des participants n'ont pas considéré les membres de la famille recomposée comme faisant véritablement partie de leur famille. Pour certains, les tensions au sein du domicile ont impacté leur capacité à créer des liens avec l'ensemble du foyer, limitant leur désir d'être inclus ou présents lors des moments partagés. Cette difficulté relationnelle les empêchait également de s'exprimer ouvertement sur leurs ressentis ou sur les difficultés vécues.

Toutefois, il est important de souligner qu'un cas fait exception. Une participante témoigne d'un sentiment d'appartenance positif. Son beau-père s'est impliqué dans la construction d'un fonctionnement familial commun, favorisant ainsi des relations positives entre tous les membres du foyer. Cette dynamique lui a permis de se sentir à l'aise dans l'ensemble du domicile familial, percevant toutes les pièces comme des espaces de confort, de partage et de bien-être. Ces résultats s'inscrivent dans la continuité de la littérature, qui souligne l'influence déterminante de la qualité des relations parent-enfant et beau-parent-enfant sur le développement des liens fraternels et sur le fonctionnement global de la famille recomposée (Ganong, Jensen, Sanner, Russell & Coleman, 2019). Sur un plan plus individuel, on constate que ces relations impactent également de manière significative le bien-être des enfants ainsi que leur sentiment d'appartenance au système familial.

3. Troisième question de recherche

La troisième et dernière question de recherche questionne de manière générale les besoins des participants durant leur expérience en cohabitation recomposée.

En lien avec notre analyse, il ressort que la majorité des besoins exprimés par les participants portent sur stabilité relationnelle tant avec leur beau-parent qu'avec leur parent biologique. Plusieurs participants expriment le souhait de pouvoir évoluer dans un cadre relationnel clair, constant et sans tensions. À cela s'ajoute un besoin de transparence et de dialogue, notamment autour des tensions vécues et des modalités de la recomposition.

Les récits soulignent également le besoin de concertation dans les décisions liées à la recomposition. La plupart des adolescents ont vécu cette transition comme imposée, sans prise en compte de leur avis et auraient souhaité plus de concertation dans ces choix. Certains participants évoquent également la temporalité trop rapide de la recomposition. Ils soulignent

ainsi le besoin de plus de temps entre la séparation et la recomposition familiale. Ces résultats convergent avec ceux de la littérature, qui suggère qu'un délai de deux à trois ans est généralement nécessaire pour s'adapter à une séparation parentale (Hetherington, 1989), et de quatre à sept ans pour s'adapter à la recomposition familiale (Papernow, 2009). Dans cette perspective, le temps écoulé entre la séparation et la recomposition constitue une variable essentielle que l'on retrouve dans le modèle proposé par Baham et ses collaborateurs (2008).

D'autres besoins concernent la cohérence éducative entre adultes et la légitimation de la nouvelle configuration familiale. Des règles perçues comme inéquitables ou des critiques parentales envers les membres du foyer recomposé ont contribué à fragiliser l'engagement des adolescents dans la vie familiale. Un participant exprime également qu'il aurait préféré que la cohabitation ait lieu dans un nouveau logement, estimant qu'un espace neutre aurait permis de construire une histoire commune, plutôt que d'intégrer un lieu déjà chargé de repères et de souvenirs personnels. Enfin, plusieurs participants soulignent l'importance d'un temps de construction relationnelle avant l'entrée en cohabitation, condition perçue comme nécessaire pour permettre l'émergence de liens et d'une dynamique familiale. Ce besoin rejoint les propos d'Anne Muxel (1998), qui insiste sur l'importance d'un univers et d'une mémoire communs pour créer et entretenir le lien fraternel et d'Audibert (2000) qui insiste sur l'importance de la création de rituels familiaux.

4. Forces de l'étude

Parmi les forces notables de cette étude, l'adoption d'une approche systémique tant lors des entretiens que dans leur analyse se distingue particulièrement. Cette perspective a permis d'explorer en profondeur les dynamiques relationnelles au sein des familles recomposées, révélant ainsi la complexité des vécus durant la période de cohabitation. Les échanges avec les participants ont été riches et détaillés, facilitant une compréhension nuancée de leurs expériences individuelles et relationnelles.

L'usage de la cartographie constitue également une valeur ajoutée dans le cadre méthodologique de cette étude. Bien qu'encore peu mobilisé dans la recherche en systémique, cet outil offre une approche originale et riche pour explorer les expériences subjectives. Il a permis aux participants d'ancrer leur récit dans une dimension à la fois visuelle et personnelle, en représentant leur environnement domestique et les émotions associées à chaque espace. En complément des entretiens, la cartographie a ainsi favorisé un accès plus profond aux

perceptions individuelles, notamment en ce qui concerne le bien-être et les dynamiques de la cohabitation au sein du foyer recomposé. Par ailleurs, l'introduction d'un objet métaphorique lors des échanges a constitué un médiateur symbolique facilitant l'expression émotionnelle.

5. Limites de l'étude

Cependant, cette recherche présente certaines limites à considérer. Tout d'abord, le biais d'auto-sélection constitue une limite notable, puisque les participants se sont portés volontaires et n'ont pas été choisis aléatoirement. Dans ce contexte, il est possible que les participants ayant vécu des expériences particulièrement marquantes (positives ou négatives) au sein de familles recomposées soient plus enclins à participer, influençant ainsi la représentativité des résultats.

De plus, il est important de contextualiser ces résultats en tenant compte des caractéristiques spécifiques des participants, qui étaient dans la période de l'adolescence durant la cohabitation. En effet, cette phase du développement est marquée par d'importants changements identitaires, relationnels et émotionnels (Bosma, 1994). L'expérience simultanée d'une recomposition familiale constitue donc un changement supplémentaire susceptible d'exacerber les tensions et difficultés. Ainsi, la double transition développementale et familiale des participants impose une interprétation prudente et spécifique des résultats obtenus, limitant leur applicabilité à d'autres groupes d'âge ou à des contextes familiaux distincts.

Enfin, la notion de cohabitation dans les familles recomposées revêt une double signification, englobant à la fois une dimension matérielle et une dimension relationnelle⁴. Bien que les deux dimensions aient été traitées dans cette étude, c'est la dimension relationnelle qui est principalement ressortie, particulièrement à travers les conflits rapportés avec les beaux-parents. Cette prédominance du relationnel souligne que, pour ces adolescents, la qualité des liens et des relations au sein du foyer recomposé a un impact plus significatif sur leur vécu que les conditions matérielles de la vie commune. Cependant cette focalisation sur le relationnel a limité un recueil approfondi des aspects liés à l'espace et aux frontières plus matérielles.

⁴ La cohabitation matérielle fait référence au partage concret d'un espace physique, aux arrangements logistiques et aux contraintes organisationnelles inhérentes à la vie commune. En parallèle, la cohabitation relationnelle concerne les dynamiques affectives, les interactions sociales, les conflits ... qui se nouent entre les membres du foyer.

6. Perspective de recherche

Afin d'enrichir les recherches futures portant sur les familles recomposées, plusieurs perspectives pourraient être approfondies. Tout d'abord, afin de mieux comprendre les dynamiques internes des familles recomposées, il semble important de poursuivre des recherches qualitatives sur ce sujet afin de bien comprendre le processus de recomposition familiale. Ensuite, il serait pertinent d'explorer davantage la dimension matérielle de la cohabitation, notamment les frontières spatiales telles que les chambres individuelles et les espaces communs, le regroupement de plusieurs personnes dans un espace ...

Jusqu'à présent, les chercheurs ont majoritairement mesuré et analysé les relations dans les familles recomposées au niveau individuel et à partir d'un seul informateur. Conformément aux résultats obtenus, il apparaît important d'intégrer des méthodologies reposant sur des données multi-informateurs afin de recueillir le point de vue des différents acteurs impliqués dans le processus étudié pour enrichir notre compréhension du phénomène. Les adultes et enfants ne perçoivent pas toujours les dynamiques familiales de manière identique. Ainsi, recueillir les perceptions variées des parents, des beaux-parents et de la fratrie pourrait permettre d'obtenir une vision plus complète et authentique de la réalité vécue par ces familles.

Nos résultats mettent particulièrement en évidence les liens significatifs entre les dynamiques dyadiques - et notamment la relation beau-parent-enfant - et les dynamiques familiales globales. Cependant, même lorsque des données provenant de plusieurs informateurs sont utilisées, les variables sont souvent encore analysées au niveau de l'individu. Il serait ainsi intéressant d'exploiter les données multi-informateurs en modélisant l'information au niveau de la dyade et de la famille recomposée dans son ensemble, plutôt que d'examiner uniquement les associations entre les perceptions individuelles des différentes dynamiques familiales.

7. Perspective clinique

Les résultats de cette recherche soulignent l'interdépendance des relations familiales au sein des familles recomposées, montrant que les liens entre membres d'une quasi-fratrie ne se développent pas de manière isolée mais sont étroitement influencés par la qualité des interactions au sein des autres sous-systèmes familiaux. Cette observation réaffirme l'importance d'adopter une perspective systémique pour évaluer et intervenir efficacement auprès de ces familles.

Ainsi, avant d'aborder directement les conflits présents entre les membres d'une quasi-fratrie, il pourrait être pertinent pour les cliniciens et les travailleurs sociaux de procéder à une analyse approfondie des dynamiques relationnelles existant au sein des autres sous-systèmes familiaux, notamment entre le parent et son enfant. En effet, comme le soulignent Sanner et al. (2022), la qualité de la relation parent-enfant exerce une influence significative sur la relation entre le jeune et son beau-parent. Dès lors, travailler préalablement à renforcer les liens positifs entre le parent et l'enfant pourrait indirectement améliorer la relation beau-parent-enfant et ainsi favoriser une dynamique familiale plus harmonieuse. Dans cette perspective systémique, il apparaît également pertinent d'intégrer les parents extérieurs à la cohabitation ainsi que l'ensemble du réseau familial et social élargi (grands-parents, oncles, tantes, cousins, amis, etc.), ces derniers pouvant constituer des facteurs influençant (positivement ou négativement) le processus de recomposition familiale.

En outre, cette recherche confirme les observations faites par divers auteurs (Audibert, 2000 ; Fauré, 2000 ; Leeuw et al., 2024 ; Poittevin, 2003, 2006 ; Steinbach & Hank, 2018) concernant l'importance des activités partagées, des moments privilégiés et des rituels familiaux dans la construction et le développement de liens au sein des familles recomposées. À cet égard, il serait bénéfique que les cliniciens encouragent les familles à trouver un équilibre entre les activités impliquant l'ensemble du groupe familial et celles permettant aux enfants de bénéficier de moments privilégiés avec certains membres spécifiques de leur famille recomposée, tels que le beau-parent ou d'autres enfants. Cela permettrait de créer des liens plus profonds avec les autres membres. En mettant en place des rituels communs et des temps partagés réguliers, les familles recomposées pourraient mieux harmoniser leurs modes de vie et éducatifs, réduisant ainsi les éventuelles disparités susceptibles de générer des tensions.

Par ailleurs, la recomposition familiale entraîne souvent une série de pertes additionnelles aux conséquences déjà induites par la séparation initiale (p.ex., déménagements, sentiment de perte lié à la nouvelle union du parent, etc.), créant ainsi une série de changements. Comme l'indique Papernow (2017), aider les adultes à comprendre et répondre adéquatement aux besoins émotionnels des enfants constitue souvent une étape essentielle dans l'intervention clinique auprès des familles recomposées. En sensibilisant les adultes à l'impact cumulatif de ces changements sur les enfants, les cliniciens peuvent inciter les parents à adopter une approche plus attentive et réfléchie lors de la gestion des transitions familiales, évitant ainsi une surcharge émotionnelle pour leurs enfants. Parallèlement, ouvrir un espace de dialogue familial dans lequel les enfants peuvent librement exprimer leurs sentiments face à la recomposition constitue

une démarche pertinente pour favoriser une meilleure adaptation familiale. Cette perspective permettrait également de discuter avec le parent des facteurs liés au lieu de recomposition.

Enfin, dans une optique plus constructive et positive, les cliniciens peuvent soutenir les membres des familles recomposées en les aidant à identifier et valoriser les bénéfices que la recomposition familiale apporte à leur vie quotidienne, tels que de la découverte de nouvelles personnes, l'augmentation des activités familiales positives etc. Cette démarche visant à souligner les aspects positifs de la recomposition pourrait servir de levier efficace lors des périodes difficiles que traversent les membres de la famille.

CONCLUSION

Cette recherche s'inscrit dans un contexte social marqué par l'évolution croissante des familles recomposées (INSEE, 2019). Cette dynamique reste encore peu explorée dans la littérature, notamment en ce qui concerne les relations entre quasi-frères et quasi-sœurs (Unterreiner, 2018). Bien que ces relations ne fassent pas encore l'objet de nombreuses études, leur exploration revêt une importance significative, compte tenu du nombre croissant d'adolescents cohabitant avec des quasi-frères et sœurs (Saint-Jacques et al., 2023).

L'objectif principal de ce mémoire était d'explorer l'influence de la cohabitation recomposée sur les dynamiques relationnelles entre quasi-frères et quasi-sœurs, ainsi que sur le niveau de bien-être et le sentiment d'appartenance de ces adolescents ayant vécu au sein de familles recomposées. Pour répondre à cette problématique, des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de six jeunes adultes ayant vécu en cohabitation recomposée durant leur adolescence.

Les résultats révèlent que la cohabitation a systématiquement favorisé un renforcement des liens avec au moins un membre de la fratrie recomposée, notamment grâce au partage du quotidien, à la fréquence élevée des contacts et aux interactions régulières. Certains éléments, tels que la proximité d'âge, la compatibilité des personnalités, ainsi que le partage d'espaces communs, comme la chambre, ont aussi joué un rôle facilitateur dans la consolidation de ces relations.

Toutefois, les liens établis entre quasi-frères et quasi-sœurs ont majoritairement été perçus comme des relations de type amical plutôt que fraternel. Plusieurs facteurs ont freiné l'approfondissement de ces relations, tels que la différence d'âge, de personnalité ou encore le manque de continuité relationnelle. Les participants soulignent que le principal facteur ayant influencé le développement de lien avec leur fratrie recomposée était leurs relations

conflictuelles avec leurs beaux-parents. Les participants soulignent que ces tensions ont limité leur capacité à se confier et à s'investir pleinement dans les relations fraternelles, privilégiant une certaine distance afin d'éviter de les impliquer dans les conflits familiaux. Malgré cette distance, la présence de la fratrie recomposée a souvent constitué un soutien non négligeable pour les participants durant cette période.

Les conflits avec les beaux-parents ont également eu un impact négatif direct sur leur bien-être au niveau relationnel et au sein du domicile. Au niveau relationnel, ces tensions généraient chez eux un inconfort, affectant leur confiance en eux, leur capacité à exprimer leurs émotions et leurs besoins et leur désir de participer activement à la vie familiale. Sur le plan spatial, les adolescents rapportent un évitement des espaces communs, tels que le salon ou la cuisine, où le beau-parent était fréquemment présent et où régnait une atmosphère anxiogène et pesante.

En revanche, les chambres personnelles ou celles partagées avec des membres de leur fratrie, biologique ou recomposée, avec lesquels ils entretenaient des relations positives, représentaient des zones de confort et de partage. Ainsi, ces difficultés relationnelles et spatiales ont eu pour conséquence une altération de leur sentiment d'appartenance à la famille recomposée, la plupart des participants exprimant ne pas se sentir intégrés ou pleinement chez eux dans leur foyer.

Ces résultats mettent en évidence que la qualité des relations établies avec les différents membres du foyer participe activement à la construction du bien-être des individus - tant sur les plans physique, psychique, social que spatial - et conditionne en grande partie leur sentiment d'appartenance à la cellule familiale.

Enfin, la diminution des contacts quasi-fraternels après la période de cohabitation souligne le caractère fragile et souvent transitoire de ces relations, marquées par une discontinuité relationnelle importante à plus long terme.

Ces résultats soulignent donc l'importance d'élargir les recherches futures à l'ensemble des dynamiques familiales, en portant une attention particulière aux relations dyadiques non seulement fraternelles, mais également avec les autres membres du foyer, tels que les beaux-parents. Comprendre ces interactions interpersonnelles dans leur globalité apparaît ainsi important pour mieux accompagner les familles recomposées dans leur quotidien et favoriser un climat familial harmonieux.

BILIBIOGRAPHIE

- Aabbassi, B., Asri, F. & Nicolis, H. (2016). Psychopathologie développementale et familiale de la séparation parentale. *Enfances & Psy*, 71, 150-161. doi:10.3917/ep.071.0150
- Algava, É., Bloch, K., & Robert-Bobée, I. (2021). *Les familles en 2020 : 25 % de familles monoparentales, 21 % de familles nombreuses*. Insee Focus, (249)
- Almodovar, J.-P. (1998). Penser les expériences fraternelles. In B. Camdessus (Ed.), *La fratrie méconnue : Liens du sang, liens du cœur* (pp 51-70) Paris, France : ESF.
- Apel, R., & Kaukinen, C. (2008). Sur la relation entre structure familiale et comportement antisocial : cohabitation parentale et ménages recomposés. *Criminologie*, 46 (1), 35-70.
- Apruzzese, J. (2016). Étude exploratoire chez les quasi-frères et sœurs : Quels sont les facteurs facilitateurs et inhibiteurs dans la recomposition familiale ? (Mémoire de master en psychologie). Université de Liège, Liège, Belgique.
- Batchy, E. & Kinoo, P. (2004). Organisation de l'hébergement de l'enfant de parents séparés ou divorcés. *Thérapie familiale*, 1(25), 81-97.
- Beague, M. (2008). " La parentalité sociale" dans les familles recomposées. In L'enfant dans la famille recomposée (pp. 113-123). Fondation Roi Baudouin.
- Bosma, H., Bariaud, F., & Grand, A. (1994). Le développement de l'identité à l'adolescence. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 23(3), 291-311.
- Boss, P. & Greenberg, J. (1984). Family boundary ambiguity: A new variable in family stress theory. *Family Process*, 25, 535-546.
- Bourassa, A. (2025). Le processus d'évolution des relations de quasi-fratrie en contexte de recomposition familiale.
- Bullens, Q., & D'Amore, S. (2013). Pertes et reconstructions identitaires au sein des familles monoparentales et recomposées : la question des spécificités processuelles. *Thérapie familiale*, 34(3), 355-369.
- Calicis, F. (2014). Les héritages familiaux : comment faire avec nos loyautés ? *Cahiers de psychologie clinique*, 43, 81-96. Doi : 10.3917/cpc.043.0081

- Camdessus, B. (1998). Introduction. La fratrie : une longue aventure. In B. Camdessus (Ed.), *La fratrie méconnue : Liens du sang, liens du cœur* (pp 7-16). Paris, France : ESF.
- Case, A., Lin, IF, & McLanahan, S. (2001). Niveau d'éducation des frères et sœurs dans les familles recomposées. *Evolution and human behavior*, 22 (4), 269-289.
- Centre d'observation de la société, (2020). Recompositions familiales : le début d'une stabilisation ? Centre d'observation de la société. <https://www.observationsociete.fr/structures-familiales/familles-recomposees/>
- Charibi, S., Barrère, J., Lasmolles, R. & Perrot, C. (2008). Séparation parentale, recomposition familiale : Répercussions dans la clinique de l'enfant. Cahiers de Psychologie Clinique, 31, 69-88. doi : 10.3917/cpc.031.0069
- Clément*, C., & Bonvalet**, C. (2005). Familles recomposées et ancrage résidentiel 1. *Espaces et sociétés*, 120(1), 79-97.
- Corpart, I. (2005). La séparation du couple parental et le choix de la résidence de l'enfant. Recherches familiales, (2), 69-82. doi : 10.3917/rf.002.0069
- Courtois*, A. (2003). Le temps des héritages familiaux entre répétition, transformation et création. *Thérapie familiale*, 24(1), 85-102.
- D'Amore, S., Gresse, K. & Pauss, V. (2011). Pertes et ressources dans la construction des nouvelles familles : le cas des familles recomposées. *Thérapie Familiale*, 1, 111-128. DOI 10.3917/tf.111.0111
- D'Amore, S. (2010). Les nouvelles familles : Approches cliniques. Louvain-la-Neuve, Belgique : De Boeck Supérieur. doi: 10.3917/dbu.damo.2010.01.
- Daron C. et Bailly O., 2012. « Les familles recomposées : résultats de l'enquête de la Ligue des familles », La Ligue des Familles.
- De Backer, B. (2018). L'habitat évolutif est-il la solution pour les familles recomposées en Wallonie ? (Unpublished master's thesis). Université de Liège, Liège, Belgique.
- Delage, M. (2011). La Recomposition Familiale : Quand les adolescents s'en mêlent. Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux, 47(2), 79-93. doi:10.3917/ctf.047.0079.

- Djo, L. et Zaouche-Gaudron, C. (2017). La fratrie germaine dans la recomposition familiale : le point de vue de l'enfant. Spirale - La grande aventure de bébé, N° 81(1), 79-85. <https://doi.org/10.3917/spi.081.0079>.
- Dupont, S. (2017). La famille aujourd’hui : Entre tradition et modernité. Auxerre Cedex, France : Sciences Humaines Editions.
- Dupont, S. (2016). Le cycle de vie des familles recomposées. Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux, 56(1), 79-98. doi:10.3917/ctf.056.0079
- Eurostat. (2017). Marriage and divorce statistics. Retrieved from http://ec.europa.eu/eurostat/statistics_explained/index.php/Marriage_and_divorce_statistics
- Fang, C., & Zartler, U. (2024). Adolescents' experiences with ambiguity in post-divorce stepfamilies. *Journal of Marriage and Family*, 86(1), 111-131.
- Favart, E. (2012). Désigner les frères et sœurs : Différences lexicales et sémantiques. *Informations sociales*, 173 (5), 8-11.
- Fine, A. (2012). Liens de fraternité : De quelques orientations de recherche en sciences sociales. *Informations sociales*, (5), 36-45.
- Fine, A. (éd.). (1998). *Adoptions* (1-). Éditions de la Maison des sciences de l'homme. <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmsh.601>
- Ganong, L., Sanner, C., Landon, O., & Coleman, M. (2022). Patterns of stepsibling relationship development. *Journal of Family Issues*, 43(10), 2788-2809.
- Garcia, H. (2016). La création des liens de fraternité dans les familles recomposées. (Unpublished master's thesis). Université de Liège, Liège, Belgique.
- Goldbeter-Merinfeld 1, E. (2011). Nouvelles configurations familiales : Introduction. Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux, (2), 5-17.
- Gravillon, I. (2014). Des rituels pour « faire famille ». *L'école des parents*, 611(6), 21-25.
- Gyuris, P., Kozma, L., Kisander, Z., Láng, A., Ferencz, T., & Kocsor, F. (2020). Sibling relations in patchwork families: Co-residence is more influential than genetic relatedness. *Frontiers in Psychology*, 11, 993

Hetherington, E. M. (1989). Coping with family transitions : Winners, losers, and survivors. *Child Development*, 60(1), 1–14. <https://doi.org/10.2307/1131066>

Hetherington, M.E, (1999). Family functioning and the adjustment of adolescent siblings in diverse types of families. Monographs of the Society for Research in Child Development, 64 (4), 1-25.

Jacobs, K. & Sillars, A. (2012). Sibling support during post-divorce adjustment: An idiographic analysis of support forms, functions, and relationship types. *Journal of Family Communication*, 12(2), 167-187. doi: 10.1080/15267431.2011.584056

Jensen TM, Lippold MA, Mills-Koonce R, Fosco GM. Stepfamily Relationship Quality and Children's Internalizing and Externalizing Problems. *Fam Process*. 2018 Jun;57(2):477-495. doi: 10.1111/famp.12284. Epub 2017 Mar 7. PMID: 28266715; PMCID: PMC5705583.

Landon, O., Ganong, L., & Sanner, C. (2022). "Stop going in my room": A grounded theory study of conflict among stepsiblings. *Family Relations*, 71(1), 256-278.

Lapinte, A. (2013). Un enfant sur dix vit dans une famille recomposée. *INSEE première*, (1470).

Leeuw, S., Hornstra, M., & Kalmijn, M. (2024). Relationships among adult full, half, and stepsiblings: Does coresidence explain the stepgap?. *Journal of Marriage and Family*.

Le Gall, D. (2005). La conception de l'habiter à l'épreuve de la reconstitution familiale. *Espaces et sociétés*, n° 120-121(1), 45-60.

Leprince, C. (2010). Le divorce : ses conséquences psychiques dans les liens familiaux. *Le Divan familial*, (1), 109-122.

Ligue des familles. (2024). *Le Baromètre des parents 2024*. Service Études et Action politique

McGoldrick, M., GERSON, Randy, & ACKERMANS, Alain. (1994). Génogrammes et entretien familial. (2e édition. ed., Sciences humaines appliquées L'art de la psychothérapie). Paris : Editions sociales françaises (ESF).

McGoldrick, Monica & Carter, Betty (2001). *The Expanded Family Life Cycle: Individual, Family, and Social Perspectives*

Montulet, F. (2018). Le bien-être individuel et relationnel au sein des familles recomposées. (Unpublished master's thesis). Université de Liège, Liège, Belgique.

- Papernow, P. L. (2009). *Becoming a stepfamily: Patterns of development in remarried families* (1st ed.). Routledge. <https://www.taylorfrancis.com/books/e/9781315798974>
- Papernow, P. L. (2017). Clinical guidelines for working with stepfamilies: What family, couple, individual, and child therapists need to know. *Family Process*, 57(1), 25– 51. <https://doi.org/10.1111/famp.12321>
- Pasley, K. et Garneau, C. (2012). Remariage et vie de famille recomposée. Dans F. Walsh (Ed.), *Processus familiaux normaux : diversité et complexité croissantes* (4e éd., pp. 149-171). La Presse Guilford
- Poittevin, A., & Singly, F. D. (2003). Les liens dans les fratries recomposées. *Regard sociologique sur les relations entre enfants au sein de familles recomposées*.
- Poittevin, A. (2005). Un regard sociologique sur les relations entre enfant dans les familles recomposées. In G. Bergonnier-Dupuy (Ed), *L'enfant, acteur et/ou sujet au sein de la famille*, (pp. 93-101). Ramonville Saint-Agne : Erès
- Saint-Jacques, M.-C., Drapeau, S., Parent, C., Rousseau, M.-È., Godbout, É., Fortin, M.-C., & Kourgiantakis, T. (2009). Conséquences, facteurs de risque et de protection pour les familles recomposées : Synthèse de la documentation.
- Saint-Jacques, M.-C., Régnier-Loilier, A., et Pacaut, P. (2023). Diversité conjugale et familiale chez les parents québécois récemment séparés : aller au-delà du prisme de la cohabitation. Dans M.-C. Saint-Jacques, C. Robitaille, É. Godbout, A. Baude & S. Lévesque (Eds.) *La séparation parentale et la recomposition familiale dans la société québécoise* (pp. 61-83). Les Presses de l'Université Laval.
- Sanner, C., Ganong, L., Coleman, M., & Berkley, S. (2022). Effective parenting in stepfamilies: Empirical evidence of what works. *Family Relations*, 71(3), 884-899.
- Sanner, C., Russell, L. T., Coleman, M., & Ganong, L. (2018). Half-sibling and stepsibling relationships: A systematic integrative review. *Journal of Family Theory & Review*, 10(4), 765-784.
- Serfaty-Garzon, P. (2016). Les territoires de l'enfance dans l'espace familial De l'enfant récepteur à l'enfant prescripteur. *Enfances & Psy*, N° 72(4), 29-42.

Sprocq-Demarcq 1, N., & Rey 1, Y. (2008). Les objets flottants en formation systémique : contribution au développement personnel et professionnel du futur thérapeute. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, (2), 69-80.

Tanskanen, A. O., & Danielsbacka, M. (2019). Relationship quality among half siblings: The role of childhood co-residence. *Evolutionary Psychological Science*, 5, 13-21.

Université de Liège. (2022-2023). Méthode action systémique [Cours de Master 1].

Unterreiner, A. (2018). Les relations familiales après la séparation conjugale : Revue de littérature internationale sur les familles de couples séparés. *Revue des politiques sociales et familiales*, 127, 83-89. <https://doi.org/10.3406/caf.2018.3290>

Van Eeden-Moorefield, B., & Pasley, B. K. (2012). Remarriage and stepfamily life. In G. W. Peterson & K. R. Bush (Eds.), *Handbook of marriage and the family* (3rd ed., pp. 517-546). Springer

Vignoli, D., Pirani, E., & Salvini, S. (2013). Family constellations and life satisfaction in Europe. *Social indicators Research*, 117, 967-986. doi: 10.1007/s11205-013-0372-1

RESUME

Depuis les années 50, le modèle de la famille nucléaire s'est imposé comme norme dominante dans la pensée occidentale (Vignoli, Pirani & Salvini, 2013). Toutefois, les transformations sociales, culturelles et affectives ont progressivement donné lieu à l'émergence de nouvelles formes familiales, parmi lesquelles les familles recomposées occupent une place croissante (INSEE, 2019). Ces structures dépassent les contours traditionnels du foyer mononucléaire et amènent les enfants à vivre, au sein d'un même foyer, avec de nouvelles figures familiales, telles que des quasi-frères et quasi-sœurs, c'est-à-dire des enfants sans lien biologique ou juridique, cohabitant du fait de l'union de leurs parents respectifs (Fine, 1998).

Ce type de configuration soulève de nouveaux enjeux pour les enfants et/ou adolescents, qui sont amenés à redéfinir leurs repères familiaux, leurs rôles, leurs liens et leur place au sein de foyers élargis (King & Boyd, 2016 ; Dupont, 2016 ; Poittevin, 2003). Dans un contexte où la proportion d'enfants vivant en famille recomposée s'est fortement accrue (Unterreiner, 2018), il apparaît pertinent de mieux comprendre leur vécu en cohabitation afin de répondre de manière plus ajustée à leurs besoins.

Dans cette perspective, cette recherche vise à approfondir la compréhension du vécu rétrospectif et des besoins de jeunes adultes ayant cohabité, durant leur adolescence, avec un ou plusieurs quasi-frères ou quasi-sœurs dans le cadre d'une famille recomposée. Plus précisément, l'analyse s'intéresse aux effets de cette cohabitation sur les dynamiques relationnelles au sein de la quasi-fratrie, sur le bien-être des adolescents, ainsi que sur leur sentiment d'appartenance à la cellule familiale.

Ce mémoire s'inscrit dans une perspective exploratoire et repose sur une méthodologie qualitative. Les données ont été recueillies à l'aide d'un entretien semi-structuré, enrichi de trois outils : un génogramme, une cartographie du domicile et une ligne du temps. Une analyse thématique a été menée d'abord individuellement, puis de manière transversale, afin de faire émerger les thèmes convergents et divergents des récits recueillis. Ceux-ci seront alors discutés en regard de la littérature scientifique, afin de formuler des perspectives cliniques et scientifiques.

ANNEXES

1. Annexe 1 – Légende du génogramme

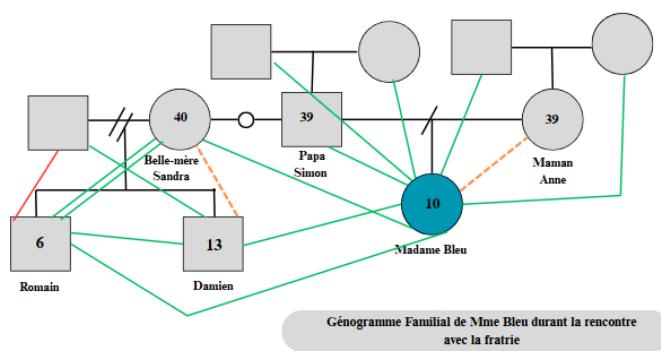
SYMBOLES	RELATIONS	LIENS
Homme	— Mauvaise entente, tensions — Conflictuelle	/ Séparation
Femme	— Normal, bonne entente	/ / Divorce
Homme décédé	— Proche — Fusionnelle	—○— En couple
Femme décédée	— Distante — Proche et conflictuelle	—○○— Mariés
	— Rompus	

2. Annexe 2 - Analyse thématique individuelle - Madame Bleu

2.1. Contexte pré-cohabitation

Mme Bleu, actuellement âgée de 24 ans est la fille unique d'Anne et de Simon tous deux âgés de 53 ans. Ces derniers se sont séparés lorsque Mme Bleu avait 9 ans. Elle évoque un sentiment de tristesse, d'incompréhension et d'espoir suite à cette annonce. Après la séparation, son père a gardé la maison familiale, et sa mère a trouvé un appartement. Un système de garde alternée (une semaine sur deux) a rapidement été mis en place. Le contraste entre ses parents a également marqué cette période. Son père semblait heureux et jovial, tandis que sa mère était affectée : « *Elle pleurait beaucoup, elle n'était pas à 100% avec moi, parce qu'elle n'était pas bien de son cœur qui venait de se briser, simplement* » (259-259). Ainsi, Mme Bleu évoque avoir manqué d'informations et de stabilité durant cette période post-séparation.

Environ deux mois après la séparation, Mme Bleu (9 ans) a été présentée à la nouvelle compagne de son papa. Mme Bleu décrit ses premières impressions de manière positive : « *Elle était de base très bienveillante et au premier abord très gentille* » (442-443). Quant à la rencontre avec la fratrie, Mme Bleu (10 ans) a rencontré les fils de sa belle-mère, Romain (6



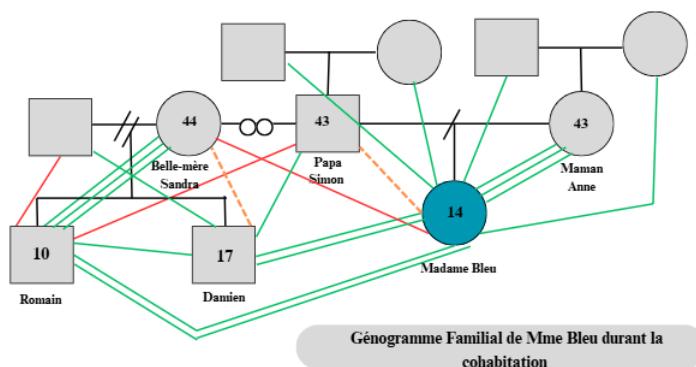
ans) et Damien (13 ans) lors d'une sortie au carnaval. Ces premières interactions ont été positives : « *Je me suis toujours bien entendue avec eux* » (525). Par la suite, elle explique avoir passé régulièrement du temps avec eux lors de sorties extérieures.

Elle souligne s'être sentie réconfortée par le fait d'avoir des quasi-frères qui étaient dans la même situation qu'elle : « *J'ai une zone de confort avec eux. On est ensemble dans cette situation-là. Donc on s'entend bien. On fait des trucs ensemble et ça se passe bien* » (590-591).

2.2. Axes thématiques

2.2.1. L'évolution des liens familiaux durant la cohabitation

Mme Bleu, 14 ans, a vécu l'annonce de la cohabitation comme une décision imposée par son père et sa belle-mère. Elle raconte : « *Je me rappelle même qu'un jour, quand j'étais toujours chez mon papa, il y a une dame qui est venue visiter* » (714-715). C'est ainsi qu'elle apprend, sans discussion, que la maison allait être vendue pour débuter une cohabitation dans une nouvelle maison avec sa belle-mère et ses quasi-frères. Mme Bleu était fâchée contre son père qui lui imposait un choix qui n'était pas le sien et qui allait de nouveau perturber ses habitudes de vie dans un domicile qui se situait loin de chez sa maman.



Quelques mois après le début de la cohabitation son père et sa belle-mère leur ont annoncé leur mariage. Par rapport à cette annonce, Mme Bleu et ses quasi-frères ont partagé une réaction similaire : « *On était tous les trois dépités de cette nouvelle* » (643). La fratrie recomposée n'était pas enthousiaste par cette nouvelle car la relation de leurs parents était complexe avec beaucoup de mésententes : « *Je sentais avec elle que c'était compliqué* » (656-657).

Après le mariage, sa belle-mère est devenue plus distante et moins chaleureuse avec Mme Bleu. Elle décrit cette transformation par le fait que sa belle-mère agissait par intérêt : « *A partir du moment où elle s'est mariée avec mon père, elle n'a plus eu d'intérêt à s'intéresser à moi* » (800-801). Cette détérioration de leur relation s'est traduite par une absence de communication et une atmosphère de plus en plus froide. Les repas sont devenus de plus en plus silencieux, et Mme Bleu se sentait ignorée : « *Moi, elle ne me parlait pas, je faisais partie des meubles, quoi. Que je sois là ou pas, c'était pareil* » (811-812).

L'un des éléments qui a renforcé ce sentiment d'exclusion était le traitement différencié entre elle et ses demi-frères. Elle a également observé que sa belle-mère avait une influence sur les décisions de son père, ce qui la contrariait : « *Ce n'était pas ma mère* » (867-868). Elle finit par entretenir une mauvaise relation avec sa belle-mère. Elle explique d'ailleurs que pendant cette période, elle s'est éloignée de son papa qui ne prenait pas la peine de comprendre ce qu'elle vivait ou de passer des moments privilégiés avec elle.

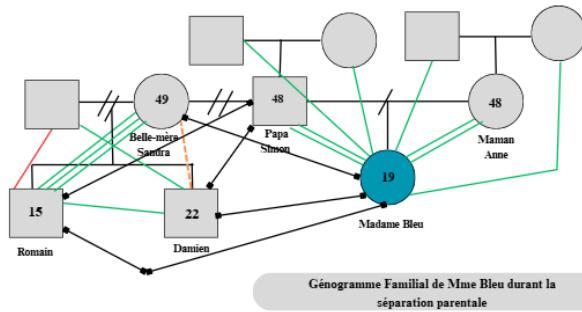
Parallèlement, Mme Bleu explique être devenue plus proche avec ses quasi-frères pendant la cohabitation. Initialement, elle les considérait comme « *les enfants de la nouvelle amoureuse de mon papa* » (594). Cependant, au fur et à mesure de la cohabitation, elle a commencé à les voir comme ses « *demi-frères* ». Bien que leurs relations aient évolué positivement, Mme Bleu a précisé qu'elle ne les considérait pas comme des amis ou des frères au sens strict : « *On était liés. Pas par le sang, mais on était lié* » (597). Romain était présent chez Sandra et Simon la même semaine que Mme Bleu et Damien était présent le week-end.

Cependant, elle mentionne que l'ambiance à la maison a freiné le développement de liens plus profonds avec ses quasi-frères. Les tensions étaient présentes des deux côtés : entre elle et sa belle-mère, et entre Romain et son père. Chacun étant en conflit avec son propre parent, il était difficile d'en parler entre eux et ce, même avec Damien qui était moins proche de sa maman : « *Je n'ai jamais vraiment eu l'occasion de verbaliser les choses concrètement, parce que, de nouveau, j'étais sur un terrain très glissant et j'avais peur de faire une bêtise* » (946-948). Mme Bleu considérait tout de même Romain et Damien comme des ressources qui souffraient aussi de cette ambiance familiale : « *Juste quand on avait besoin de souffler un coup, il suffisait d'un regard et on partait promener le chien* » (1159-1160). Ils leur arrivaient en effet de faire quelques activités ensemble comme aller promener le chien ou regarder un film.

Au fur et à mesure, l'ambiance devenant trop pensante, Mme Bleu explique qu'elle s'arrangeait pour être moins présente. Mme Bleu explique que la situation avec sa belle-mère ne s'améliorait pas et qu'elle n'en pouvait plus. A l'âge de 16 ans, elle décida de retourner vivre avec sa mère, retournant parfois un week-end chez son papa. Selon elle, cette situation a eu un impact direct sur la relation avec ses demi-frères avec qui elle était devenue moins proche en raison de son absence plus fréquente. Ainsi, selon elle, ils n'ont pas passé assez de temps pour qu'ils puissent renforcer leurs liens. Mme Bleu souligne que, si les conditions avaient été plus favorables, elle

aurait pu considérer ses demi-frères comme des membres à part entière de sa famille. Cependant, l'ambiance tendue et les relations difficiles avec sa belle-mère et son père ont entravé cette évolution : « *Toutes mes relations et tous mes ressentis ont été vraiment entachés par ce sentiment de malaise et de mauvaises relations* » (1179-1180).

A l'âge de 19 ans, son papa et sa belle-mère ont divorcés. Elle explique n'avoir plus eu de contacts avec sa belle-mère ou ses quasi-frères après leur séparation. A la suite de la séparation, Mme Bleu a pu retrouver une relation proche et stable avec son papa.



2.2.2. Le niveau de bien-être et le sentiment d'appartenance



La nouvelle maison, bien que grande et située dans un bel environnement, était perçue par Mme Bleu comme froide et peu chaleureuse. Elle s'y sentait isolée, loin de ses amis et de sa maman et peu à l'aise. Ses deux principales zones de confort dans la maison étaient sa chambre et celle de Damien. Elle décrit la chambre de Damien comme un espace dans lequel elle passait des moments agréables avec Damien et Romain à discuter, regarder des films ou grignoter : « *C'étaient des moments vraiment chill, où j'étais bien* » (1056). Sa propre chambre était un espace où elle pouvait se retirer et être dans sa bulle, à l'abri des intrusions. Le jardin, où elle s'occupait de son chien et profitait du beau temps, représentait aussi une zone de plaisir.

En revanche, les espaces communs comme le salon et la cuisine étaient des sources de malaise et de mal-être pour elle. Lorsque leurs parents étaient présents, l'atmosphère était lourde et marquée par le silence, donnant l'impression que personne ne voulait être là. Cette absence de communication et la tension dans les espaces communs créaient un environnement peu propice à son bien-être : « *L'ambiance dans la maison était terrifiante, terrible, il n'y avait rien qui me faisait me dire « là, je rentre chez moi »* » (1123-1125).

Mme Bleu raconte qu'elle devait batailler chaque semaine pour aller chez son papa, ce qui entraînait des crises de larmes chaque vendredi : « *Je n'avais vraiment pas envie* » (1095). Elle ajoute : « *Je n'avais pas mes marques, je n'avais pas mes trucs personnels* » (1121) et devoir « *switcher une semaine sur deux, reprendre tous mes bazars* » (1122) ne l'a aidait pas à se sentir chez elle.

Quant à la perception de la famille recomposée, elle ne se sentait pas intégrée dans ce nouvel arrangement. Pour elle, ce n'était pas une famille, mais plutôt « *mon papa, sa compagne et ses enfants* » (1169). Elle ne ressentait jamais de moments où elle pouvait être totalement elle-même. Les rares moments où elle se sentait un peu plus à l'aise étaient ceux passés seule avec les garçons, Damien et Romain.

Avant la cohabitation, elle évalue son niveau de bien-être avec les membres de la famille recomposée à un 6 ou 7 sur 10 : « *Globalement ça allait* » (1308). Cependant, après leur mariage, son niveau de bien-être a diminué à 4. Elle précise que ces 4 points étaient dû à sa relation de confort avec Romain et Damien et à la présence de leur chien. De manière plus extérieur, sa maman et ses grands-parents paternels étaient également une ressource pour elle. Vers la fin de la cohabitation, son bien-être a chuté à 0/10. Elle ne se sentait pas chez elle, comme si elle n'était « *pas à sa place* », (1314) et n'y allait que par « *obligation* » (1314).

2.2.3. Besoins

Un premier point majeur qu'elle souligne est la nécessité d'une relation stable et prévisible avec sa belle-mère. Elle insiste sur l'importance de ne pas être dans l'incertitude constante quant à la manière dont elle serait reçue : « *Ne pas me dire un coup elle est gentille, un coup elle ne l'est pas et de me demander comment elle va me recevoir* » (1128-1129).

En plus de cela, Mme Bleu met en lumière le manque de lien et de confiance avec son père avec qui elle n'osait plus dire les choses : « *Entretenir une relation normale avec mon papa, chose que j'avais plus du tout à ce moment-là* » (1132-1133). Au lieu de cela, elle se sentait exclue et perçue comme « *faisant partie des meubles* » (1090), une situation qui a renforcé son sentiment d'isolement et de mal-être. Elle n'avait pas le sentiment que son père cherchait activement à passer du temps avec elle ou à la comprendre.

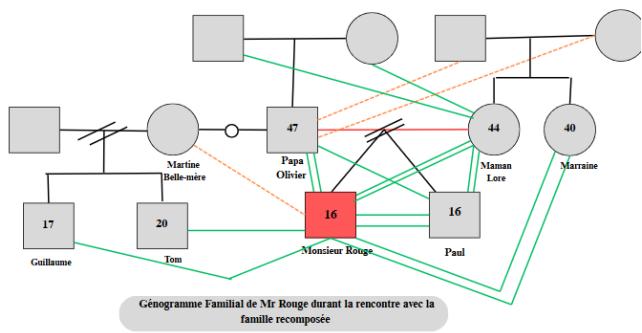
Enfin, bien que son expérience ait été marquée par des difficultés, Mme Bleu reconnaît que la cohabitation peut être bénéfique si elle est accompagnée d'une gestion adaptée. Elle souligne l'importance d'une transition douce et réfléchie, dans laquelle les parents prennent le temps d'expliquer les changements aux enfants, en leur laissant du temps et en leur laissant le choix. Elle explique avoir été fort fâchée contre son papa et sa maman étant plus jeune. Elle explique avoir manquer de stabilité, son papa lui ayant imposé une nouvelle dynamique familiale sans qu'elle ait eu le temps de digérer les événements précédents. Elle aurait préféré qu'on lui laisse plus de temps ou qu'on lui laisse le choix.

3. Annexe 3 – Analyse thématique individuelle – Monsieur Rouge

3.1. Contexte pré-cohabitation

Mr Rouge, actuellement âgé de 26 ans à un frère jumeau Paul. Leurs parents, Lore (54 ans) et Olivier (57 ans) ont divorcé lorsqu'ils avaient 12 ans. Mr Rouge explique avoir vécu cette séparation comme une « *bonne chose* » (187) étant donné le climat familial tendu depuis plusieurs mois. Il précise que la séparation était notamment due à un adultère de son papa. Par la suite, son père garda la maison familiale et une garde alternée (une semaine sur deux) fut mise en place. Il souligne que pendant cette période son frère, ses amis, ses grands-parents et sa marraine étaient des ressources pour lui. Il précise tout de même qu'il allait plus facilement vers sa marraine que ses grands-parents qui portait un jugement sur ses parents.

A l'âge de 16 ans, Mr Rouge rencontra sa belle-mère et ses deux fils, Guillaume et Tom. Il se souvient avoir eu une bonne entente initiale avec chacun d'eux. Lorsque son père leur présenta



leur belle-mère, lui et son frère en informèrent leur mère. Sa réaction leur permit de comprendre qu'il s'agissait probablement de la personne avec qui leur père avait eu une relation extra-conjugale pendant leur relation, même s'il précise : « *On n'a jamais eu de confirmation ou d'explications concrètes du comment et du pourquoi* » (217-218). A cette époque, Mr Rouge précise que sa belle-mère représentait pour lui une étrangère envers qui il gardait une attitude respectueuse mais distante. Par la suite, les interactions avec sa belle-mère et ses fils devinrent occasionnelles, autour d'activités telles que le cinéma ou les sorties au restaurant.

3.2. Axes thématiques

3.2.1. L'évolution des liens familiaux durant la cohabitation

Mr Rouge avait 17 ans lorsque son père lui a annoncé, ainsi qu'à son frère, sa volonté de cohabiter avec sa compagne dans leur domicile. Une conversation familiale préalable a permis à son père de préciser le cadre de la future cohabitation : la maison resterait leur foyer et leur belle-mère n'aurait pas de rôle maternel ou éducatif envers eux. Cette mise au clair a rassuré Mr Rouge qui n'y voyait donc pas d'inconvénients même s'il ressentait un caractère imposé dans cette décision. « *On sentait bien que... Ah, si tu disais non ou pas, il se passait quoi ?* » (699-700).

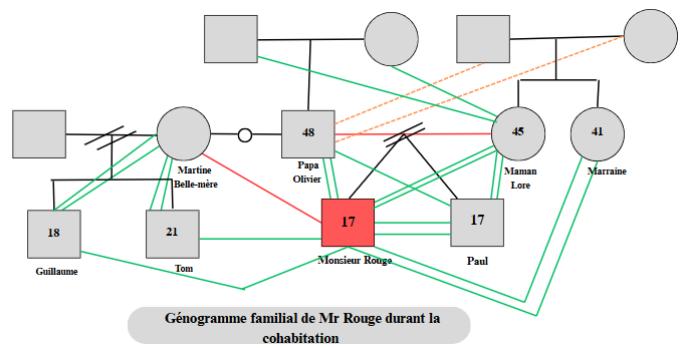
Au début de la cohabitation, Mr Rouge entretenait une relation courtoise mais distante avec sa belle-mère, notamment en raison du passé lié à la séparation : « *Ça n'a pas été facile d'accepter de voir la maîtresse de mon papa venir vivre dans notre maison d'enfance, cuisiner, faire le ménage, s'occuper du foyer là où ma maman l'avait fait auparavant* » (417-419).

Au fur et à mesure de la cohabitation, des tensions sont apparues entre Mr Rouge et sa belle-mère. Mr Rouge décrit sa belle-mère comme quelqu'un de « très rigide » (458) tant dans sa façon de penser que dans sa façon de vivre, attachée à un certain ordre et contrôle dans la maison : « *Il faut que tout soit rangé tout le temps, qu'elle sache tout prévoir, alors que moi et mon frère, ce n'est pas du tout ça* » (461-463). Ce décalage de mode de vie, ainsi que l'absence

d'une vision commune, rendaient difficiles les échanges entre eux : « *Ce n'est pas avec elle que je vais avoir une discussion approfondie parce qu'on ne pense pas les mêmes choses, on n'a pas les mêmes avis* » (557-458).

Il ressentait une contrainte de devoir adapter ses comportements et ses habitudes, lui donnant l'impression d'être de moins en moins chez lui : « *Je réfléchissais tout en fonction de si ça ne va pas les faire chier, alors qu'avant je l'aurais fait sans réfléchir* » (487-488). Un autre facteur de tension résidait dans le traitement privilégié que sa belle-mère réservait à ses propres enfants. Mr Rouge explique que malgré des comportements similaires, ses quasi-frères étaient traités avec davantage d'indulgence.

Au début, les désaccords n'étaient pas confrontés directement entre eux. Son père jouait le rôle de médiateur entre sa belle-mère et Mr Rouge, essayant d'apaiser les choses. Ne voyant pas d'évolution malgré les interventions de son père, des conflits ouverts sont apparus entre Mr Rouge et sa belle-mère : « *Au final il n'y a rien qui se passe et moi à un moment ça me soule donc j'y vais. Et donc ça a pété quelques fois quand même* » (474-475). Avec le temps, son père a pris davantage conscience du mal-être de son fils et a fini par mieux comprendre ses réactions : « *Il s'est dit, enfin, ce n'est pas normal ; ils sont chez eux et ça les fait chier* » (840). À partir de ce moment-là, son père a davantage soutenu Mr Rouge, entraînant une amélioration temporaire de la situation. Cependant, lorsque Mr Rouge s'est retrouvé seul au domicile recomposé suite au départ de la fratrie, les tensions se sont ravivées avec sa belle-mère.



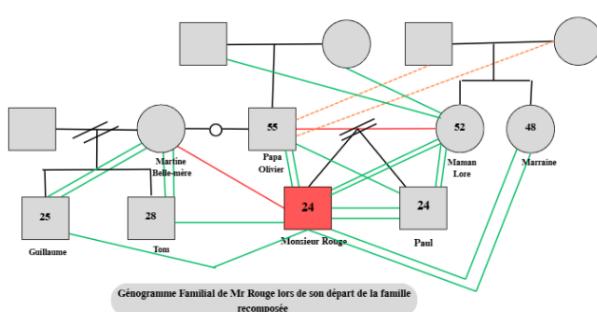
Au niveau de sa relation avec ses quasi-frères qui étaient également en garde alternée une semaine sur deux, Mr Rouge explique s'être toujours bien entendu avec eux mais explique qu'il n'entretenait pas une relation proche. Il caractérise ce lien davantage comme amical, précisant qu'il n'y a jamais eu de conflits entre eux : « *C'était comme des potes, quoi* » (588). Malgré quelques moments partagés (soirées en famille, vacances communes), ils n'ont jamais particulièrement cherché à passer du temps seuls ensemble. Mr Rouge explique ne s'être jamais réellement confié à eux, leur relation étant marquée par une certaine pudeur : « *Il n'y avait pas une relation assez intime* » (587).

Selon Mr Rouge, la cohabitation a tout de même permis un certain rapprochement. Il estime que sans cette expérience commune, ils seraient probablement restés « *des connaissances lointaines* » (1190), indiquant que la cohabitation leur a permis de partager « *un petit bout de vie en commun* » (1190-1191). Il apprécie notamment le fait d'avoir pu faire leur connaissance au préalable dans un contexte extérieur à la maison, facilitant ainsi la création d'un premier lien avant d'habiter ensemble.

Selon lui, plusieurs éléments ont limité le développement de ces liens, en particulier l'âge avancé lors de leur mise en commun du foyer : « *On n'a pas vécu assez longtemps ensemble. Et on était trop vieux, j'ai envie de dire pour vraiment tisser des liens comme frère et sœur* » (570-571). Chacun avait déjà ses habitudes, ses projets personnels et un cercle d'amis bien établi : « *Tout le monde avait son truc donc on n'a pas pu construire notre vie ensemble* » (901-902). Il explique n'avoir pas eu le besoin de développer des relations fraternelles plus fortes, estimant que la situation convenait telle quelle : « *Ça allait bien comme c'était là* » (1087).

De plus, la proximité de Guillaume et Tom avec leur mère a indirectement influencé sa relation avec eux. Mr Rouge mentionne que les tensions ressenties envers sa belle-mère ont généré une certaine distance avec ses quasi-frères, limitant ainsi la possibilité d'en faire des confidents : « *C'était entre elle et moi et je ne voulais pas les mettre là-dedans, ça n'avait aucun intérêt* » (823-824).

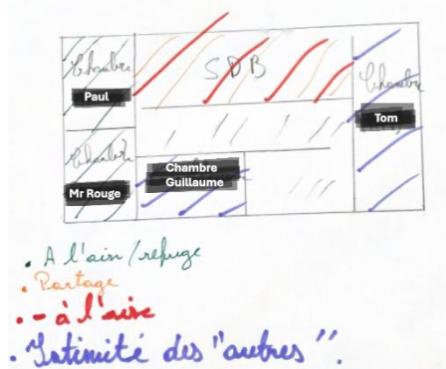
En parallèle, la cohabitation a renforcé la relation entre Mr Rouge et son frère jumeau, Paul. Partageant des ressentis similaires concernant les difficultés liées à la situation familiale, notamment les tensions avec leur belle-mère, ils se soutenaient mutuellement, bien que ces sujets soient rarement abordés en profondeur : « *Lui, il savait que ça me soulait et inversement* » (768). Il ajoute qu'ils étaient présents l'un pour l'autre dans cette situation : « *Lui était derrière moi, et moi derrière lui* » (771).



A l'âge de 24 ans, Mr Rouge fut le dernier de la fratrie à quitter le domicile recomposé. Il revient parfois chez son père et sa belle-mère, mais souligne : « *Je ne me sens plus chez moi, c'est chez elle maintenant* » (561-562). Aujourd'hui, il entretient un contact occasionnel avec Guillaume et Tom, essentiellement lors d'anniversaires ou de soirées. Il apprécie ces moments mais explique ne pas chercher à les voir.

occasional avec Guillaume et Tom, essentiellement lors d'anniversaires ou de soirées. Il apprécie ces moments mais explique ne pas chercher à les voir.

3.2.2. Le niveau de bien-être et le sentiment d'appartenance



Mr Rouge rapporte qu'au début de la cohabitation chacun cherchait sa place : « *On essayait de ne pas se déranger* » (600). Il souligne avoir trouvé compliqué l'arrivée de nouvelles personnes dans sa maison familiale : « *Quand il y a des gens qui débarquent dans ta baraque où tu as vécu toute ta vie, c'est toujours un peu compliqué* » (270-271).

Mr Rouge considérait sa chambre et celle de son frère comme des refuges personnels où il se sentait totalement à l'aise. À l'inverse, il percevait la chambre de ses quasi-frères comme leur espace intime et n'y entrait que rarement, uniquement sur invitation pour jouer occasionnellement à la console.

Les espaces communs (cuisine, salle à manger, salon et salle de bain) étaient définis comme des zones partagées. Toutefois, Mr Rouge ressentait une gêne dans certains de ces lieux, notamment le salon, lorsqu'il se retrouvait seul avec son père et sa belle-mère : « *Tu ne te sentais pas aussi à l'aise qu'à table où tout le monde est là* » (1022-1023). Il explique alors se retirer souvent dans sa chambre ne se sentant pas à sa place. La salle de bain représentait aussi une zone d'inconfort. Il se sentait soucieux d'être particulièrement vigilant sur l'ordre et la propreté, une préoccupation nouvelle liée à la recomposition familiale : « *Tu as une espèce de gêne que je n'aurais pas eue en tout cas, si ce n'était pas une famille recomposée* » (1013-1014).

Mr Rouge affirme que son ressenti dans son domicile était différent avant la recomposition familiale. Il explique qu'auparavant aucun espace n'était source de gêne ou de malaise. Mr Rouge explique que son malaise voire mal-être au sein du domicile était principalement lié au fait que sa belle-mère n'acceptait pas son ancien mode de vie. Mr Rouge se sentait ainsi de moins en moins chez lui et n'avait pas l'impression de pouvoir être totalement lui-même au sein du domicile.

Il évoque que son frère et ses amis étaient des ressources vers qui il pouvait se tourner quand il n'allait pas bien. Il souligne également que Guillaume et Tom l'ont aidé à mieux accepter certaines difficultés associées à la cohabitation, notamment les tensions avec sa belle-mère et les changements organisationnels au domicile.

Indépendamment de ses habitudes quotidiennes, Mr Rouge souligne avoir un humour plutôt piquant, qui n'était pas toujours apprécié des autres membres de la famille recomposée. Sa consommation de certaines substances contribuait également à le faire percevoir comme problématique au sein du foyer. En conséquence, il explique s'être progressivement restreint dans les conversations familiales, se percevant lui-même comme un « *marginal* » (940). Il souligne ne pas considérer les différents membres comme faisant partie de sa famille. Ainsi, Mr Rouge évalue son niveau de bien-être, à 7/10 au début de la cohabitation et a progressivement diminué jusqu'à atteindre 5/10 vers la fin de la cohabitation.

3.2.3. Besoins

Mr Rouge évoque plusieurs éléments qui lui auraient permis d'avoir une meilleure expérience durant cette reconstitution familiale. Il évoque notamment la transparence concernant les circonstances de la rencontre entre son père et sa belle-mère, qui aurait pu l'aider à se sentir plus en confiance et à éviter des questionnements inutiles : « *Ça aurait pu m'aider à ne pas me faire des scénarios du quand et comment* » (1168). Il exprime également le besoin d'un dialogue plus ouvert au début de la cohabitation, afin d'exprimer librement ce qui lui convenait ou non, et ainsi établir un fonctionnement commun : « *Il y avait une sorte de gêne de vraiment dire ce que je pensais sur certaines choses qui me dérangeaient* » (1170-1171).

Mr Rouge estime qu'acquérir une nouvelle maison aurait probablement facilité la reconstitution familiale. Selon lui, s'installer dans un nouveau lieu aurait permis de démarrer une histoire commune et propre à leur famille recomposée : « *Genre on aurait tous recommencé à zéro, au lieu qu'eux arrivent en cours de route dans une maison où il y avait déjà une histoire* » (934-935). Il était compliqué pour lui de voir sa belle-mère occuper l'ancienne place de sa maman. Il souligne tout de même que la cohabitation lui a permis de mieux connaître ses quasi-frères.

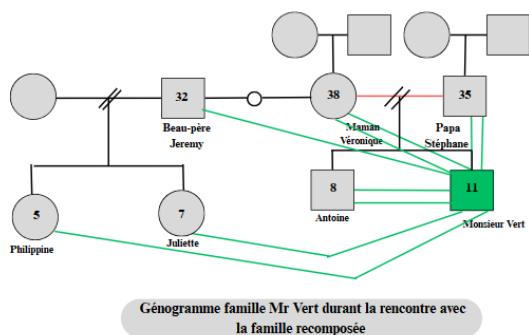
Il considère qu'une cohabitation bien organisée, dans laquelle chacun se sent écouté, peut être positive pour créer une nouvelle dynamique familiale. Il précise tout de même que selon lui, la réussite d'une reconstitution familiale dépend de la manière dont les enfants ont vécu la séparation parentale : si celle-ci n'a pas été bien acceptée ou vécue, la reconstitution familiale risque d'être plus compliquée. En outre, il explique qu'imposer une cohabitation n'est pas idéal. Dans son expérience personnelle, Mr Rouge explique avoir ressenti une certaine imposition à

la cohabitation mais souligne ne pas l'avoir mal vécu et qu'il n'entretient pas de rancœur. Ainsi Mr Rouge explique que la cohabitation pour lui n'a pas été une bonne ou une mauvaise chose.

4. Annexe 4 - Analyse thématique individuelle – Monsieur Vert

4.1. Contexte pré-cohabitation

Monsieur Vert, actuellement âgé de 25 ans a grandi avec son frère, Antoine (22 ans) et ses deux parents, Stéphane (49 ans) et Véronique (52 ans). À 10 ans, leurs parents leur ont annoncé leur séparation. Six mois plus tard, son père a gardé la maison familiale et une résidence alternée a été mise en place. Les conflits entre ses parents sont devenus plus ouverts et visibles avec une communication difficile. Mr Vert décrit s'être retrouvé dans un rôle de « *pigeon voyageur* » (165), rapportant des propos entre ses parents, ce qui a affecté son bien-être. Malgré cela, il précise qu'il entretenait de bonnes relations avec ses deux parents. En parallèle, il explique que son frère a été un important soutien.



Deux mois après le début de la garde alternée, la mère de Mr Vert et d'Antoine leur a annoncé qu'elle fréquentait quelqu'un et leur a proposé de le rencontrer, en leur laissant le choix. Cette nouvelle relation a été bien accueillie par Mr Vert (11 ans) et son frère (8 ans). Ils connaissaient déjà Jérémie, le compagnon de leur mère, qu'ils avaient

croisé à la maison de repos où elle travaillait. Peu de temps après, Mr Vert rencontra les filles de son beau-père, Philippine (5 ans) et Juliette (7 ans). Mr Vert explique s'être rapidement bien étendu avec son beau-père et ses quasi-sœurs. Il explique avoir partagé plusieurs activités ensemble par la suite.

4.2. Axes thématiques

4.2.1. *L'évolution des liens familiaux durant la cohabitation*

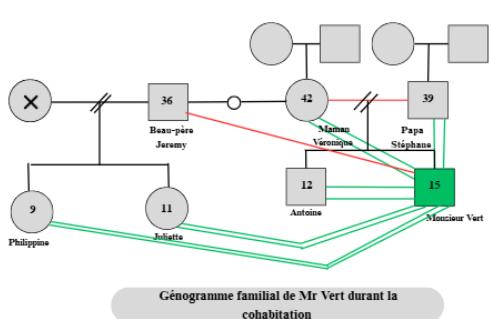
Un mois après leur première rencontre, la maman de Mr Vert et d'Antoine leur fit part de son désir d'aller cohabiter chez leur beau-père : « *Elle ne nous a pas imposé d'aller là-bas. Elle*

nous a laissé le temps de réfléchir » (229). Mr Vert, s'entendant bien et passant déjà beaucoup de temps avec son beau-père et ses deux filles, était assez réjoui par cette idée.

Au départ, Mr Vert explique que la cohabitation avec son beau-père se passait bien. Mr Vert ne percevait pas d'inégalités majeures entre lui, son frère et ses quasi-sœurs, hormis quelques différences dues à l'âge. Sur le plan éducatif, c'était surtout leur mère qui gérait, car le beau-père travaillait beaucoup. Lorsque Mr Vert recevait des remarques de son beau-père, il les acceptait : « *J'avais l'impression que c'était bienveillant, que ce n'était pas excessif, et que c'était la même chose pour tout le monde* » (628-629).

À 15 ans, la relation de Mr Vert avec son beau-père s'est dégradée après que ce dernier se soit fracturé la jambe lors d'un séjour au ski. Immobilisé, il est devenu plus strict et contrôlant : « *Il était tout le temps sur nos côtes. Et à partir de ce moment-là, on ne nous laissait plus rien faire* » (497-498). Ce changement a coïncidé avec son arrêt du tabac : « *À partir de là, il est devenu imbuvable* » (499). Les règles à la maison sont devenues plus rigides : pas de bruit quand il regardait quelque chose, un comportement impeccable à table, aucune affaire qui traîne. Mr Vert étant en période d'adolescence sortait plus fréquemment ce qui ne plaisait pas à son beau-père qui lui faisait des remarques. Mr Vert précise qu'avant, ces exigences existaient déjà, mais elles étaient exprimées plus calmement : « *Il le disait gentiment* » (508).

Progressivement, il s'est senti de moins en moins bien dans ce foyer : « *J'avais plus trop envie d'aller là-bas* » (520). Leur mère, de son côté, essayait de rester à l'écoute et de les rassurer face à cette ambiance pesante. Il précise aussi que son frère a mal vécu cette période, qui passait plus de temps dans sa chambre. Cependant, la cohabitation n'a pas altéré leur relation : il était toujours aussi proche d'Antoine qui était principal soutien. Dans ses ressources extérieures il mentionne son papa avec qui il est resté très proche.

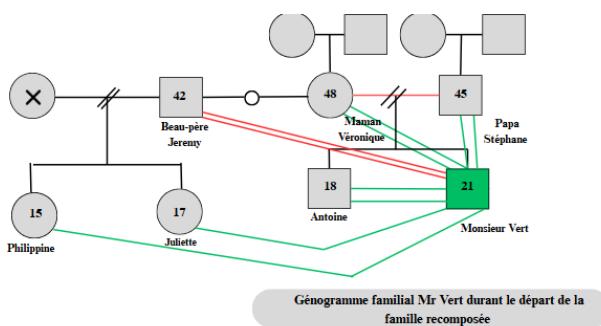


Les filles de son beau-père qui étaient présentes la même semaine que Mr Vert, ont également été un soutien pour Mr Vert à cette période. « *En mode, tous ensemble contre notre beau-père* » (553). En effet, Mr Vert était fort proche de ses quasi-sœurs pendant la cohabitation : ils se soutenaient mutuellement face à Jérémie,

jouaient ensemble, allaient dans la chambre des uns et des autres, et échangeaient aussi bien sur la vie quotidienne que sur des sujets plus personnels.

Mr Vert précise qu'il considérait Philippine et Juliette comme ses sœurs, sans préférence pour l'une ou l'autre. Il souligne que la cohabitation avec Philippine et Juliette a facilité la création de liens. Sans cette vie commune, la relation aurait été différente : « *Ça aurait été moins proche, moins fort. Je pense que je les aurais moins considérées comme mes sœurs* » (645-646). Mr Vert identifie plusieurs éléments ayant favorisé cette relation : une bonne entente dès le début, de nombreuses activités communes avant et pendant la cohabitation, le partage de la vie quotidienne ainsi que le soutien qu'elles lui apportaient dans les moments de conflit avec son beau-père.

Il distingue toutefois ce lien de celui avec son frère, plus fort en raison de leur quotidien partagé et de leur lien biologique : « *Je suis tout le temps avec lui et c'est mon vrai frère* » (586). Il admet tout de même que, parfois, il supportait moins son frère en raison de cette proximité constante : « *Je le supportais peut-être moins que des fois mes demi-sœurs. Parce que je les voyais qu'une semaine sur deux* » (583-584). Mr Vert se confiait parfois plus facilement sur certains sujets à ses quasi-sœurs qu'à son frère, moins bavard. Mr Vert note que, comme dans tout lien fraternel, des disputes existaient, comparables à celles qu'il avait avec son frère.

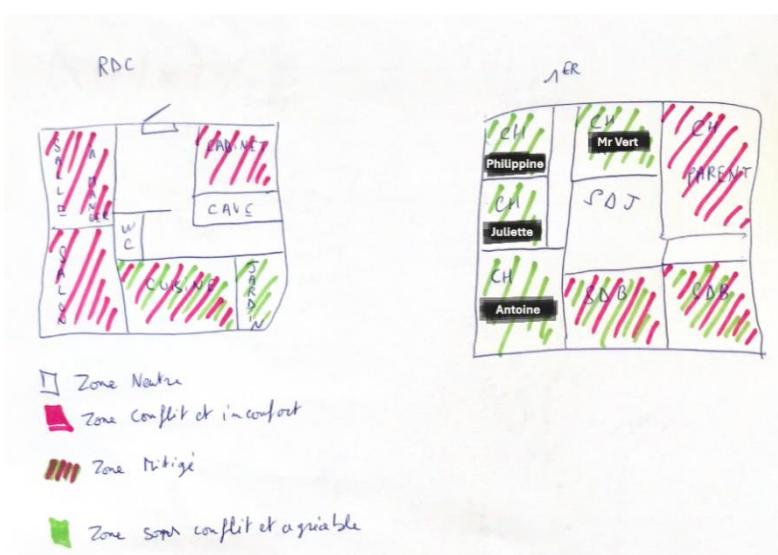


Mr Vert a quitté le domicile recomposé à 21 ans. Il explique que les tensions avec son beau-père étaient devenues trop fortes, au point qu'il ne se sentait plus chez lui. Les disputes étaient fréquentes, surtout lorsqu'il ne se laissait pas faire et exprimait son

désaccord : « *Des fois, je lui disais que je n'étais pas d'accord avec lui et il haussait la voix* » (728-729). Ces échanges dégénéraient rapidement. Face à une situation qui ne s'améliorait pas, il a préféré partir : « *Il était de plus en plus insupportable, la situation ne se réglait pas et je ne me sentais plus chez moi... Fin, pas bien quoi, donc j'ai préféré partir* » (733-734).

Depuis son départ, il est resté en contact avec ses quasi-sœurs : « *On se voit parfois aux anniversaires ou ce genre de truc* » (654). Il reconnaît que la distance a changé leur proximité : « *Elles sont bonnes mais vu qu'on n'habite plus ensemble, on n'est plus aussi proches qu'avant* » (653-654).

4.2.2. Le niveau de bien-être et le sentiment d'appartenance



Mr Vert explique que, pendant la période de tensions avec son beau-père, il percevait surtout les espaces collectifs (le salon, la salle à manger, le cabinet de son beau-père et la chambre parentale) comme des zones d'inconfort et de conflit. Il évitait d'y aller, car il ne s'y sentait pas à l'aise, notamment à cause des remarques constantes

de son beau-père : « *Ce ne sont pas trop des zones où j'aimais aller quand ça n'allait pas* » (802-803).

Il identifie aussi des zones mitigées, comme la salle de bain et la cuisine, où il pouvait se sentir bien par moments, mais pas toujours. Par exemple, il aimait prendre des douches, mais ne pouvait pas traîner, ce qui le contrariait. La cuisine était aussi partagée, parfois agréable, parfois tendue selon la présence de son beau-père.

En revanche, les chambres des enfants et le jardin étaient des espaces agréables, sans conflit. Avec le changement d'ambiance dans la maison, Mr Vert explique qu'il passait de plus en plus de temps dans sa chambre, comme ses frères et sœurs. Il précise qu'ils circulaient tous dans les chambres des uns et des autres : « *On était beaucoup moins en bas, tous, quoi. On l'évitait* » (851-852). Il identifie également la salle de jeux comme un lieu agréable. Cet espace servait de point de rassemblement avec ses frères et sœurs : ils y regardaient des films, jouaient ensemble et organisaient des activités partagées.

Il souligne qu'avant la blessure de son beau-père, il n'y avait pas de véritable zone de conflit : « *Je pense que j'aurais tout mis en vert et peut-être des zones mitigées* » (816). À l'époque, les rares tensions restaient mineures et n'avaient rien de comparable avec ce qui s'est installé par la suite. Mr Vert confirme que son bien-être dans la maison était étroitement lié à la qualité de ses relations avec les membres de la famille recomposée.

Ainsi, au départ, Mr Vert se sentait bien dans le foyer recomposé : « *Je me sentais chez moi et il n'y avait pas de soucis* » (485-486). Il ne faisait pas de différence entre ce domicile et celui de son père : « *Les deux, c'était pareil* » (490-491). Sur une échelle de 1 à 10, il évaluait son bien-être au sein du foyer 9 voire 10. Mais avec le temps, en particulier après l'accident de son beau-père, les choses ont changé. Mr Vert explique qu'il faisait de moins en moins de choses dans cette maison et se sentait de moins en moins chez lui. Son évaluation de bien-être a ainsi diminué : « *Après, quand il s'est cassé la jambe, je ne sais pas, je dirais 5 et ça a continué à se dégrader au fur et à mesure, jusqu'à ce que je parte* » (737-738).

De manière plus générale, Mr Vert estime avoir été inclus et considéré comme un membre de la famille recomposée. Il explique qu'il pouvait être lui-même et se sentait soutenu, principalement par sa mère et ses demi-sœurs, qui l'accompagnaient dans ses projets et ses besoins. Même si son beau-père apportait parfois aussi son avis, Mr Vert explique que celui-ci était souvent perçu comme excessif et donc avait moins d'impact à ses yeux. Il souligne également que des aménagements concrets ont été faits pour qu'il se sente chez lui : dès leur arrivée, il partageait une chambre avec son frère, et plus tard, quand il a exprimé le besoin d'avoir son espace personnel, sa demande a été entendue et respectée.

Il explique aussi clairement qu'il considérait Philippine, Juliette, sa mère et son frère comme sa famille, mais pas son beau-père : « *Déjà, j'avais déjà un papa, et puis on ne s'entendait tellement plus à la fin que pour moi, il n'était pas vraiment de ma famille. C'était plus le copain de ma maman* » (920-921).

4.2.3. Besoins

Il considère que la cohabitation en famille recomposée peut bien fonctionner et être une bonne chose si certains éléments sont respectés, notamment : « *L'écoute de chacun, et surtout que chacun ait son espace, finalement. Surtout quand on devient plus grand* » (906-907). Selon lui, ces aspects ont été respectés, puisqu'il a obtenu sa propre chambre quand il en a ressenti le besoin.

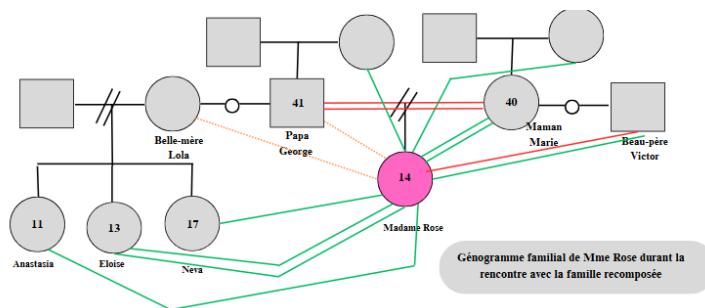
Le principal point de difficulté qu'il identifie reste la relation avec son beau-père : « *Je pense que c'est vraiment juste la relation avec mon beau-père, mais sinon tout était propice à ce que ça se passe bien* » (9113-914). Mr Vert aurait souhaité que leur lien reste stable, comme au début de la cohabitation.

5. Annexe 5 – Analyse thématique individuelle – Madame Rose

5.1. Contexte pré-cohabitation

Mme Rose, 25 ans est l'enfant unique de Marie, 51 ans et George, 52 ans. À l'âge de 7 ans, ses parents lui ont annoncé leur séparation sans rentrer dans les détails. Par la suite, sa mère est restée dans la maison familiale tandis que son père a emménagé dans un appartement. Mme Rose était en garde alternée une semaine sur deux. A l'âge de 13 ans, ses parents décident de lui expliquer les véritables raisons de leur séparation, notamment les adultères mutuels. À partir de là, elle se retrouve placée dans une position inconfortable devant jongler entre mensonges et vérités.

Mme Rose raconte qu'après la séparation de ses parents, elle connut « *un nombre incalculable de beaux-pères, de belles-mères* » (322-323). A 13 ans, le papa de Mme Rose rencontre Amélie avec qui Mme Rose développe une relation fusionnelle et sincère : « *J'ai le saint Graal entre guillemets. J'ai la famille que je veux* » (591-592). Elle précise qu'elles ne vivaient pas ensemble. Après un an son père quitta Amélie pour se mettre avec Lola. Mme Rose, âgée de 14 ans, rejette complètement Lola, non pas pour sa personne, mais pour ce qu'elle représentait : « *C'était le chiffre de plus qui n'est pas gérable pour moi à ce moment-là* » (606).



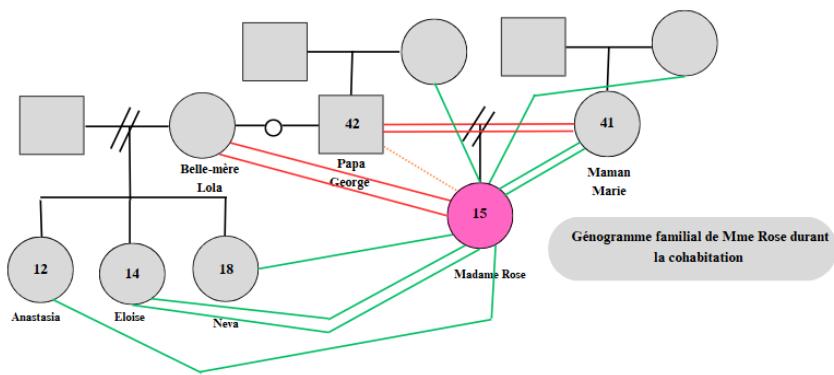
La première rencontre entre Mme Rose et Lola s'est faite lors d'un souper avec des amis. Mme Rose entretenait une relation distante avec Lola. Peu après, Mme Rose rencontra les trois filles de Lola

avec qui elle s'est bien entendue : Anastasia (11 ans), Éloïse (13 ans) et Neva (17 ans). Par la suite Mme Rose s'est rapprochée d'Éloïse partageant la même chambre quand elle allait dormir chez sa belle-mère. Elle explique partager des points communs et des centres d'intérêts avec Éloïse qui devient un soutien pour elle : « *Je pense que ça aurait été 100 fois pire s'il n'y avait pas quelqu'un avec qui je m'entendais bien* » (691-692). En revanche, elle n'établit pas de lien particulier avec Anastasia, plus réservée, ni avec Neva, peu présente.

5.2. Axes thématiques

5.2.1. L'évolution des liens familiaux durant la cohabitation

Lorsque le père de Mme Rose et sa belle-mère ont décidé d'acheter une maison ensemble, Mme Rose a été informée tout au long du processus : « *Ils nous ont montré des maisons, on est allées les visiter* » (700), mais elle souligne que son père ne prenait pas son avis en compte : « *Il m'informe, mais ne me demande pas mon avis* » (708). Elle exprime des sentiments ambivalents face à cette cohabitation. D'un côté, elle était plutôt contente à l'idée de déménager et de ne plus être en permanence chez sa belle-mère. D'un autre côté, elle prend conscience que son père, qui n'avait jamais initié ce type de projet dans ses relations précédentes, s'engage cette fois dans quelque chose de durable : « *Et moi, je me dis, en fait, ça me dépasse et ça ne va pas s'arrêter* » (675-676).



Dès le début de la cohabitation, Mme Rose (15 ans) ressent que Lola ne la considère pas comme faisant partie du foyer. Elle explique que Lola n'allait pas la chercher à l'école, ne lui faisait pas à manger quand son père était absent, ne s'occupait pas de sa lessive et ne lui adressait quasiment pas la parole. Pour elle, Lola poursuivait sa vie comme si elle n'était pas là : « *C'est comme si je n'existaient pas* » (800). Pourtant, lorsque son père était présent, Lola changeait d'attitude : « *Elle faisait semblant qu'on s'entendait bien* » (943-944).

Mme Rose vit cette situation comme une injustice. À ses yeux, Lola ne l'a jamais acceptée parce qu'elle représentait, symboliquement, le passé de son père et de sa maman. Le refus initial de Mme Rose d'accepter la rupture entre son père et Amélie, et son rejet initial de rencontrer Lola, n'ont fait qu'amplifier les tensions dès le départ. La relation entre Mme Rose et Lola était donc conflictuelle, mais sans affrontement direct : les tensions s'exprimaient à travers des attitudes mais jamais verbalement : « *Je la diabolisais* » (718).

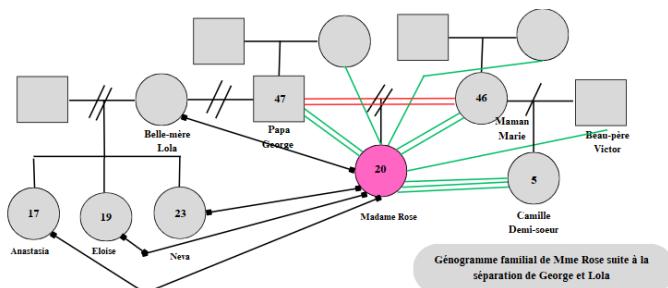
Mme Rose n'osait pas parler de son mal-être à son père, par peur de perdre le peu de lien qu'elle avait encore avec lui. Elle attendait qu'il ouvre les yeux sur la situation et l'aide à aller mieux, mais elle explique que son père était distant et faisait « *l'autruche* » (716). Pour elle, cette période c'était « *l'enfer* » (1005).

Mme Rose et Eloise qui étaient ensemble les mêmes semaines chez leurs parents, ont continués à se rapprocher pendant la cohabitation. Dans le domicile recomposé, elles avaient chacune leur propre chambre mais passaient souvent d'une chambre à l'autre « *C'était deux chambres, mais c'étaient les deux les nôtres* » (756-757). Selon Mme Rose, la cohabitation a été un élément qui a permis de renforcer leur lien. Mme Rose explique que c'est surtout la proximité de leurs personnalités qui les a rapprochées : elles avaient le même humour, le même caractère et les mêmes envies. Elles partageaient des aspects de leur vie personnelle et faisaient ensemble des activités à l'extérieur. Pour elle, Éloïse était un vrai soutien. Elle précise qu'elle la considérait comme son amie et non comme sa sœur.

Avec Neva et Anastasia, les relations sont restées plutôt neutres. Mme Rose reconnaît qu'elle n'a pas vraiment cherché à approfondir les liens avec elles : « *Ça a été la première avec qui je m'entendais bien. Je n'ai pas forcément essayé avec les autres* » (763-764). Même si elles partageaient parfois des sorties en groupe, il n'y avait jamais eu de moments en tête-à-tête ou de discussions personnelles. Elle souligne aussi que l'absence des parents et l'enfermement de chacun dans ses propres habitudes empêchaient la création de liens : « *Il y a une personne de plus dans la maison, et voilà, chacun faisait sa vie* » (1241).

Mme Rose explique que les conflits avec Lola ont fini par peser sur ses relations avec les filles. Elle dit que consciemment elle ne leur en voulait pas de ne pas l'avoir défendue face à sa belle-mère, mais reconnaît qu'inconsciemment, cela a freiné le développement de liens.

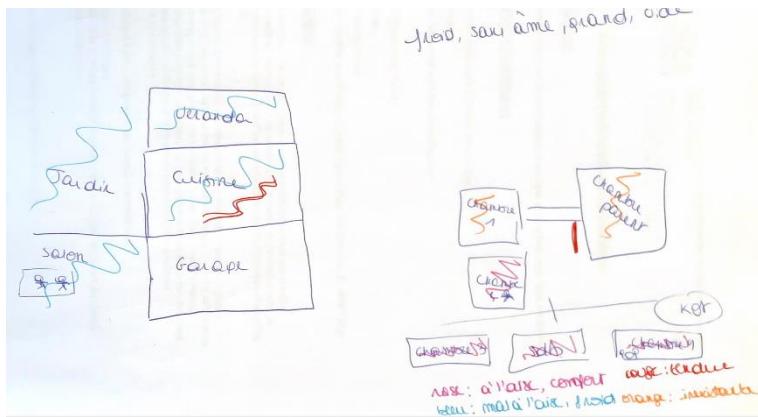
Le mariage de son père et de sa belle-mère a d'ailleurs été l'élément qui a poussé Mme Rose (18 ans) à couper tout contact avec Éloïse et le reste de la famille. En refusant d'être demoiselle d'honneur Mme Rose s'est retrouvée face à un ultimatum posé par son père et n'a reçu aucun soutien de la part d'Éloïse. C'est en recevant des vidéos du mariage envoyées par Éloïse, alors qu'elle-même avait été exclue, que Mme Rose a compris qu'Éloïse ne prenait pas sa défense et que leur relation était finalement « *superficielle* » (854). Elle rajoute que



même lorsqu'elles discutaient ensemble, elles partageaient des potins, des loisirs, des activités communes, mais elles n'abordaient jamais ensemble ce qui n'allait pas dans la maison.

A l'âge de 20 ans, son père quitta Lola et repris contact avec Mme Rose qui lui verbalisa tout ce qu'elle avait ressenti pendant cette cohabitation et mis ses limites. Elle retrouva une relation proche avec son papa.

5.2.2. Le niveau de bien-être et le sentiment d'appartenance



Mme Rose décrit la maison où s'est faite la recomposition familiale comme grande, bien équipée, et « *d'apparence parfaite* » (1110), mais son ressenti n'était pas celui-là. Pour elle, l'ambiance était froide, vide, et étouffante. Elle identifie les

espaces communs - cuisine, véranda, salon, jardin - comme des zones de malaise qu'elle évitait, car son père et sa belle-mère y passaient beaucoup de temps et l'atmosphère y était tendue : « *Et vraiment, les pièces communes, c'est... Tout sauf des pièces de partage, pour moi* » (1097-1098). Elle souligne d'ailleurs qu'elle s'arrangeait pour ne pas rester seule à la maison avec son père et sa belle-mère.

Certaines pièces, comme la chambre parentale ou celles d'Anastasia et Neva, étaient pour elle « *inexistantes* » (1088) : elle n'y allait jamais, n'y étant pas autorisée, contrairement aux filles de sa belle-mère qui circulaient librement dans toute la maison. Ses seuls espaces de confort étaient sa propre chambre, la chambre d'Éloïse et la salle de bain attenante, des zones initialement séparées du reste de la maison : « *Même symboliquement on était séparés du reste* » (1074-1075).

Elle se sentait chez elle uniquement dans ses zones de confort, contrairement aux autres espaces où elle faisait constamment attention à son comportement par peur d'aggraver les choses. Mme Rose avait l'impression d'être en « *colocation* » (1245) chez son père et sa belle-mère. Elle considère que son père et sa belle-mère n'ont jamais cherché à créer une véritable dynamique familiale : « *Ils avaient envie de construire un couple, ils n'avaient pas envie de construire une famille* » (1257-1258). Ils avaient rassemblé deux familles sous le même toit sans chercher à

créer des liens entre eux. Ainsi, chacun vaquait à ses habitudes comme des colocataires. Elle exprime un réel mal-être dans cette maison et exprime ne s'être jamais sentie aussi seule en étant autant entourée : « *Je subissais et je me taisais* » (1079). Elle ne considérait ainsi par les différents membres du foyer comme faisant partie de sa famille.

Elle percevait ce même isolement chez les autres membres du foyer : les sœurs ne parlaient pas entre elles, ni à leur mère, et elles n'étaient pas proches de son père. Son seul vrai soutien dans la maison était Éloïse, qu'elle voyait comme une amie. Elle exprime aussi avoir un soutien d'Amélie et de sa maman durant cette période. Elle évalue son bien-être à 2 ou 3 sur 10, qui était la « *matérialisation* » (1227) de ce qui se passait au sein du domicile.

Elle explique que sa belle-mère faisait clairement sentir qu'elle n'était pas la bienvenue, ce qui lui donnait l'impression d'être « *le vilain petit canard* » (1162). Lola gardait ses habitudes sans inclure Mme Rose dedans. Elle se demandait souvent si le problème venait d'elle-même, ce qui a progressivement affecté sa confiance en elle. Elle minimisait ce qu'elle ressentait, n'en parlait pas, n'osait pas faire de propositions, et finissait par intérieuriser ses émotions, ce qui a eu un impact sur son poids.

5.2.3. Besoins

Mme Rose explique qu'à l'époque, ce dont elle aurait eu le plus besoin, c'est de l'honnêteté. Elle en avait assez des faux-semblants et des apparences, où tout le monde faisait comme si tout allait bien alors que ce n'était pas le cas. Elle dit qu'elle aurait préféré des disputes ouvertes plutôt que des sourires forcés échangés dans les escaliers : « *J'aurais préféré qu'on se hurle dessus plutôt qu'on se sourie dans l'escalier sans se parler* » (1175-1176).

Avec du recul, elle estime que l'être humain n'est pas fait pour la recomposition familiale et qu'elle ne se voit pas, elle-même, vivre un jour sous le même toit avec un partenaire et des enfants issus de deux familles. Elle considère que trop souvent, les parents pensent que leur vie amoureuse ne regarde qu'eux, sans réaliser qu'une fois des enfants impliqués, leurs choix affectent aussi ces derniers. Elle résume cela en disant qu'un parent fait ce qu'il veut quand l'enfant n'est pas là, mais que quand l'enfant est présent, ils doivent être deux à porter les décisions et ce peu importe l'âge de l'enfant : « *Pour moi, c'est imposer à des gens qui n'ont pas demandé de vivre ensemble, de vivre ensemble* » (1188-1189).

Elle estime qu'avant toute cohabitation, il faut d'abord construire des liens entre les membres : partager des activités, partir en voyage, trouver des moments communs. Sans ce travail en

amont, une maison ne peut pas devenir familiale. Dans son propre cas, elle a l'impression d'avoir été mise dans une maison avec des inconnus ou aucun lien n'avait été construit pour créer une famille.

Aujourd'hui, grâce au travail accompli en thérapie, Mme Rose réalise que la responsabilité n'était pas uniquement celle de sa belle-mère. Même si elle n'aimait pas Lola, cette dernière n'était pas obligée de l'aimer ou de la traiter avec gentillesse. En revanche, Mme Rose estime que c'était à son père de trouver une partenaire qui corresponde aussi à sa fille et surtout de chercher à comprendre son mal-être pour l'aider à se sentir mieux.

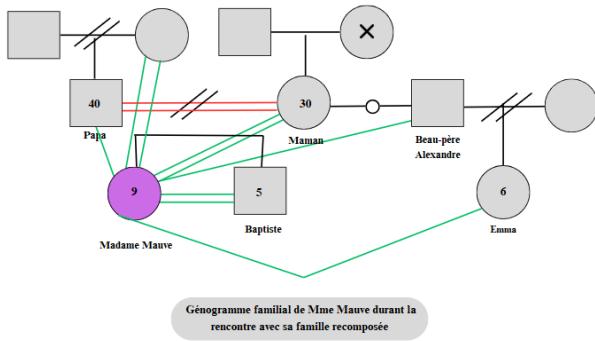
Elle souligne que cette expérience l'a marquée et qu'elle est aujourd'hui déterminée à ne pas reproduire les mêmes schémas que ses parents. Elle souhaite mettre fin à ce cycle d'adultère et de partenaires multiples : « *Il fallait que ça cesse et que ça s'arrête à moi* » (1138).

6. Annexe 6 - Analyse thématique individuelle – Madame Mauve

6.1. Contexte pré-cohabitation

Mme Mauve, 24 ans est la grande sœur de Baptiste (20 ans) et la fille de Stéphanie (45 ans) et Jacques (55 ans). Ses parents se sont séparés lorsqu'elle avait 9 ans. Par la suite elle allée chez son papa tous les mercredis et un week-end sur deux. Mme Mauve explique que ce qui l'a impactée n'était pas la séparation mais bien la « *négativité vis-à-vis de la séparation* » (164-165). Elle rapporte que, rapidement après la séparation, ses parents ont rapidement cessé de communiquer, ce qui les a placés, elle et son frère, dans un rôle de « *médiateur* » (182) et d'intermédiaire : « *Tout passait par nous* » (266).

Les conflits entre ses parents n'ont pas affecté la relation de Mme Mauve avec sa mère, avec qui elle est restée fort proche. En revanche, elle rapporte que son père a été fort affecté par la séparation ce qui ne lui laissait pas la place d'exprimer ses propres émotions ni d'occuper pleinement sa position d'enfant : « *J'avais l'impression que c'était moi qui devais m'occuper de lui, pas l'inverse* » (192-193). En parallèle, elle décrit avoir eu avec son frère une relation proche et mutuellement soutenante.



Deux mois après la séparation, la mère de Mme Mauve, Stéphanie, a entamé une nouvelle relation avec Alexandre qu'elle a rencontré lors d'un dîner organisé chez sa maman. Elle indique avoir plutôt bien vécu l'arrivée de ce nouveau partenaire. Peu de temps après, Alexandre leur a présenté sa fille, Emma, avec qui Mme Mauve explique s'être rapidement bien entendue, tout comme avec Alexandre. Elle souligne que sa mère et son beau-père ont rapidement organisé des activités communes et des vacances afin de favoriser la création d'un lien familial, ce qu'elle considère rétrospectivement comme une initiative positive.

6.2. Axes thématiques

6.2.1. *L'évolution des liens familiaux durant la cohabitation*

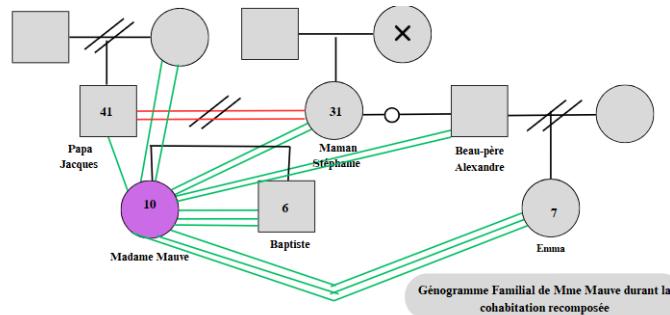
Lorsque sa mère est retournée vivre dans la maison familiale, des travaux ont été réalisés afin d'aménager l'espace pour accueillir Alexandre et sa fille Emma. L'objectif était que chacun dispose de son propre espace et se sente bien dans la maison. Mme Mauve (10 ans) décrit ce moment comme une forme de renouveau : « *C'est un peu comme si on avait tous une nouvelle maison en soi* » (361-362). Elle précise que sa mère l'avait informée à l'avance de la cohabitation et avait sollicité son avis. Comme elle s'entendait bien avec Alexandre et Emma, elle n'y voyait pas d'inconvénient.

Mme Mauve explique être devenue de plus en plus proche de son beau-père au fil du temps. Selon elle, cette proximité s'est installée naturellement, car Alexandre s'impliquait dans la vie familiale, montrait de l'intérêt pour elle, discutait et jouait avec elle : « *Ce n'était pas en mode qu'il ne calculait que sa fille et ma maman* » (489). Elle souligne que sa mère et son beau-père ont cherché à construire une dynamique familiale où chacun avait sa place, où tout le monde se parlait et partageait des moments ensemble : « *On a construit un truc ensemble* » (496-497).

Au départ, la famille recomposée a cherché à maintenir des règles éducatives similaires, notamment pour offrir des repères clairs aux plus jeunes, Emma et Baptiste. Mme Mauve se souvient qu'au début, il existait certaines différences, notamment liées au fait qu'Emma avait plus de mal à partager étant fille unique : « *Mon frère et moi, on se partageait tout* » (383-384).

Parfois, Alexandre faisait des différences entre sa fille et les autres, mais ces ajustements étaient discutés et résolus entre adultes afin de trouver un mode de fonctionnement commun.

Au début, Mme Mauve voyait Emma comme « *une nouvelle camarade de jeux* » (419-420). Au fur et à mesure, Mme Mauve et Emma passaient de plus en plus de temps ensemble : elles jouaient ensemble, échangeaient leurs jouets, faisaient des activités sportives, partaient en vacances, et, en grandissant, sortaient faire du shopping ou des promenades. Elle explique aussi qu’elles se confiaient mutuellement. Sa mère et sa belle-mère s’étaient organisées pour qu’elles soient les mêmes semaines ensemble.

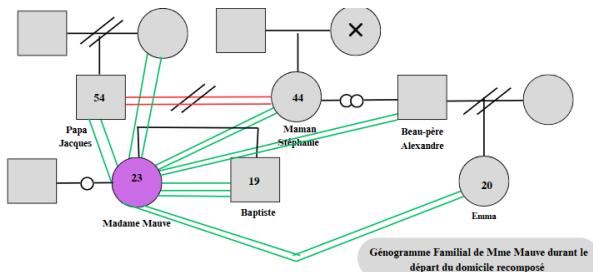


Au fil des années, elle en est venue à considérer Emma comme sa sœur avec qui elle a développé une relation fusionnelle : « *On faisait tout ensemble quoi, et du coup je faisais ce que je faisais avec mon frère avec elle* » (424-425). Toutefois, elle précise qu’elle faisait toujours une distinction avec son frère Baptiste, soulignant que leur lien biologique et leur histoire partagée rendaient cette relation différente : « *C'est vraiment mon frère, on a le même sang quoi, puis il a toujours été avec moi toute ma vie, ce n'est pas pareil. Genre même quand j'étais chez mon père, il était là, quoi, alors qu'Emma pas* » (374-376).

Mme Mauve souligne sur le fait que cette nouvelle relation avec Emma n'a jamais affecté sa relation avec son frère, avec qui elle est restée fusionnelle. Elle décrit une dynamique fluide où parfois elle faisait des activités seule avec son frère, parfois des activités plus féminines avec Emma, et souvent des activités à trois. Enfin, elle indique que ses relations avec son frère et Emma étaient rarement conflictuelles, les rares tensions se limitant à des « *disputes de frère et sœur* » (442).

Selon Mme Mauve, le fait qu’ils aient grandi ensemble dès le plus jeune âge est l’élément principal qui a permis cette création de lien : « *On s'est construit directement avec eux, on a construit notre histoire familiale avec eux* » (576-577). Elle estime qu’une recomposition plus tardive aurait probablement permis moins de fusion, notamment avec Emma, car elles auraient eu moins d’occasions de partager des activités et de créer des liens.

Du côté de son papa, Mme Mauve explique qu'il critiquait beaucoup sa famille recomposée, ce qui la dérangeait. À 12 ans, Mme Mauve retourne vivre entièrement chez sa mère après que son père perd la garde suite à des violences envers son beau-père. Elle voit alors son père uniquement en centre surveillé pendant six mois, période où leur relation devient distante : « *Il n'essayait pas que ça aille* » (231-232). Vers ses 13 ans, son père récupère la garde alternée. Mme Mauve et son frère lui posent alors des limites claires, exigeant un changement de comportement, ce qu'il accepte. Leur relation se rapproche à nouveau à partir de ce moment.



A l'âge de 23 ans, Mme Mauve quitta le domicile pour aller s'installer avec son compagnon. Elle reste aujourd'hui en contact régulier avec l'ensemble des membres : elle voit son frère assez souvent et essaie de voir ses parents au moins une fois par semaine. Concernant Emma, elle reconnaît que la relation est un peu moins fusionnelle qu'avant. Elle explique qu'elles restent très proches, mais que le fait qu'elles se voient moins souvent ne permet pas de garder de lien aussi profond.

6.2.2. *Le niveau de bien-être et le sentiment d'appartenance*



Dans sa cartographie familiale, Mme Mauve décrit une maison sans zone d'inconfort : « *Il n'y avait pas d'endroit où je n'étais pas bien dans la maison* » (549). Elle a représenté toutes les pièces en vert, les identifiant comme des espaces de confort, et souligne qu'ils étaient « *tous bien ensemble* » (550-551).

Elle désigne plusieurs zones comme étant des espaces de partage, notamment sa chambre, celle d'Emma et celle de Baptiste : « *On allait tout le temps tous les trois dans les chambres des autres* » (552). Elle ajoute également la cuisine, le salon, le jardin et la salle de bain comme des zones de partage. Elle identifie sa chambre comme « sa pièce », en raison de son caractère plus personnel : « *C'était vraiment ma pièce, je la décorais comme je voulais et je faisais un peu ce*

que je voulais là » (556-557). Elle insiste sur l'importance d'avoir sa propre chambre, en particulier en grandissant : « *Quand on est enfant, ce n'est pas grave de la partager, mais à partir d'un certain âge, c'est important d'avoir sa propre chambre* » (568-569).

Elle souligne qu'elle se sentait à l'aise partout et qu'elle s'entendait bien avec tous les membres du foyer : « *On faisait tout ensemble comme une famille normale* » (594). Mme Mauve explique qu'elle pouvait être entièrement elle-même au sein de cette famille recomposée, sans jamais se sentir exclue, mal à l'aise ou différente. Elle souligne qu'elle aimait passer du temps avec eux, et qu'elle considérait les différents membres du foyer comme sa famille. Elle évalue son bien-être à 9 sur 10 tout au long de la reconstitution. Elle explique que chacun faisait attention au bien-être de l'autre, essayant de partager des moments communs : « *On n'était pas tous dans notre coin, on a construit un truc ensemble* » (496-497).

6.2.3. *Besoins*

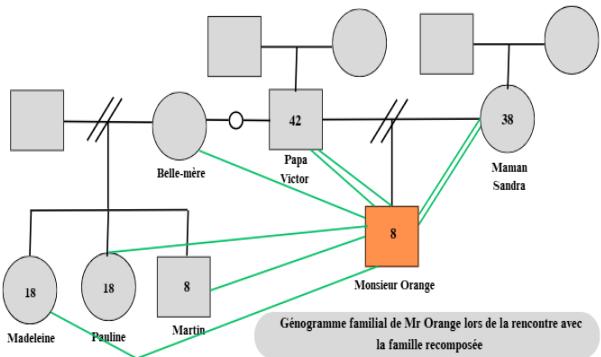
Mme Mauve décrit la reconstitution familiale comme une expérience positive qu'elle a bien vécue. Elle note toutefois qu'à l'époque, elle aurait souhaité que son père cesse de critiquer sa famille recomposée. Elle explique que ce n'était pas agréable pour elle car elle se sentait bien dans sa famille recomposée et même si la séparation n'a pas été facile il fallait aller de l'avant.

Elle explique que c'est surtout la séparation de ses parents qui l'a marquée et qui influencé sa vision des relations de couple. Elle a développé l'idée que « *Tous les couples vont finir séparés* » (639) et considère désormais qu'un couple qui dure toute une vie lui paraît « *un peu impossible* » (640). Cette expérience a nourri chez elle une certaine méfiance dans ses relations, notamment sur le plan matériel : elle estime essentiel d'avoir ses propres biens immobiliers afin d'éviter de se retrouver, comme son père après sa séparation, « *à ne rien avoir* » (642).

7. Annexe 7 - Analyse thématique individuelle – Monsieur Orange

7.1. Contexte pré-cohabitation

Mr Orange, actuellement 26 ans, est le fils unique de Sandra 56 ans, et Victor, 60 ans. Ces derniers se sont séparés lorsque Mr Orange avait 8 ans. Par la suite, une garde alternée s'est rapidement mise en place (une semaine sur deux). Après la séparation, son père a conservé la maison familiale.



Environ six mois après la séparation, le père de Mr Orange a entamé une nouvelle relation. Il se souvient que la première rencontre avec sa belle-mère s'est bien passée : « *Très sympa* » (226). Deux semaines plus tard, il rencontra les trois enfants de cette dernière : deux filles, Pauline et Madeleine âgées d'environ 18 ans et

Martin, du même âge que lui (8 ans) avec qui il passa l'après-midi : « *Martin m'a montré ses jouets et on a joué ensemble toute l'après-midi* » (276-277). Dans les semaines qui suivirent, Mr Orange les voyait régulièrement lorsqu'il était chez son père, participant à diverses activités. Il explique passer surtout du temps avec Martin, les deux filles étant plus âgées et moins présentes.

7.2. Axes thématiques

7.2.1. *L'évolution des liens familiaux durant la cohabitation*

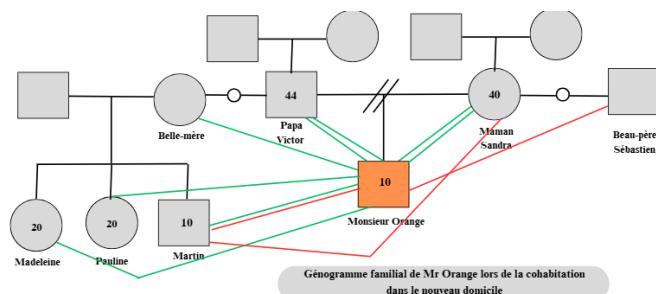
Environ six mois après avoir rencontré sa belle-mère et ses enfants, Mr Orange, a été informé par son papa de la possibilité d'aller vivre chez eux. Ayant déjà l'habitude de passer du temps avec elle et ses enfants, et s'entendant bien avec Martin, il était content de ce déménagement.

Durant la première année de cohabitation, Mr Orange (9 ans) a vécu dans la maison de sa belle-mère. Il explique que cette période s'est globalement bien déroulée. Sa belle-mère cherchait à le mettre à l'aise, même s'il ne se sentait pas totalement chez lui : « *Ce n'était pas chez moi* » (349). L'adaptation a été un peu difficile pour Mr Orange qui devait s'adapter à son nouveau mode de vie en garde alternée et à la vie chez sa belle-mère où il n'avait pas ses marques : « *Ici il fallait le temps d'adaptation tant pour l'environnement physique que pour les personnes avec qui tu vas habiter quoi* » (363-364). Il souligne que son papa et sa belle-mère faisaient régulièrement des sorties, s'arrangeant pour que lui et Martin puissent venir : « *Eux, c'était leur sortie. Et nous, on était sur la place et on jouait au foot avec les enfants* » (543).

Il partageait sa chambre avec Martin, avec qui il entretenait une bonne relation. Il avait l'impression de vivre avec un copain avec qui il jouait, allait au sport, partageait des choses : «

T'es jeune, t'as le même âge, donc c'était sympa » (324-325). Cependant, il évoque certains inconvénients à ce partage de chambre. Il lui était difficile au début de devoir tout partager, s'adapter aux habitudes de l'autre et de ne pas avoir d'espace où il pouvait être seul : « *On se retrouve avec quelqu'un qu'on ne connaît pas avec qui on va tout le temps être quand on est chez soi* » (371-372). Il ajoute que Martin était en garde alternée, avec un rythme différent du sien, ce qui lui offrait des moments de calme : « *Ça faisait du bien aussi, des fois, de se retrouver tout seul* » (497). Ces moments étaient aussi l'occasion de passer du temps privilégié avec son père.

Il mentionne également que les disputes entre eux étaient assez fréquentes mentionnant une certaine rivalité entre eux : « *Il y avait un peu ce truc de qui fait le mieux* » (664-665). Mr Orange décrit Martin comme quelqu'un de « *nerveux* » (434) contrairement à lui qui était plus « *effacé* » (678) et réservé. Cette différence de caractère amenait parfois Mr Orange à devoir prendre sur lui, étant anciennement habitué à un environnement plus calme. Il mentionne également que sa belle-mère et son père avaient un style éducatif assez différent, ce qui pouvait entraîner certains conflits entre les deux garçons, l'un étant autorisé à faire certaines choses et l'autre pas. Ainsi, Martin et Mr Orange entretenait une relation à la fois proche et conflictuelle. Au niveau de sa relation avec Pauline et Madeline, il explique avoir été en bon termes mais beaucoup plus distant en raison de leur écart d'âge.



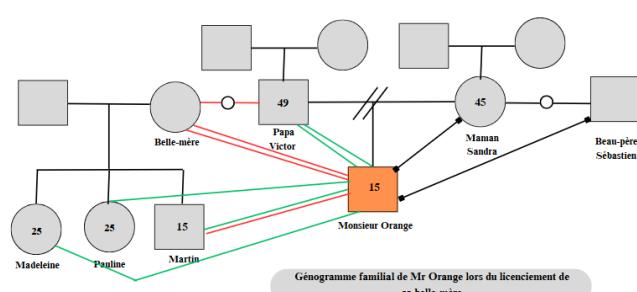
Un an après le début de la cohabitation, son père et sa belle-mère ont acheté une nouvelle maison afin d'offrir davantage d'espace à chacun. L'obtention de sa propre chambre a permis à Mr Orange (10 ans) d'avoir plus de liberté et d'intimité : « *Ça faisait du bien de pouvoir être dans sa chambre, tranquille, et d'y faire ce que tu voulais quoi, sans avoir quelqu'un dans ta chambre, dans ton endroit* » (407-409). Il explique que cette réorganisation a amené plus d'espace pour les deux garçons mais souligne que leur relation était tout de même restée semblable à celle qu'ils avaient dans l'ancien domicile : « *Un jour, on pouvait s'entendre, un jour, on ne s'entendait pas* » (522-523).

Il explique qu'il arrivait que sa maman croise Martin après des cours de karatés. Sa maman n'aimait pas Martin : « *Ma mère avait un peu cette forme de jalousie par rapport au fait qu'elle avait peur que je m'attache à mon autre famille* » (485-486). Cette situation n'était pas facile pour Mr Orange qui n'était pas d'accord avec sa maman. Il précise toutefois que l'avis de sa mère comptait beaucoup pour lui, ce qui l'empêchait de s'investir et d'être en confiance dans la famille recomposée.

Mr Orange estime que le fait d'avoir cohabité avec Martin, et plus particulièrement d'avoir partagé la même chambre, a favorisé la création d'un lien entre eux : « *Je pense que si on n'avait pas habité ensemble ce serait resté un copain que je voyais de temps en temps mais là c'est quand même plus quoi, on a vécu ensemble, partager des choses* » (1042-1044). Mr Orange évoque ne s'être jamais vraiment confié à Martin.

Il explique qu'il le considérait plus comme un ami que comme un frère : « *un ami avec qui je me disputais un jour sur deux* » (532). Il évoque plusieurs éléments au fait de n'avoir pas pu créer un lien plus fraternel. D'une part il explique que le fait qu'ils soient en garde alternée cassait fort leur quotidien. D'autre part leurs personnalités distinctes et cette forme de rivalité entre eux entraînait beaucoup de disputes. Il évoque également le fait qu'il n'a partagé qu'une petite partie de son histoire avec Martin et n'a donc pas pu grandir avec lui.

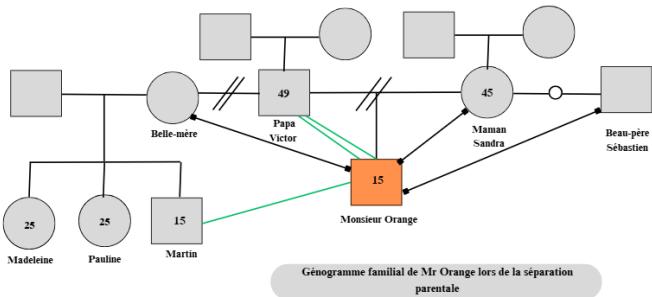
Du côté maternel, Mr Orange (13 ans) explique que sa maman s'est installée avec son compagnon (Sébastien). Quand Mr Orange est arrivé dans son nouveau domicile il s'est rendu compte qu'une chambre pour lui n'avait pas été prévue. De là une dispute a éclaté entre Mr Orange et son beau-père : « *On en est venu aux mains* » (165). Mr Orange décida d'aller vivre entièrement chez son papa et coupa tout contact avec sa maman.



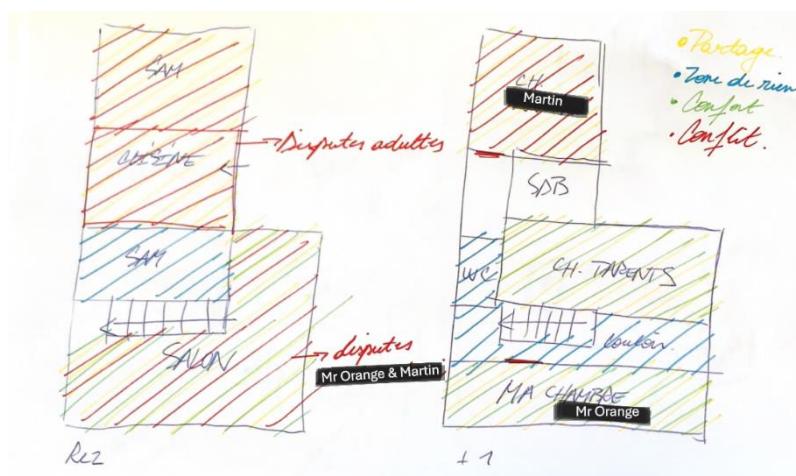
La dernière année de cohabitation est marquée par une dégradation du climat familial, suite au licenciement de sa belle-mère. Mr Orange (15 ans) évoque une ambiance extrêmement tendue, avec des disputes qui se sont intensifiées entre ses parents : « *Ça gueulait, des assiettes, des verres volaient dans la maison* » (826). Il explique que sa belle-mère était devenue dépressive, prenait des médicaments et consommait beaucoup d'alcool. Cette situation a amené une relation conflictuelle entre Mr Orange et sa belle-mère

qui critiquait ouvertement sa maman : « *Elle a complètement chuté dans sa personne. Enfin voilà, ça n'a vraiment pas du tout été* » (650). Ce climat était une source de mal-être pour Martin et pour Mr Orange. Il souligne qu'ils n'en parlaient pas entre eux mais qu'ils espéraient qu'ils se séparent.

Cette détérioration a finalement conduit à la séparation de son père et de sa belle-mère lorsqu'il avait 15 ans. Après la séparation, les contacts avec Martin sont devenus plus ponctuels. Il lui arrive de le croiser en soirée ou via des amis qu'ils ont en commun. Il précise toutefois qu'il conserve une bonne relation avec ses proches. Concernant sa belle-mère, Martin précise : « Je l'apprécie toujours autant, mais je n'ai pas de contact régulier avec elle depuis longtemps. »



7.2.2. Le niveau de bien-être et le sentiment d'appartenance



De manière générale, Mr Orange décrit une ambiance familiale marquée par des conflits réguliers entre son père et sa belle-mère, entre Martin et lui, ainsi qu'entre Martin et sa mère : « *C'était quand même une vie de famille conflictuelle où ça criait régulièrement* » (864-865). Cette atmosphère était assez anxiogène et pesante pour lui : « *Il y avait tout le temps un truc* » (864).

Dans sa représentation de l'espace domestique, les pièces collectives occupent une place ambivalente. La cuisine et la salle à manger étaient identifiées à la fois comme des lieux de dispute entre les différents membres et comme des espaces de partage dans lesquels les différents membres du foyer se retrouvaient notamment pour manger. Le salon qui était représenté comme une zone de confort, de partage et de conflit, incarnait selon lui le « *vivre en commun dans la maison* » (1079) pouvant être un espace de bien-être ou de mal-être.

La chambre qu'il partageait avec Martin représentait à la fois un espace de confort et de conflit. Ils y passaient de nombreuses soirées à jouer ensemble, mais le manque d'intimité pouvait parfois générer des tensions. Sa propre chambre, qu'il a eue plus tard, est décrite comme un espace de confort et de partage, tout comme la chambre parentale dans laquelle il partageait parfois des moments privilégiés avec son père. Il souligne que suite à la séparation des chambres, il passait toujours autant de temps à jouer avec Martin, allant dans la chambre de l'un et de l'autre.

De manière plus générale, Mr Orange exprime une ambivalence quant à sa capacité à être pleinement lui-même au sein du foyer. Il se décrit comme quelqu'un de discret : « *Si j'avais envie de quelque chose, je ne l'affirmais pas direct* » (678). Il reconnaît que son manque d'affirmation relevait avant tout de sa propre personnalité plutôt que d'un sentiment d'exclusion : « *C'était plus moi et moi plutôt que le fait d'être frustré par rapport à quelqu'un d'autre dans la même famille* » (729-730). Il précise toutefois que cette difficulté à prendre sa place était renforcée par la présence de Martin, plus affirmé, prenait plus de place que lui. Il évoque également que cette ambivalence était due au fait qu'il ne considérait pas les différents membres comme faisant partie de sa famille et ce pour plusieurs raisons.

D'une part, il explique avoir toujours eu un attachement à sa famille d'origine : « *Le rêve d'un gosse qui a ses parents séparés, c'est quand même que ses parents se remettent ensemble* » (764-765). Les disputes entre leurs parents qui étaient de plus en plus fréquentes et stressantes renforçait cette volonté de retourner à leur vie d'avant. Il évoque qu'ils n'en parlaient pas avec Martin mais qu'ils essayaient d'empirer les conflits pour que leurs parents se séparent : « *On était un peu liés par rapport à ce climat* » (623).

En outre, Mr Orange évoque un manque de continuité relationnelle. Mr Orange explique que le temps qu'il comprenne et accepte que ses parents refaisaient chacun leur vie, la relation avec

sa belle-mère s'est dégradée : « *Il n'y a pas pu avoir cette relation de longue durée qui a fait qu'au bout du temps, tu te rends compte que cette personne fait partie de ta famille* » (771-772). Il mentionne donc un manque de stabilité et de continuité dans leurs relations, ne lui permettant pas de vivre plusieurs étapes de sa vie avec les membres de la famille recomposée.

Ainsi, il évalue son bien-être à 6/10 au début de la cohabitation, descendant progressivement jusqu'à 1 ou 2/10 en fin de cohabitation. Sa belle-mère était devenue dépressive et agressive ce qui générait beaucoup de stress pour Mr Orange. Il explique ne pas avoir eu de véritables ressources durant cette période. Assez réservé, il avait du mal à se confier : « *Parfois des copains mais comme je t'ai dit, j'étais quelqu'un d'effacé et de réservé donc je ne me confiais pas spécialement* » (1169-1170).

7.2.3. Besoins

En tant qu'enfant unique, Mr Orange considère que la cohabitation avec un autre enfant a été quelque chose de positif pour lui : « *J'ai quand même plein de moments où je me souviens qu'on jouait ensemble, etc., et c'étaient des moments où, pour un enfant, c'était chouette* » (1027-1029). Il précise qu'il n'aurait pas été aussi heureux s'il avait vécu seul avec son père après la séparation.

Cependant, cette expérience comporte aussi des aspects négatifs. Il évoque notamment une relation marquée par des conflits fréquents avec Martin, ainsi que la perception d'inégalités dans les règles imposées par les adultes : « *Je voyais des inégalités qui n'en n'étaient pas forcément, mais en tant qu'enfant, c'était peut-être un peu compliqué* » (1031-1032). Ces ressentis ont contribué à un certain inconfort, renforcé par un climat familial de plus en plus tendu en fin de cohabitation, qu'il qualifie de « *catastrophique* », en référence au comportement de sa belle-mère.

Ainsi, Mr Orange souligne l'importance d'un cadre éducatif plus cohérent entre les adultes : « *Il aurait fallu qu'ils soient plus en accord sur les choses acceptables ou non* » (1095-1096). Il exprime également un besoin de stabilité, et déplore un contexte trop conflictuel à la maison.

Enfin, il revient sur le rythme de la recomposition familiale, qu'il a eu du mal à intégrer. Il explique que son père s'est remis en couple environ six mois après la séparation, ce qu'il juge

aujourd’hui trop rapide : « *Mon père s'est trouvé quelqu'un après 6 mois* » (1112). Il estime qu’il n’était pas prêt à faire face à un tel changement : « *C'était un peu tôt pour un enfant. Moi, j'avais à peine l'âge de comprendre vraiment bien ce qui se passait* » (1128).

Sur le plan personnel, il estime que cette expérience a joué un rôle formateur. Il parle d’une « *bonne expérience négative* » (1099) qui lui a permis de mieux reconnaître, par contraste, les environnements familiaux positifs. Il compare cela à une relation de couple, dans laquelle une mauvaise expérience peut servir de repère : « *Si tu te mets avec quelqu'un avec qui ça se passe mieux, tu es content de te dire, ah oui, cette personne-là, elle est vraiment bien* » (1103-1104).

8. Annexe 8 – Rappel de l’échantillon

	Fratrie biologique	Recomposition du côté paternel/maternel	Nombre quasi-frères/sœurs	Age au début de la cohabitation
Mme Bleu	Enfant unique	Paternel	(2) Damien Romain	Mme Bleu : 14 ans Damien : 17 ans Romain : 10 ans
Mr Rouge	Frère Jumeau (Paul)	Paternel	(2) Guillaume Tom	Mr Rouge : 17 ans Paul : 17 ans Guillaume : 18 ans Tom : 21 ans
Mr Vert	Petit frère (Antoine)	Maternel	(2) Philippine Juliette	Mr Vert : 15 ans Philippine : 9 ans Juliette : 11 ans
Mme Rose	Enfant unique	Paternel	(3) Anastasia Eloise Neva	Mme Rose : 15 ans Anastasia : 12 ans Eloise : 14 ans Neva : 18 ans
Mme Mauve	Petit frère (Baptiste)	Maternel	(1) Emma	Mme Mauve : 10 ans Baptiste : 6 ans Emma : 7 ans
Mr Orange	Enfant unique	Paternel	(3) Martin Pauline Madeline	Mr Orange : 9 ans Martin : 9 ans Pauline : 19 ans Madeline : 19 ans

9. Annexe 9 - Tableau récapitulatif des ressentis des participants par pièce dans la cohabitation recomposée

Le tableau récapitulatif ci-dessous synthétise ces informations en distinguant, par un code couleur, les pièces dans lesquelles les participants se sentaient à l'aise et où des moments de partage étaient vécus (colorées en vert) et celles où ils manifestaient un inconfort ou un vécu conflictuel (colorées en rouge).

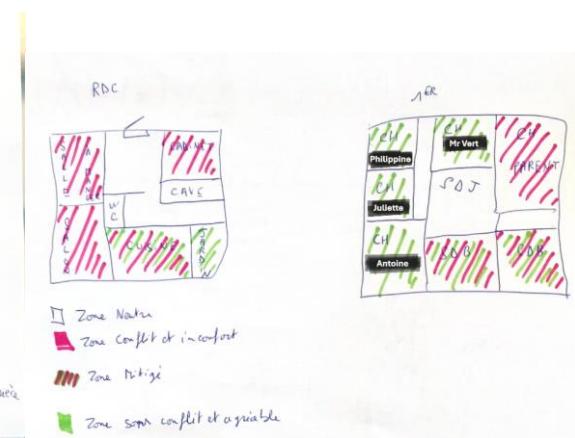
	Mme Bleu	Mr Rouge	Mr Vert	Mme Rose	Mme m-Mauve	Mr Orange
Lieu de la cohabitation	Nouvelle maison	Chez lui – domicile famille d'origine	Chez leur beau-père	Nouvelle maison	Chez elle-domicile famille d'origine	Nouvelle maison
Cuisine	Zone de Malaise Mal-être	Zone de Partage	Zone mitigée : confort et d'inconfort	Mal à l'aise, tendue	Zone de confort et de partage	Zone de partage et de conflit
Salle à manger	Zone de Malaise Mal-être	Zone de Partage	Zone d'inconfort	X	X	Zone de partage et de conflit
Salon	Zone de Malaise Mal-être	Zone de Partage et de malaise	Zone d'inconfort	Mal à l'aise, froid	Zone de confort et de partage	Zone de partage, de confort et de conflit
Salle de bain	Zone de rapidité	Zone de Partage et de malaise	Zone mitigée Confort et inconfort	A l'aise, confort	Zone de confort et de partage	Zone de rien
Véranda	X	A l'aise Refuge	X	Mal à l'aise, froid	X	X
Chambre personnelle	Zone de confort	A l'aise Refuge	Zone sans conflit et agréable	A l'aise, confort	Pièce personnelle et zone de confort	Zone de confort et de partage
Chambre fratrie biologique	X	A l'aise Refuge	Zone sans conflit et agréable	X	Zone de confort et de partage	X

Chambre fratrie recomposée	Damien : zone confort Romain : n'y va pas	Intimité des autres	Zone sans conflit et agréable	Eloise : A l'aise, confort Anastasia et Neva : inexistante	Zone de confort et de partage	Zone de partage et de conflit
Chambre parentale	N'y va pas	Intimité des autres	Zone de conflit et d'inconfort	Inexistante	Zone de confort	Zone de confort et de partage
Jardin	Zone de plaisir	X	X	Mal à l'aise, froid	Zone de confort et de partage	X
Bureau	X	X	Zone conflit et d'inconfort	X	Zone de confort	X
Garage	X	X	X	X	Zone de confort	X

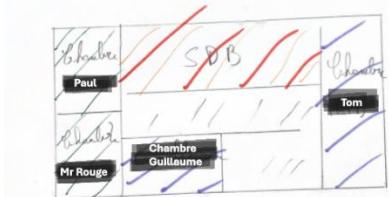
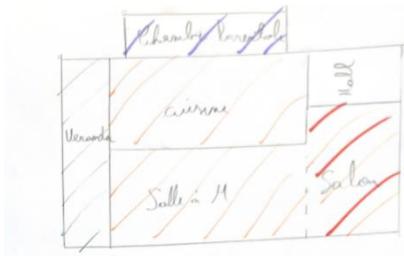
10. Annexe 10 – Regroupement des cartographies



Cartographie Madame Bleu

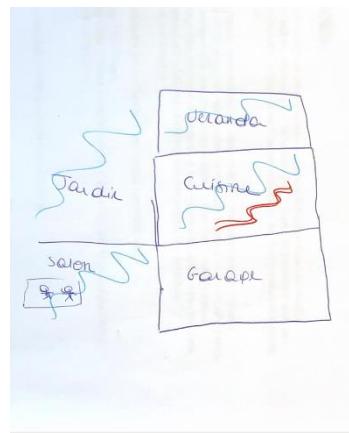


Cartographie Monsieur Vert

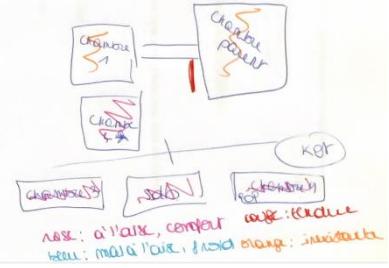


- A l'air / refuge
- Partage
- - à l'air
- Intimité des "autres".

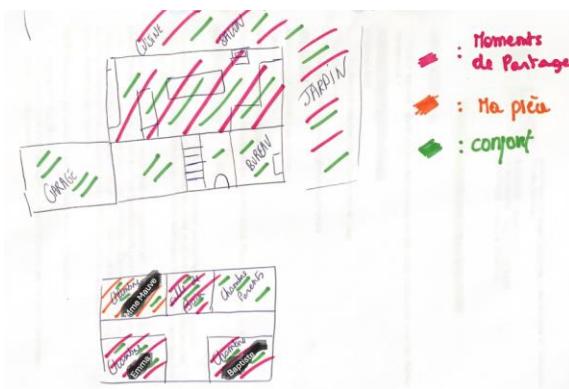
Cartographie Monsieur Rouge



froid, sans âme, grand, ouvert



Cartographie Madame Rose



Cartographie Madame Mauve



Cartographie Monsieur Orange

11. Annexe 11 - Elaboration du guide d'entretien

Au regard des outils choisis pour la récolte de données et de la population ciblée, l'entretien sera structuré en quatre temps : une phase introductory, la passation du génogramme et de la ligne du temps, la construction d'une cartographie des espaces familiaux, puis une phase de conclusion.

Chacune de ces séquences s'appuie sur un verbatim-type et un guide d'entretien semi-directif, visant à structurer les échanges, à approfondir les propos recueillis et à valoriser l'apport des outils métaphoriques mobilisés dans le cadre de l'analyse.

11.1. Introduction

Verbatim : « *Bonjour ! J'espère que tu vas bien. Comme tu as pu l'apprendre dans les annonces que j'ai postées sur les réseaux, je souhaite discuter avec toi de ton expérience en famille recomposée. Je suis en effet très intéressée par ton histoire familiale, notamment par tes relations fraternelles et la manière dont tu as vécu la cohabitation avec les nouveaux membres de ta famille.*

Tout ce que tu pourras me raconter à propos de toi et de ta famille est précieux et confidentiel. Je tiens également à te dire que tu es totalement libre de me raconter ce que tu souhaites ou de ne pas me répondre. Si ça devient trop compliqué pour toi, n'hésite pas à me le dire et nous pourrons nous arrêter quand tu le souhaites.

Pendant le rendez-vous je vais donc te poser plusieurs questions et on va utiliser plusieurs outils que je t'expliquerai juste après. As-tu des questions à me poser avant de commencer ? »

11.2. Génogramme et ligne du temps

Verbatim : « *Le premier outil que nous allons utiliser c'est le génogramme. Est-ce que tu sais ce que c'est ? En as-tu déjà entendu parler ?*

Un génogramme, c'est comme un arbre généalogique, mais en plus riche. Pendant que l'on discute je vais prendre une feuille et représenter à l'aide de symboles les membres de ta famille mais aussi les liens entre vous : les relations, les conflits, les événements marquants

(maladies, séparations, décès, etc.). Par exemple pour représenter un homme je vais dessiner un carré, un rond pour une femme, une ligne verte pour les relations satisfaisantes ... Mais ne t'inquiète pas, je t'expliquerai tout au fur et à mesure, et je te montrerai ce que je fais. Si tu préfères certaines couleurs ou symboles, on pourra les adapter ensemble. C'est un outil que l'on construit à deux, à partir de ce que tu choisis de me partager.

Le but, c'est de poser visuellement ton histoire familiale. Ce n'est pas un outil de diagnostic, mais plutôt une aide à la réflexion, pour mieux comprendre et visualiser d'où tu viens, ta structure familiale, les relations au sein de ta famille ... Est-ce que c'est clair pour toi ? As-tu des questions par rapport à cet outil ?

En parallèle au génogramme, on pourra aussi utiliser une ligne du temps, si ça a du sens pour toi selon ce que tu me racontes. C'est un outil complémentaire au génogramme car en plus d'avoir une représentation de tes relations et dynamiques familiales, la ligne du temps va nous permettre de situer les évènements de ton histoire dans une certaine temporalité. En replaçant chronologiquement les évènements importants de ta vie on peut parfois se rendre compte que ce n'est pas seulement l'événement en soi qui a été important, mais aussi le moment où il est arrivé, ou le contexte familial dans lequel il s'est produit. Comme le génogramme, on va la construire ensemble, et on va noter les moments qui t'ont marqué : des choses positives, des ruptures, des pertes, des changements, ...

Pour construire ces deux outils j'ai préparé un petit guide d'entretien, avec des thèmes et des questions pour structurer un peu notre échange.

Mais ce n'est pas quelque chose de rigide — l'idée, c'est qu'on construise ensemble le génogramme et la ligne du temps en fonction de ce que toi, tu as envie de raconter.

Si à un moment tu veux me parler d'autre chose, ou si quelque chose te semble important à ajouter, tu peux m'arrêter, me le dire, on adapte. L'important, c'est que tu puisses me raconter ce qui a du sens pour toi et ce que tu as vécu.

As-tu bien compris mes explications ? As-tu des questions à me poser avant que nous commençons ? »

Guide d'entretien semi-directif

Structure familiale	<ul style="list-style-type: none"> • Comment tu t'appelles ? • Quel âge as-tu ? • Que fais-tu dans la vie ? • Es-tu en couple, célibataire, mariée, divorcée ? • As-tu des enfants ? • As-tu des frères et sœurs ? Combien ? Comment s'appellent-ils ? Quels âges ont-ils ? • Peux-tu me dire qui sont tes parents biologiques ? Quels âges ont-ils ? • Sont-ils encore ensemble ou séparés ? • Quel âge avais-tu lorsqu'ils se sont séparés ?
Facteur pré-recomposition	<ul style="list-style-type: none"> • Peux-tu me parler de ta famille avant que tes parents se séparent ? <ul style="list-style-type: none"> ➢ Comment te sentais-tu dans ta famille avant la séparation de tes parents ? ➢ Comment étaient tes relations avec tes parents avant leur séparation ? ➢ Comment décrirais-tu les relations avec tes frères et sœurs avant la séparation de tes parents ? ➢ Quels étaient les rituels ou habitudes importants dans ta famille ? • De quelle manière tes parents t'ont-ils annoncé leur séparation ? • Comment as-tu vécu la séparation de tes parents ? • Comment as-tu perçu les éventuels conflits et discussions liés au divorce entre tes parents et comment ils s'exprimaient au sein de la famille ? <ul style="list-style-type: none"> ➢ As-tu eu l'impression d'être mis au milieu des discussions, des conflits ? As-tu eu l'impression de devoir choisir un de tes parents, de faire le médiateur entre eux ? ➢ As-tu été consulté pour certaines décisions liées à la séparation (mode de garde, déménagement, réorganisation du quotidien) ? ➢ As-tu eu l'impression que tes parents ont été à l'écoute de tes questionnements, de tes besoins et de tes émotions pendant leur séparation ? ➢ Est-ce que la manière dont la séparation de tes parents s'est passée t'a impacté ou a impacté ta relation avec l'un ou les deux de tes parents ? ➢ Echangeais-tu avec tes frères et sœurs à ce sujet ? Est-ce que suite à la séparation de tes parents tu as observé des changements dans ta relation avec tes frères et sœur ? • Suite à la séparation, quels ont été les principaux changements dans ton quotidien ?

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quels ont été les éléments facilitateurs et les éléments inhibiteurs face à ces changements ? • Quel était le mode de garde à la suite de la séparation ? Est-ce qu'il te convenait ? <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comment ce mode de garde a-t-il impacté ta relation avec l'un ou l'autre de tes parents ? • Combien de temps s'est écoulé entre le moment où ils t'ont annoncé leur divorce et le moment où ils n'ont plus vécu ensemble ? • Est-ce que d'autres personnes t'ont soutenu ou accompagné durant cette période ? <ul style="list-style-type: none"> ➤ Parlais-tu de ta situation familiale à l'école, à des amis ? Comment était-ce perçu ? ➤ As-tu toujours tes grands-parents maternels et paternels ? Es-tu proche d'eux ? Les vois-tu souvent ?
La période de transition et l'arrivée des nouveaux membres	<ul style="list-style-type: none"> • Tes parents se sont-ils remis avec quelqu'un après leur séparation ? <ul style="list-style-type: none"> ➤ Combien de temps après leur séparation ? ➤ Comment as-tu appris que ton parent avait un nouveau partenaire amoureux ? ➤ Comment as-tu vécu cette remise en couple de ton parent ? Et tes frères/sœurs ? ➤ Après combien de temps l'a tu rencontré ? Quel âge avais-tu ? ➤ Comment s'est passé la rencontre avec ton beau-parent ? ➤ Le voyais-tu souvent ? Où le voyais-tu ? ➤ Comment se passait ta relation avec lui ? A-t-elle évolué à travers le temps ? • Après combien de temps as-tu rencontré les enfants de ton beau-parent ? <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comment s'est passée la rencontre ? ➤ Quel âge avaient-ils ? Quel âge avais-tu ? ➤ Les voyais-tu fréquemment ? Où vous voyiez-vous ? ➤ Comment se passait ta relation avec tes quasi-frères et sœur ? Avais-tu envie de les voir ? ➤ As-tu perçu un changement dans ta relation avec tes frères/sœurs biologiques ? • Après combien de temps avez-vous emménagez tous ensemble ? <ul style="list-style-type: none"> ➤ Avais-tu emménagé dans un nouveau foyer ou rejoint un domicile où vivaient déjà d'autres membres ?

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comment vos parents (ou beaux-parents) avaient encadré la transition de cohabitation avec vos-quasi-frères et sœur ? ➤ Est-ce que ton avis avait été pris en compte ? Ont-ils pris le temps de t'expliquer les choses, de répondre à tes questions, à tes peurs, envies ... ➤ Peux-tu me décrire quels étaient tes premières impressions et sentiments lors de l'annonce d'une cohabitation avec de nouveaux frères et sœurs ? ➤ Quelle a été la réaction de tes frères/sœurs biologiques par rapport à cette cohabitation ?
La vie quotidienne dans la famille recomposée	<ul style="list-style-type: none"> • Comment les espaces de la maison étaient-ils partagés (chambres, pièces communes) ? • Avais-tu ta propre chambre ou devais-tu la partager ? Si tu la partageais, avec qui ? • Comment te sentais-tu dans ce nouveau domicile ? Est-ce tu voyais une différence par rapport à ton ancien domicile ? <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quelles valeurs étaient importantes dans ta famille recomposée ? Et dans ta famille d'origine ? ➤ Y avait-il des différences culturelles, religieuses, ou éducatives entre les membres de ta famille recomposées ? ➤ Comment avez-vous géré ces différences ? ➤ Pouvais-tu exprimer tes besoins, habitudes et ont-ils été respectés par les nouveaux membres ? • En regardant le génogramme, je vois que tu étais l'aîné (ou le cadet) avant la séparation, et maintenant tu as un grand/petit frère, est-ce que cela a changé quelque chose pour toi de ne plus être l'aîné (ou le cadet) ? • A quelle fréquence étiez-vous en contact avec tes quasi-frères et sœurs ? (// mode de garde) • Comment se passaient les repas de famille, les fêtes ou les anniversaires ? • Quelles sont les règles ou habitudes qui avaient été mises en place pour la vie quotidienne ? • Ressentais-tu des différences dans la manière dont les beaux-parents géraient les conflits entre vous ?
Relations avec les quasi-frères et sœur	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure étais-tu proche de tes quasi-frères et sœurs ? T'arrivais-tu de te confier à eux ou de leur demander des conseils ? • Considérais-tu tes quasi-frères/sœurs de la même manière que votre fratrie biologique ? • Comment appelaient-ils tes quasi-frères et sœurs ? • Restais-tu souvent avec eux quand vous étiez à la maison ? • Partagiez-vous des moments de jeu ou de détente ensemble ?

	<p>➤ Faisiez-vous des activités extérieures ensemble ? Prenais-tu du plaisir à faire ces activités avec eux ? Etais-tu demandeur ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Y avait-il des conflits ? Si oui, comment étaient-ils gérés ? • Avais-tu l'impression d'être traité de manière équitable par tes parents/beau-parent ? • Comment ta relation avec tes quasi-frères et sœur a évolué avant, durant et après la cohabitation ? • Penses-tu que la cohabitation a facilité ou freiné la création de liens ? Expliquez les éléments. • Es-tu toujours en contact avec tes quasi-frères et sœurs ?
Sentiment d'appartenance et identité familiale	<ul style="list-style-type: none"> • Quels étaient les moments où tu te sentais le plus à l'aise dans ta famille recomposée ? • Pouvais-tu être complètement toi-même au sein de ta famille recomposée ? • Y avait-il des moments où tu te sentais exclu(e) ou différent(e) ? • Te sentais-tu intégré(e) dans cette nouvelle famille ? • Considérais-tu les nouveaux membres comme faisant partie de ta famille ? • Avais-tu l'impression d'être considéré comme un membre à part entière de cette famille ? • Etais-tu soutenu, écouté dans tes projets, propositions, suggestions ... • Faisais-tu une distinction entre ta famille biologique et ta famille recomposée ? • Avais-tu envie de passer du temps avec ta famille ? • Avais-tu envie de partir rapidement de chez ta famille ? • Certaines situations te causaient-elles du stress ou de l'inconfort ? Si oui, lesquelles ? • Sur une échelle de 1 à 10 quel était ton niveau de bien-être au sein de cette famille ? Comment a-t-il évolué ? • Y a-t-il une chose que tu aurais aimé dire ou faire à ce moment-là, mais que tu n'as pas pu ? • Qu'est-ce que tu gardes aujourd'hui de cette période ?

11.3. Cartographie des espaces familiaux

Verbatim : « *Le troisième outil qu'on va utiliser, c'est ce qu'on appelle la cartographie des espaces familiaux. L'idée, c'est de représenter le logement dans lequel tu vivais au moment de la reconstitution familiale.* »

Je vais donc te demander de dessiner sur cette feuille un plan simple de la maison ou de l'appartement dans lequel tu as vécu avec ta famille recomposée. Tu n'as pas besoin de faire quelque chose de très précis, juste un plan simple des pièces principales : par exemple, la chambre, le salon, la cuisine, le jardin.... Il ne s'agit pas de faire quelque chose de parfait ou techniquement juste, mais plutôt de représenter l'espace tel que toi tu l'as perçu.

Si tu le souhaites, tu peux annoter ton plan, ajouter des détails, écrire des mots, dessiner un objet, une porte, un coin particulier... L'important, c'est que ce soit personnel : que ce plan parle de ta réalité à toi, de la façon dont tu te sentais dans cet environnement, pas nécessairement de la maison telle qu'elle était.

Une fois que tu as fini ce dessin, je t'expliquerai une deuxième étape.

Maintenant que tu as dessiné le plan de ta maison, je vais te proposer d'aller un peu plus loin. L'idée, c'est d'indiquer, pour chaque pièce ou espace que tu as représenté, comment tu te sentais à l'époque où tu vivais dans ce lieu.

Pour ça, je vais te demander d'utiliser des couleurs pour marquer les différentes zones en fonction de ton ressenti. Par exemple, tu pourras colorier :

- *Les espaces de partage* (où tu passais de bons moments avec d'autres)
- *Les zones de confort* (où tu te sentais bien, en sécurité)
- *Les zones de conflit* (où il y avait souvent des tensions ou des disputes)
- *Les zones d'inconfort ou de malaise* (où tu n'étais pas à l'aise)

Et si tu ressens qu'une pièce a une autre signification pour toi, tu peux bien sûr la nommer autrement.

C'est toi qui choisis les couleurs que tu veux associer à chaque type de zone, et tu peux aussi ajouter des mots, des symboles ou des petites annotations si tu veux préciser certaines choses.

Quand tu auras terminé, on prendra un moment pour en parler ensemble, et tu pourras m'expliquer ce que tu as choisi de représenter et pourquoi. Est-ce que c'est clair pour toi ? As-tu des questions ?

Guide d'entretien semi-directif

Perception et signification des espaces familiaux	<ul style="list-style-type: none"> • Peux-tu me décrire ce que tu as représenté sur cette cartographie ? • Comment as-tu procédé pour associer les ressentis à chaque espace ? • Qu'est-ce qui t'a amené à associer certaines pièces à une zone de confort, de conflit, de partage ou d'inconfort ? • Qu'est-ce qui, dans ton vécu, t'a amené à percevoir cet espace de cette façon ? • Est-ce qu'il y avait des lieux que tu considérais comme des refuges ? D'autres que tu évitais ? <ul style="list-style-type: none"> ➤ Avais-tu ta propre chambre ? Comment le fait d'en avoir une (ou non) a-t-il influencé ton bien-être et ton sentiment d'appartenance dans la famille ? • Y avait-il des pièces associées à des règles ou des habitudes particulières ? • Y a-t-il des pièces ou des espaces dont la signification a pu évoluer au fil du temps ? • Comment ces espaces influençaient-ils ta relation avec les membres de ta famille ? • Certains espaces ont-ils influencé ta relation avec ta fratrie ou ta fratrie recomposée ? <ul style="list-style-type: none"> ➤ Est-ce que certains lieux ont favorisé des conflits, des rapprochements ou des évitements avec eux ? ➤ Y avait-il des lieux dans lesquels vous vous réunissiez souvent ? Ou au contraire dans lesquels vous n'alliez jamais ? Pourquoi ? • Comment les couleurs associées à ces espaces influençaient-elles ton bien-être et ton sentiment d'appartenance dans cette famille ? • Avec du recul, aurais-tu envie de modifier certaines zones ? Pourquoi ? • Comment cette expérience a influencé ta vision de la famille, du couple, des relations ?
--	---

11.4. Conclusion

Verbatim : « Je pense que nous arrivons à la fin de notre entretien. Je voulais d'abord te remercier d'avoir discuté avec moi et d'avoir pris le temps de revenir sur ton histoire familiale. Je voudrais terminer en te demander comment te sens-tu après notre échange ? As-tu quelque chose que tu souhaiterais rajouter ? As-tu des questions à poser ? (...) Nous allons maintenant clôturer. Je te remercie encore pour ta participation à mon étude ».

12. Annexe 12 - Formulaire d'information au volontaire



Faculté de Psychologie, Logopédie et des Sciences de l'Education
Comité d'éthique

PRESIDENTE : Sylvie BLAIRY
CO-PRESIDENT : David STAWARCZYK
SECRETAIRE : Anne-Lise LECLERCQ

Formulaire d'information au volontaire

TITRE DE LA RECHERCHE

« *Un foyer agrandi : étude sur la cohabitation et les liens entre adolescents dans les fratries recomposées* ».

CHERCHEUR / ETUDIANT RESPONSABLE

Clémence Bach

- Étudiante en psychologie à l'Université de Liège
 - Coordonnées :
- ➔ Email : clemence.bach@student.uliege.be

PROMOTEUR

Brianda Maria Elena & Scali Thérèse

Université de Liège

Service : Clinique systémique

Adresse : Département de psychologie, Quartier Agora, Place des Orateurs, 2 ; 4000 Liège

DESCRIPTION DE L'ETUDE

Cette étude a pour objectif de comprendre comment la cohabitation dans une famille recomposée influence les relations entre les membres de la fratrie, en particulier entre les quasi-frères et quasi-sœurs (enfants issus d'unions antérieures des deux partenaires sans lien biologique direct).

Pour réaliser ce travail, des entretiens semi-structurés vont être menés auprès de jeunes adultes (18-30 ans) qui ont grandi dans une famille recomposée lorsqu'ils étaient adolescents. L'étude adopte une approche rétrospective et s'intéresse à leur vécu lorsqu'ils étaient adolescents, en explorant comment ils ont perçu la cohabitation avec de nouveaux membres familiaux et comment cela a influencé leurs relations fraternelles, leur sentiment d'appartenance et leur bien-être.

Qui ? - Pour participer à cette recherche il faut remplir ces conditions :

- Avoir entre 18 et 30 ans
- Avoir vécu dans le même domicile (au moins en partie) que ses quasi-frères/sœurs pendant son adolescence ;

1

Version validée par le comité d'éthique de la FPLSE le 23/01/2024

- Accepter de discuter de son vécu familial.

Quoi ? - En participant à cette étude, vous serez invité(e) à :

1. ***Un entretien semi-structure*** (environ 1 heure) : Cet entretien sera l'occasion d'explorer en détail vos expériences personnelles et vos perceptions sur divers aspects liés à votre vie en famille recomposée. Plus précisément, nous discuterons de la manière dont la cohabitation a influencé vos interactions quotidiennes, vos relations avec vos quasi-frères et quasi-sœurs, ainsi que votre perception de cette dynamique familiale. L'objectif est de comprendre comment vous avez perçu et vécu cette nouvelle organisation, les éventuels défis rencontrés (comme la répartition des espaces de vie ou les ajustements nécessaires), mais aussi les aspects positifs qui peuvent en découlés.
2. ***Un génogramme*** : En parallèle, je réaliserais un génogramme basé sur les informations partagées durant l'entretien. Un génogramme est une représentation visuelle des liens familiaux, des événements marquants (comme les déménagements ou transitions) et des relations au sein de votre famille.
3. ***Un exercice de cartographie des espaces familiaux*** : Vous serez ensuite invité(e) à dessiner ou représenter les différentes zones de votre domicile, puis à indiquer les zones que vous associez à des émotions spécifiques (confort, conflit, partage, etc.).

Où ? : Pour la rencontre, vous aurez le choix entre :

- Une rencontre à votre domicile.
- Une rencontre dans un local réservé à l'université.

L'objectif est de garantir un environnement calme et confidentiel où vous serez à l'aise pour vous exprimer.

Combien de temps ?

La participation nécessitera une seule session d'environ 1h30 à 2h.

Précautions particulières :

- Votre participation est entièrement volontaire et vous pouvez arrêter à tout moment sans avoir à vous justifier sur la/les raison(s).
- Vous êtes libres de ne pas répondre à certaines questions si vous ne le souhaitez pas, sans que cela n'affecte leur participation à l'étude.
- Toutes vos réponses resteront anonymes et seront utilisées uniquement à des fins de recherche.
- Les exercices et l'entretien seront conçus pour vous permettre de vous exprimer librement, sans jugement ni pression.

Étude qualitative

Cette étude s'étend sur 5 mois. Aussi, vous serez contactés à une reprise au cours du projet. Durant cette période, vos données personnelles (c'est-à-dire les données qui permettent de vous identifier comme identifier comme votre nom ou vos coordonnées) seront conservées à part pour éviter toutes associations entre votre identification et les données issues de votre participation à la recherche. Seul le chercheur responsable détiendra la clé de codage permettant de réunir ces informations. Il en portera la responsabilité. Une fois les informations traitées, vos données personnelles seront détruites.

2

Version validée par le comité d'éthique de la FPLSE le 23/01/2024

Enregistrement audio

Afin d'assurer un traitement précis des données de recherche, votre participation implique que vous soyez enregistré. Si et seulement si vous donnez votre accord pour que ce soit le cas, cet enregistrement sera utilisé dans le cadre de cette étude et pourrait être utilisé dans le cadre d'autres recherches.

L'enregistrement sera supprimé du support d'enregistrement initial (smartphone) endéans les 48 heures après l'entretien, une fois sauvegardé sur le serveur sécurisé de l'université. Ces enregistrements seront conservés jusqu'à ce que la retranscription complète soit faite (maximum 2 ans) sur un dispositif sécurisé et validé par l'ULiège, par exemple un serveur de la faculté nécessitant un accès par mot de passe. Les enregistrements audios seront retrançrits et anonymisés, associés à un code d'identification.

Les personnes qui y auront accès seront le chercheur associé au projet (Clémence Bach) et éventuellement ses promotrices (Madame Brianda et Madame Scali). Les données d'un participant mineur seront détruites à ses 18 ans au plus tard.

Avant de participer à l'étude, nous attirons votre attention sur un certain nombre de points.

Votre participation est conditionnée à une série de droits pour lesquels vous êtes couverts en cas de préjudices. Vos droits sont explicités ci-dessous.

- Votre participation est libre. Vous pouvez l'interrompre sans justification.
- Vos informations personnelles ne seront pas divulguées. Seules les données codées pourront être transmises à la communauté des chercheurs. Ces données codées ne permettent plus de vous identifier et il sera impossible de les mettre en lien avec votre participation.
- Le temps de conservation de vos données personnelles est réduit à son minimum. Par contre, les données codées peuvent être conservées *ad vitam aeternam*.
- Les résultats issus de cette étude seront toujours communiqués dans une perspective scientifique et/ou d'enseignement.
- En cas de préjudice, sachez qu'une assurance vous couvre.
- Si vous souhaitez formuler une plainte concernant le traitement de vos données ou votre participation à l'étude, contactez le responsable de l'étude et/ou le DPO et/ou le Comité d'éthique (cf. adresses à la fin du document).

Tous ces points sont détaillés aux pages suivantes. Pour toute autre question, veuillez-vous adresser au chercheur ou au responsable de l'étude. Si ces informations sont claires et que vous souhaitez participer à l'étude, nous vous invitons à signer le formulaire de consentement. Conservez bien une copie de chaque document transmis afin de pouvoir nous recontacter si nécessaire.

INFORMATIONS DETAILLEES

Toutes les informations récoltées au cours de cette étude seront utilisées dans la plus stricte confidentialité et seuls les expérimentateurs, responsables de l'étude, auront accès aux données récoltées. Vos informations seront codées. Seul le responsable de l'étude ainsi que la personne en charge de votre suivi auront accès au fichier crypté permettant d'associer le code du participant à son nom et prénom, ses coordonnées de contact et aux données de recherche. Ces personnes seront tenues de ne JAMAIS divulguer ces informations.

Les données codées issues de votre participation peuvent être transmises dans le cadre d'une autre recherche en lien avec cette étude-ci. Elles pourront être compilées dans des bases de données accessibles uniquement à la communauté scientifique. Seules les informations codées seront

3

Version validée par le comité d'éthique de la FPLSE le 23/01/2024

partagées. En l'état actuel des choses, aucune identification ne sera possible. Si un rapport ou un article est publié à l'issue de cette étude, rien ne permettra votre identification.

Les modalités pratiques de gestion, traitement, conservation et destruction de vos données respectent le Règlement Général sur la Protection des Données (UE 2016/679), les droits du patient (loi du 22 août 2002) ainsi que la loi du 7 mai 2004 relative aux études sur la personne humaine. Toutes les procédures sont réalisées en accord avec les dernières recommandations européennes en matière de collecte et de partage de données.

Le responsable du traitement de vos données à caractère personnel est l'Université de Liège (Place du XX-Août, 7 à 4000 Liège), représentée par sa Rectrice. Ces traitements de données à caractère personnel seront réalisés dans le cadre de la *mission d'intérêt public* en matière de recherche reconnue à l'Université de Liège par le *Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études* du 7 novembre 2013, art. 2 ; et, pour les données particulières, sur la nécessité de traiter ces données à des fins de recherche scientifique (RGPD, Art. 9.2.j). Vous bénéficiez des droits suivants sur vos données à caractère personnel : droits d'accès, de rectification et d'effacement de cette base de données, ainsi que du droit de limiter ou de s'opposer au traitement des données. Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser au chercheur responsable de l'étude ou, à défaut, au délégué à la protection des données de l'Université de Liège, dont les coordonnées se trouvent au bas du formulaire d'information. Le temps de conservation de vos données à caractère personnel sera le plus court possible, avec une durée de maximum 2 ans. Les données issues de votre participation à cette recherche (données codées) seront quant à elles conservées sans limite de temps.

Si vous changez d'avis et décidez de ne plus participer à cette étude, nous ne recueillerons plus de données supplémentaires vous concernant et vos données d'identification seront détruites. Seules les données rendues anonymes pourront alors être conservées et traitées. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be).

Une assurance a été souscrite au cas où vous subiriez un dommage lié à votre participation à cette recherche. Le promoteur assume, même sans faute, la responsabilité du dommage causé au participant (ou à ses ayants droit) et lié de manière directe ou indirecte à la participation à cette étude. Dans cette optique, le promoteur a souscrit un contrat d'assurance auprès d'Ethias, conformément à l'article 29 de la loi belge relative aux expérimentations sur la personne humaine (7 mai 2004).

Vous signerez un consentement éclairé avant de prendre part à l'expérience. Vous conserverez une copie de ce consentement ainsi que les feuilles d'informations relatives à l'étude.

Cette étude a reçu un avis favorable de la part du comité d'éthique de la faculté de psychologie, logopédie et des sciences de L'éducation de l'Université de Liège. En aucun cas, vous ne devez considérer cet avis favorable comme une incitation à participer à cette étude.

Personnes à contacter

Vous avez le droit de poser toutes les questions que vous souhaitez sur cette recherche et d'en recevoir les réponses.

Si vous avez des questions ou en cas de complication liée à l'étude, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

1. Centre de consultations de la Faculté de Psychologie, de Logopédie et des Sciences de l'éducation de l'Université de Liège :

4

Version validée par le comité d'éthique de la FPLSE le 23/01/2024

Clinique Psychologique et Logopédique Universitaire (CPLU) : Quartier Agora, Place des Orateurs 1 4000 Liège (Sart Tilman).
Tel : 04/366.92.96

Mail : cplu@uliege.be

2. Service d'aide par téléphone gratuit :

Télé-acceuil Liège ASBL

Tel : 107

Mail : tele.accueil.liège@gmail.com

3. Brianda Maria Elena

- Promotrice
- E-mail : MariaElena.Brianda@uliege.be

4. Scali Thérèse

- Promotrice
- Email : Therese.Scali@uliege.be

ou l'investigateur principal du projet :

5. Bach Clémence

- Email: Clemence.bach@student.uliege.be
- Adresse: Rue César Franck 59, 4000 Liège

Pour toute question, demande d'exercice des droits ou plainte relative à la gestion de vos données à caractère personnel, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données par e-mail (dpo@uliege.be) ou par courrier signé et daté adressé comme suit :

Monsieur le Délégué à la protection des données
Bât. B9 Cellule "GDPR",
Quartier Village 3,
Boulevard de Colonster 2,
4000 Liège, Belgique.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be).

13. Annexe 13 - Formulaire de consentement éclairé



Faculté de Psychologie, Logopédie et des Sciences de l'Education
Comité d'éthique

PRESIDENTE : Sylvie BLAIRY
CO-PRESIDENT : David STAWARCZYK
SECRETAIRE : Anne-Lise LECLERCQ

CONSENTEMENT ECLAIRE POUR DES RECHERCHES IMPLIQUANT DES PARTICIPANTS HUMAINS

Un exemplaire du formulaire d'information et de consentement signé doit être donné au participant, et le chercheur doit en conserver une copie. Le consentement étant nominatif, il doit être considéré comme une donnée sensible et devra être protégé contre toute « violation ». Cela implique qu'il soit conservé sous clé avec des accès réglementés et qu'il soit également détruit en cas de demande d'effacement (sauf raison à justifier).

CE-Cons_ecl-1

Participant adulte, pas de transmission de résultats vers un professionnel des soins de santé, avec ou sans enregistrement audio/vidéo.

**CONSENTEMENT ECLAIRE
POUR DES RECHERCHES IMPLIQUANT DES PARTICIPANTS HUMAINS**
Formulaire de consentement pour les adultes

Titre de la recherche	« Un foyer agrandi : étude sur la cohabitation et les liens entre adolescents dans les fratries recomposées »
Chercheur responsable	Bach Clémence Mail : clemence.bach@student.uliege.be
Promoteur	Brianda Maria Elena Mail : MariaElena.Brianda@uliege.be Scali Thérèse Mail : Therese.Scali@uliege.be
Service et numéro de téléphone de contact (ULiège)	Service : Psychologie systémique Contact : 0492689053

Je, soussigné(e) déclare :

- avoir reçu, lu et compris une présentation écrite de la recherche dont le titre et le chercheur responsable figurent ci-dessus ;
- avoir pu poser des questions sur cette recherche et reçu toutes les informations que je souhaitais.
- avoir reçu une copie de l'information au participant et du consentement éclairé.

J'ai compris que :

- Je peux à tout moment mettre un terme à ma participation à cette recherche sans devoir motiver ma décision ni subir aucun préjudice que ce soit. Les données codées acquises resteront disponibles pour traitements statistiques.
- Je peux demander à recevoir les résultats globaux de la recherche mais je n'aurai aucun retour concernant mes performances personnelles.
- Je peux contacter le chercheur pour toute question ou insatisfaction relative à ma participation à la recherche.
- Des données me concernant seront récoltées pendant ma participation à cette étude et que le chercheur/mémorant responsable et le promoteur de l'étude se portent garants de la

confidentialité de ces données. Je conserve le droit de regard et de rectification sur mes données personnelles (données démographiques). Je dispose d'une série de droits (accès, rectification, suppression, opposition) concernant mes données personnelles, droits que je peux exercer en prenant contact avec le Délégué à la protection des données de l'institution dont les coordonnées se trouvent sur la feuille d'information qui m'a été remise et qui contient plus d'information quant au traitement de mes données à caractère personnel. Je peux également lui adresser toute doléance concernant le traitement de mes données à caractère personnel. Je dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be).

- Les données à caractère personnel ne seront conservées que le temps utile à la réalisation de l'étude visée, c'est-à-dire pour un maximum de 2 ans.

Je consens à ce que :

- les données anonymes recueillies dans le cadre de cette étude soient également utilisées dans le cadre d'autres études futures similaires, y compris éventuellement dans d'autres pays que la Belgique.
- les données anonymes recueillies soient, le cas échéant, transmises à des collègues d'autres institutions pour des analyses similaires à celles du présent projet ou qu'elles soient mises en dépôt sur des répertoires scientifiques à destination de la communauté scientifique travaillant dans le domaine de recherche du présent projet.
- Mes données personnelles soient traitées selon les modalités décrites dans la rubrique traitant de garanties de confidentialité du formulaire d'information.

J'autorise le chercheur responsable à m'enregistrer à des fins de recherche : OUI – NON

En conséquence, je donne mon consentement libre et éclairé pour être participant à cette recherche.

Lu et approuvé,

Date et signature

Chercheur responsable

- Je soussigné, Bach Clémence, chercheur responsable, confirme avoir fourni oralement les informations nécessaires sur l'étude et avoir fourni un exemplaire du document d'information et de consentement au participant.
- Je confirme qu'aucune pression n'a été exercée pour que la personne accepte de participer à l'étude et que je suis prêt à répondre à toutes les questions supplémentaires, le cas échéant.
- Je confirme travailler en accord avec les principes éthiques énoncés dans la dernière version de la « Déclaration d'Helsinki », des « Bonnes pratiques Cliniques » et de la loi belge du 7 mai 2004, relative aux expérimentations sur la personne humaine, ainsi que dans le respect des pratiques éthiques et déontologiques de ma profession.

Une copie du présent document est remise au participant.

CE-Cons_ecl-1

Nom, prénom du chercheur responsable

Date et signature

14. Annexe 14 - Flyer de recrutement

**RECHERCHE DE PARTICIPANTS
POUR MON MEMOIRE**

**Etude sur l'influence de la cohabitation
au sein des fratries recomposées**

Tu as vécu dans une famille recomposée
quand tu étais adolescent ?
Partage ton expérience et aide moi à mieux
comprendre les relations fraternelles

POUR PARTICIPER ET/OU AVOIR PLUS
D'INFORMATIONS :

↓



Via le lien :
<https://forms.gle/2rZFQhqg8VVeFMFk8>

Me contacter
clemence.bach@student.uliege.be

Sous la supervision
de M.E. Brianda et
T. Scali

Faculté de Psychologie,
Logopédie et des
Sciences de l'Education

 LIÈGE
université